

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 40 | ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 15 JANVIER 1960 | PRIX: SEPT CENTS



NOTES DE LA SEMAINE

Les commissaires en congrès

Trois motifs principaux exigent qu'une forte délégation de nos commissaires de langue française du Manitoba prenne part aux assises de leur association et de la M.S.T.A., la semaine prochaine.

D'abord, cette année, pour la première fois, à cause de la défection des commissaires urbains, les nôtres auront un rôle de premier plan à jouer à Winnipeg. L'avenir même de cette association dépendra maintenant de l'apport des nôtres.

Deuxièmement, nos commissaires des grandes divisions prendront part à nos délibérations solennelles pour la première fois.

Enfin, il y a lieu d'explorer les avantages à retirer pour l'enseignement français, en conséquence des modifications de la loi scolaire et des règlements du département, depuis l'an passé.

A retenir que les commissions ont le droit de payer le transport, non seulement de leurs délégués, mais aussi de chaque membre qui s'inscrit à Winnipeg.

L'avenir des écoles libres

La Commission Royale MacFarlane ayant présenté son rapport au gouvernement manitobain le 30 novembre, les électeurs se demandent avec avidité quelle conduite le gouvernement adoptera à ce sujet, surtout à l'égard du Chapitre XI qui traite de l'aide provinciale aux écoles minoritaires. Du côté de la Commission, le mot d'ordre est ferme et précis, une recommandation favorable, basée sur un simple principe de démocratie pratique et appliquée aux conditions provinciales par des précisions qui prévoient tous les problèmes.

La publicité qui entoure cette recommandation, les prises de position, l'histoire de la question en jeu, le courage avec lequel l'administration Roblin a attaqué d'autres problèmes épineux l'an passé et l'état financier de plus en plus critique des écoles privées et paroissiales par suite de nouveaux octrois aux écoles publiques; tout cela proclame que le Chapitre ne peut pas être simplement ignoré. Il faut que la prochaine session, qui débute le 19 janvier, soit saisie du problème d'une façon ou de l'autre.

Les champions des droits minoritaires ont raison d'être optimistes, non seulement à cause de la recommandation unanime de la Commission, mais aussi à cause des solutions qu'on apporte à cette question un peu partout dans le monde libre depuis quelques mois. Et cela souvent dans les endroits où l'opposition féroce et majoritaire régnait autrefois.

Par exemple, on vient d'approuver une solution flexible en France, pays qui a inspiré en quelque sorte le culte de la neutralité scolaire aux Etats-Unis et au Manitoba. Par une majorité de 3 contre 1, un choix de quatre subsides a été accepté par l'Assemblée et ratifié par le Sénat. On y remarque surtout l'arrangement qui donnerait aux éducateurs dans les écoles libres 80 pour cent de leurs salaires à même la caisse de l'Etat. Il en fut de même en Belgique, alors que les partis en cause ont décidé que pour le bien du pays il fallait s'entendre. La solution belge est plus compliquée, mais à la base se trouve encore l'idée de la rémunération équitable des instituteurs à même les fonds de l'Etat central, pourvu qu'ils soient qualifiés.

L'on sait, par ailleurs, que le gouvernement britannique a haussé récemment les octrois de construction destinés à aider les écoles élémentaires et secondaires confessionnels. Citons à ce propos des extraits du rapport du Ministère, "Secondary Education for All", en date du mois de décembre 1958: "The Government regard it as the most pressing of their immediate objectives to make certain that every child shall be able to travel along the educational road as far as his ability and perseverance can carry him, IRRESPESCTIVE OF THE TYPE OF SCHOOL TO WHICH HE GOES". (p. 5) et "So far as the school building programme is concerned, the Government recognize that the Churches may need some FURTHER help if they are to be enabled to play their full part in carrying out their share". (p. 9) Le "share" est 50 pour cent.

Enfin, au mois de septembre 1959, le président Eisenhower a signé une loi qui autorise l'aide fédérale à l'enseignement aux Etats-Unis pour la première fois par rapport à la défense nationale. Les institutions publiques y ont la part du lion, mais sous plusieurs titres l'on prévoit la participation des élèves d'institutions privées, comme boursiers. C'est beaucoup dans un pays où la constitution est interprétée exclusivement en faveur des écoles neutres.

Ces exemples contemporains font voir que les deux guerres mondiales, le menace de régimes tyranniques et matérialistes, l'expérience démocratique favorisent la solution paisible de problèmes scolaires anciens dans les temps modernes.

Au Manitoba il faut croire que l'opinion publique évolue dans le même sens et accepterait volontiers un projet de loi démocratique et progressiste destiné à assurer à tous les élèves de la province une instruction de qualité égale grâce à l'aide provinciale.

La défense nationale

Quelques jours avant l'ouverture du Parlement, le 15 janvier, les journaux et plusieurs autres publications ont commenté la tournure que prendra le débat à Ottawa au cours de la session qui débute. L'hon. John Diefenbaker peut très bien révéler du nouveau dans le discours du trône, mais il n'est pas complètement libre dans le choix des sujets qui demandent l'attention des législateurs. Le programme général de son parti se poursuivra probablement, les projets annoncés et retardés autrefois reviendront sur le tapis, et les éternels problèmes de la vie politique au Canada se présenteront inévitablement. D'ailleurs, l'opposition trouve toujours moyen de soulever les sujets qui l'intéressent.

Ainsi l'on prévoit avec certitude une vive discussion sur la défense du pays. Il y a certainement dans le monde aujourd'hui un désir puissant de réduire l'immense fardeau des armements, qui empêche le progrès de la vie sociale et économique des classes laborieuses. Au Canada on reviendra probablement à la charge pour démontrer que la contribution de ce pays à la défense anti-communiste est nécessairement si petite qu'elle ne vaut presque pas la peine et sert des fins

(Suite à la troisième page)

Session manitobaine le mardi 19 janvier

La seconde session de la 26e législature du Manitoba commencera solennellement le mardi 19 janvier, à 2 h. 30 p.m., alors que le nouveau lieutenant gouverneur Errick F. Willis, ancien ministre des Travaux publics, lira le discours du trône et fera ainsi connaître au public les plans législatifs du gouvernement Roblin.

Les Conservateurs ont perdu un membre depuis la dernière session. Au nombre de 35, ils auront à faire face aux 11 libéraux, 10 cécéfistes et 1 créditiste.

Cette session sera importante à plusieurs points de vue, car d'importants problèmes y seront étudiés: le rapport final de la Commission Royale MacFarlane au sujet de l'éducation au Manitoba, le rapport au sujet d'un gouvernement métropolitain du Grand-Winnipeg, loi d'observance du dimanche et sports, rapport de la Commission Waynes au sujet de la margarine colorée ou non, salaire minimum, etc.

Les deux plus grosses questions seront: combien pourra-t-on dépenser pendant la prochaine année fiscale, et comment obtenir cet argent "sans augmenter les taxes"?

Le 19 janvier, cependant, le faste des cérémonies d'ouverture de la session laisseront dans l'ombre le travail à venir.

Le général Charles de Gaulle, président de la France, viendra au Canada du 19 au 22 avril, annonçait récemment le premier ministre Diefenbaker. Le distingué visiteur se rendra à Ottawa, Québec, Montréal et Toronto, avant de se rendre aux Etats-Unis où son séjour se poursuivra jusqu'à la fin d'avril. Ces visites de de Gaulle au Canada et aux Etats-Unis suivront sa visite officielle en Angleterre au début d'avril. Le chef d'état français recevra aussi le premier ministre Khrouchtchov, qui visitera la France au cours des deux dernières semaines de mars. A la suite de cette visite, on s'attend que le général reçoive une invitation de la Russie, selon les règles du protocole international. Toutes les visites susmentionnées encadreront la conférence au sommet qui aura lieu le 16 mai à Paris.

La religion tuerait la foi en la puissance du travail

SOFIA (CCC) — Dans un style bien communiste, le journal bulgare "Wetscherni Nowini" se plaint des conséquences défavorables pour la réalisation du plan quinquennal de la pratique religieuse et particulièrement de la réception de la Sainte communion.

Le journal écrit qu'il y a encore de trop nombreux Bulgares qui reçoivent la Sainte Communion. Cette réception empêche les réalisations créatrices du plan quinquennal et met des obstacles au travail des ouvriers socialistes; elle fait espérer une aide surnaturelle, tuant la foi en la puissance du travail.

Unilingues ou ignares

HALIFAX — Selon le juge J. Elliott Hudson, de Halifax, il ne faudrait pas s'étonner si les Canadiens qui ne parlent qu'une seule langue venaient à être qualifiés d'ignares.

"Ce n'est pas complètement de notre faute, a fait remarquer le juge. En raison de l'attitude qu'elles affichent depuis la Confédération, les écoles du pays sont également responsables de cet état de choses. Lorsque nous n'enseignons pas à nos enfants à lire et à écrire en français, nous commettons une injustice envers eux."

La Semaine Sociale de France 1960

LYON (CCC) — La prochaine session des Semaines sociales de France se tiendra à Grenoble, du 12 au 17 juillet 1960. Elle aura pour thème: Socialisation et personne humaine, c'est-à-dire: "La situation et la défense de la personne dans un monde de plus en plus technique et socialisé."

Présence française au congrès de la M.S.T.A.

Lors du 51e congrès annuel de la Manitoba School Trustees' Association (MSTA) qui aura lieu à Winnipeg du 19 au 21 janvier, M. René Préfontaine, de St-Pierre, président de la Division de la Rivière-Rouge et du district scolaire St-Pierre Centre, directeur provincial de la MSTA et vice-président de la Manitoba Home & School Association, agent de liaison de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba présidera l'une des séances le mardi après-midi 19 janvier, alors que sera présenté le rapport du comité de réorganisation et que seront suggérés divers amendements à la Constitution et quelques nouveaux règlements.

Conjointement avec M. F. P. Kennedy, de St-Boniface, autre directeur provincial de la MSTA, il présidera le lendemain après-midi l'une des commissions qui seront formées après les discours des membres de la Commission Royale MacFarlane, dont le R. F. Joseph H. Bruns, S.M., surintendant des écoles de St-Boniface qui parlera du curriculum, et M. Stefan Hansen, qui traitera de l'enseignement religieux dans les écoles.

M. Antonio Dumont, de Mariapolis, autre directeur provincial de la MSTA, et de très nombreux commissaires catholiques et franco-manitobains auront aussi leur rôle à jouer au cours de cet important congrès.

"Tout Canadien cultivé doit posséder les deux langues"

TORONTO — La publication canadienne "Saturday Night", dans sa dernière livraison signale comme exemple de confusion dans les milieux qui orientent l'éducation au pays, une résolution au sujet de la traduction simultanée au prochain congrès de la Conférence canadienne sur l'éducation, en 1962. Cette résolution était adoptée à Montréal, lors d'une réunion à la mi-octobre à l'hôtel Reine Elisabeth, des membres du bureau permanent de la Conférence.

"Saturday Night" commente cette résolution en ces termes: "Sans s'arrêter au coût d'un système de traduction simultanée, que peut-on voir de logique dans l'emploi d'un tel système à une réunion de sommités de l'éducation? S'il est malheureusement avéré que ces sommités pour une bonne part ne peuvent comprendre l'une des deux langues officielles du pays, il est grand temps que ces personnes prennent leur rôle au sérieux et apprennent les deux langues. Nous n'avons pas encore rencontré un Canadien de langue française de bonne éducation, dont la connaissance de l'anglais n'aurait pu lui permettre de saisir le sens d'une allocution prononcée à un congrès. L'élément de langue anglaise a le temps d'ici 1962 d'acquérir une éducation comparable à celle de ses compatriotes de langue française.

"L'usage de la traduction simultanée ne pourrait que démontrer comme peut être faussée une certaine notion que l'on croit à tort populaire: toute lacune de notre système d'éducation peut se corriger à coup d'argent. La réduction de tous les problèmes d'éducation à ce critère ne pourrait être plus dangeureuse, ni plus simpliste ou plus susceptible de reléguer dans l'ombre toute discussion intelligente . . . dans l'une ou l'autre de nos deux langues."

La TV en couleur aisément obtenue

PARIS — Un nouveau système de télévision en couleurs vient d'être présenté devant les membres de l'Association "Armed Forces Communications and Electronics Association". Ce système, mis au point par Henri de France, est le seul à avoir été retenu, avec le système américain, par le Comité consultatif international des radio-communications.

Des postes de télévision installés au centre de Paris, retransmettaient un programme en couleurs émis depuis les laboratoires de la Compagnie Française de télévision (filiale de la C.S.F. et de St-Gobain). Un des postes témoins recevait l'image en noir, montrant que le principe Henri de France, contrairement à l'américain, peut être capté aussi bien par des récepteurs ordinaires en noir et blanc, que pas un "récepteur couleurs". Sur les écrans, ont passé toutes sortes de films, dessins animés, films d'amateurs, variétés, photographies d'art, qui restituaient la gamme de couleurs la plus étendue et la plus subtile qu'on puisse imaginer.

Le système français est plus simple que le système américain. Alors que ce dernier envoie simultanément les trois signaux noir et blanc, rouge et bleu, le système français les envoie alternativement. Une "mémoire", dans le récepteur, recompose à chaque ligne le signal absent.

Avec ce système, l'infrastructure de la télévision, les faisceaux hertziens qui existent déjà, restent utilisables et l'image est d'une stabilité remarquable.

Environ un million de dollars aux fermiers de Saskatchewan

REGINA — Des paiements au montant d'environ un million de dollars aux fermiers qui n'ont pu battre leurs grains ont été approuvés par la branche industrielle du département d'agriculture, a annoncé l'hon. I. C. Nollet, ministre d'Agriculture, le 8 janvier dernier. Il a dit qu'à cette date 3,000 demandes ont été présentées par des fermiers remplissant les conditions posées selon le programme fédéral-provincial de paiement à l'acre pour grains non récoltés l'automne dernier.

Ces fermiers appartiennent à 24 municipalités, principalement du nord et de l'est de la province.

Tous au Congrès

des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba

à St-Boniface, les 18, 19 et 20 janvier 1960

sous les auspices de l'Association d'Education
et des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba

PROGRAMME

LUNDI 18 JANVIER
à huit heures du soir
(Au Gymnase Notre-Dame, coin des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale)

7 h. 30 à 8 h. 30 — Fanfare La Vérendrye sous la direction de M. Henri Devion

O CANADA

Ouverture
M. Brunelle Léveillé, vice-président

Bienvenue
M. Robert Bockstael, président de la Commission Scolaire de St-Boniface

Souhaits
M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba
M. René Deleurme, représentant de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba
M. Gérard Lagacé, président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue Française du Manitoba
M. Roger Levasseur, président des Jeunes Franco-Manitobains

Rapport du président de l'Association des Commissaires
M. Paul Martin, président

Rapports
M. Antonio Dumont, directeur de la M.S.T.A.
M. Pierre Baril, représentant du Manitoba au 1er Congrès des Commissaires de L.-F. du Canada à Ottawa

Nouvelle constitution de la M.S.T.A.
M. René Préfontaine, directeur de la M.S.T.A.

Nominations
Candidats à l'Exécutif de la M.S.T.A. (choix de leurs proposeurs)
Membres du Comité des Résolutions (proposeurs)
Scrutateurs aux élections de la M.S.T.A. (proposeurs)
Chefs de File (on suggère que les membres de l'Exécutif agissent comme chefs de file)

Etude des résolutions qui seront présentées au Congrès de la M.S.T.A.

MARDI 19 JANVIER
(Au Collège)

Rapports et recommandations
R. P. Georges-M. Ramaekers, S.J.
M. l'abbé Pierre Raymond
Visiteurs des Ecoles

Le progrès par l'entente
R. P. Raymond Durocher, O.M.I.

Affaires découlant du congrès de la M.S.T.A.

Résolutions (suite)

MERCREDI 20 JANVIER
(Au Collège)

Résolutions et voeux des congressistes
Rapport financier
Election du nouvel exécutif
Allocution par le président élu
Affaires inachevées
Affaires nouvelles
Son Exc. Mgr Maurice Baudoux
Goûter

Les visiteurs des écoles françaises des quatre provinces de l'Ouest ont tenu leur 6e réunion annuelle au secrétariat de l'AECFM, mardi et mercredi de cette semaine, sous la présidence de leur doyen, M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur du sud de la Saskatchewan.

Au cours de leurs études et discussions, ils ont particulièrement analysé les problèmes scolaires communs dans les écoles des diverses provinces, ils ont fait une étude comparative des rapports des Commissions Royales MacFarlane et Cameron, ils ont élaboré certains points susceptibles d'intensifier les relations interprovinciales au sujet des concours de français, d'une revue pédagogique, des cours d'été, etc., ils ont parlé d'écoles normales, de mouvements de jeunesse d'âge post-scolaire, de bourses, de manuels de catéchisme, de festivals, de diction et de phonétique, de l'atmosphère qui règne dans les écoles françaises, etc.

Les quatre longues sessions qui ont marqué cette réunion ne les ont pas empêchés d'aller visiter les élèves des grades 1 et 4 de l'école Taché et de participer à un banquet organisé en leur honneur à l'hôtel Marion par des amis franco-manitobains, sous la présidence d'honneur de M. Léo Rémillard, président de l'AECFM. A la fin du repas, présentés par le R. P. G. Ramaekers, S.J., et remerciés par MM. L. Rémillard et L. Desjardins, ils ont à tour de rôle parlé de la situation française actuelle en Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Les convives ont manifesté leur appréciation par des applaudissements maintes fois réitérés.

La photo ci-dessus a été prise au cours d'une des sessions au secrétariat de l'Association: on voit, de gauche à droite, assis, M. l'abbé Alcidas Ricard, du diocèse de St-Paul, visiteur des écoles de l'Alberta, le R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur au Manitoba, M. l'abbé Roger Ducharme, M. Antonio de Margerie, de Vonda, secrétaire de l'ACFC; debout, M. René Préfontaine, agent de liaison de l'AECFM et hôte des visiteurs, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, M. Marcel Lancelot, président du comité de Fonctionnement Scolaire de l'AECFM, M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, visiteur des écoles du nord de la Saskatchewan, le R. P. Philibert-Marie Paré, O.F.M., visiteur des écoles de la Colombie-Britannique, et M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles du Manitoba.

L'honorable Antonio Barrette, premier ministre du Québec

QUEBEC — L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, a été choisi à l'unanimité, le jeudi 7 janvier, pour succéder à l'hon. Paul Sauvé, décédé subitement le 2 janvier, à sa résidence de St-Eustache, comme premier ministre de la province de Québec et chef de l'Union Nationale. C'est le 22e premier ministre du Québec depuis la Confédération, si l'on tient compte que ses prédécesseurs, les honneurs L.-Olivier Taillon, Adélard Godbout et Maurice Duplessis ont été appelés à diriger les destinées de la province à deux reprises différentes.

L'hon. Paul Sauvé n'avait détenu le pouvoir que pendant moins de quatre mois, en dépit d'une constitution apparemment très robuste et d'une remarquable formation militaire, qui permettaient à la population du Québec d'espérer que son règne serait long et fructueux.

Le nouveau premier ministre, l'hon. Antonio Barrette, siège à l'Assemblée Législative depuis 1936. Il a toujours été l'une des grandes figures de la députation québecoise. D'une stature impressionnante, d'une rare puissance de travail, d'une énergie que même la maladie n'a pu dompter, le nouveau chef du gouvernement a l'exceptionnel mérite d'être un homme qui s'est formé lui-même et a brûlé les étapes.

Sorti de l'école à l'âge de 14 ans, il entrait comme messager aux ateliers du C.N.R., à Joliette sur l'équipe de nuit, à 5 sous de l'heure, pour 12 heures nocturnes. S'il avait dû quitter l'école très tôt, il voulut se donner lui-même l'instruction avancée que les circonstances de la vie ne lui avaient pas permis d'acquérir au collège et à l'université. Grâce à son amour des livres et de l'étude, M. Barrette ne tarda pas à devenir un homme d'une vaste culture, qu'il n'a cessé d'améliorer par la suite. Ses activités dans le monde ouvrier, la politique et les mouvements sociaux, lui ont aussi permis de devenir un orateur de tout premier ordre. Tous ceux qui le connaissent, rendent hommage à sa fermeté, mais aussi à sa grande courtoisie et à sa gentilhommerie. Ajoutons qu'il est bilingue parfait et possède une longue expérience de la politique québecoise.

Ministre du Travail

L'hon. Barrette fut élu pour la première fois à la Législature de Québec lors des élections générales de 1936, sous l'étiquette de l'Union Nationale. Il a constamment été réélu depuis; à savoir: aux élections générales de 1939, 1944, 1948, 1952 et 1956.

Lorsque son parti — l'Union Nationale — revint au pouvoir en 1944, l'hon. Barrette se vit confier le portefeuille du Travail dans le gouvernement de Québec. Il a joué depuis cette date un rôle décisif sur la scène ouvrière de sa province.

Certaines de ses réalisations sont citées en exemple dans les autres provinces du Canada et jusque dans les pays étrangers. Qu'il suffise de souligner l'adoption du système de Timbres de Vacances, la création des Centres d'Apprentissage — il a été appelé "Le Parrain du Système d'Apprentissage" qui porte le nom de Formule Barrette — l'établissement de la Clinique de Réhabilitation, la fondation de Services de Placement pour les tuberculeux et les infirmes, la création d'un département d'Hygiène Industrielle à la Commission des Accidents du Travail.

La médiation personnelle de M. Barrette dans les conflits ouvriers a retenu l'attention, soulevé l'admiration de toute la province et fait qu'il jouit d'un grand prestige à travers tout le pays.

L'un des conflits ouvriers les plus difficiles qui se soient jamais produits dans la province de Québec est celui du textile en 1947. Par suite du règlement qu'il réussit alors, 6,000 tisserands ont obtenu $1,000,000 en arrérages et $3,000,000 en augmentation de salaire annuelle. Il y a eu aussi le règlement de la grève de l'Aluminium à l'été 1957.

Fidèle à M. Sauvé

M. Barrette a tenu sa première conférence de presse dans

(Suite à la quatrième page)

Quatre jubilés sacerdotaux au collège de Gravelbourg

GRAVELBOURG — C'est un grand honneur pour le collège Mathieu de Gravelbourg de fêter, les 17 et 18 janvier, cent ans de ministère sacerdotal par les jubilés d'argent de quatre anciens du séminaire Mazenod ou du collège. Ce sont: Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Laflèche, M. l'abbé René Bérubé, curé à Mazenod, et M. l'abbé Oscar Lemay, curé à Val Marie.

Le dimanche 17 janvier, à 8 h. p.m., au gymnase du collège, un drame "Les Chevaliers de la Table Ronde" marquera le Te Deum de reconnaissance générale envers les héros de ces fêtes.

Le lundi 18 janvier, à 10 h. p.m., une messe pontificale, chantée en la cathédrale par Son Exc. Mgr Paul Piché, assisté de ses trois confrères jubilaires, exprimera leur reconnaissance à Dieu. Le R. P. Alexandre Josse, O.M.I., ancien professeur et supérieur du séminaire de Gravelbourg, sera le prédicateur à cette occasion.

Un banquet intime pour le clergé et quelques invités sera servi au collège, faisant suite à la partie religieuse des célébrations.

Invitation particulière aux anciens, aux paroissiens et aux amis des jubilaires tant à la séance de dimanche qu'à la messe pontificale de lundi.

Session à Regina le jeudi 11 février

REGINA — La quatrième session de la 13e législature de Saskatchewan commencera à Regina le jeudi 11 février, a annoncé le 6 janvier l'hon. T. C. Douglas, premier ministre.

Après l'ouverture traditionnelle et la lecture du discours du trône, jeudi, il y aura séance de routine le vendredi. Les débats commenceront vraiment le lundi suivant, 15 février.

En Saskatchewan

Le Club des 100 (A.C.F.C.)

Il y en a pour tous les goûts

Il y en a qui enfouissent leur "argin" au fond d'un bas de laine . . . C'est dommage!

Il y en a qui le gaspillent, bel et bien, le boivent, en abusent lamentablement. C'est triste!

Il y en a qui font de gros placements dans de supposées fabuleuses mines d'uranium et qui, par la suite, s'en arrachent les cheveux. Ils ont été joués. Ça n'aide pas beaucoup nos causes! Et quel dégât!

Il y en a qui mettent leur argent à la banque, sans plus. C'est mieux que rien! Mais ça pourrait tellement être plus utile aux oeuvres!

Il y en a qui déposent leurs économies à la Caisse Populaire. C'est mieux! Mais quand pensera-t-on à l'A.C.F.C.?

Heureusement, il en est qui prélèvent régulièrement sur leurs "petites dépenses", la part de l'A.C.F.C. A la bonne heure!

Il en est qui font à l'A.C.F.C. des prêts à fonds perdus. C'est un placement qui rapporte sur terre et au ciel. Bravo!

Il en est qui couche l'A.C.F.C. sur leur testament. Autre magnifique façon d'aider une oeuvre éminemment catholique, oeuvre d'apostolat et oeuvre d'éducation française à la fois. Bravissimo!

Aider l'A.C.F.C. est donc un placement très sérieux, très solide, très sûr. C'est acheter des actions "de préférence, de priorité et privilégiées", à dividendes spirituelles incalculables, puisqu'il y va de l'avenir de notre jeunesse de la Saskatchewan dont la vie sera heureuse ou désastreuse selon qu'on y aura mis généreusement du sien pour la former franchement "à la canadienne-française" comme Dieu l'a voulu, comme Dieu le veut!

Souscrire au "Club des 100" est donc également un placement avantageux.

Avis aux intéressés: Adressez votre chèque de $25.00 ou plus au: "Club des 100 de l'A.C.F.C.", Vonda, Sask., ou à: M. l'abbé Roger Ducharme, ptre, Gravelbourg, Sask.

Pour vous avantager, les livres sont encore ouverts.

QUATRIEME LISTE

Mme Marguerite Wilbaum, Regina	$25.00
M. le Dr Rodrigue Taillon, Assiniboia	25.00
M. le Dr Victor Radoux, Québec	25.00
M. l'abbé François Marcotte, Redvers	25.00
M. l'abbé Herménégilde Poirier, Forget	25.00
Une grande admiratrice du "Club des 100", Prince-Albert	25.00
M. Eugène Durette, Debden	25.00

MEMBRES INSCRITS DEPUIS OCTOBRE 1959: 50,
DEPUIS JANVIER 1959: 80.

"Le Bourgeois Gentilhomme" de Molière au théâtre Plaza le 25 janvier

L'Alliance Française du Manitoba présentera à ses membres et aux nombreux amis du film français "Le Bourgeois Gentilhomme", le lundi soir 25 janvier au théâtre Plaza, rue Marion, à St-Boniface.

La classique comédie de Molière, divertissement royal joué depuis 300 ans par la Comédie-Française à Paris, a été portée en couleurs à l'écran et le film-spectacle d'une durée de projection de 95 minutes fut présenté pour la première fois lors du festival de Venise en 1958. Les plus sévères critiques s'entendent pour affirmer que le film "est une réalisation extrêmement soignée, de grand goût, où la couleur est toujours châtoyante. Quant au jeu, il est celui de la scène, mais découpé avec avantage au cours de l'action en premiers plans et plans éloignés qui, de toute façon, rapprochent de nous les personnages".

On connait l'histoire de M. Jourdain, marchand de drap qui veut devenir gentilhomme et pour cela apprendra la danse, la musique, l'escrime et la philosophie. Mme Jourdain est inquiète des dépenses que Dorante fait faire à son mari et préfère que sa fille, Lucile, épouse Cléonte. Les domestiques des deux jeunes gens usent de subterfuges pour que M. Jourdain accepte Cléonte pour gendre. Ils simulent l'arrivée du fils du Grand Turc à Paris et, dans un ballet oriental, confèrent à M. Jourdain le titre de Mammamouchi, sa fille épousant le fils du Grand Turc qui n'est autre que Cléonte déguisé.

Sauf quelques réserves pour les enfants, le texte de Molière convient à tous en raison de sa valeur classique et de la discrétion avec laquelle il présente les situations.

"Le Bourgeois Gentilhomme" est du très beau théâtre filmé. Comme au théâtre, ce qui est premier, c'est la mise en relief du dialogue et du jeu des interprètes, comme le signale Jean Meyer, son metteur en scène. Cependant, le cinéma rend des services éminents au théâtre, mettant en valeur des détails, des expressions, des jeux de scène; et ce texte universellement connu de Molière prend une valeur spéciale grâce à la caméra d'Henri Alekan et au studio qui permit à Suzanne Lalique de bâtir des décors plus spectaculaires que les planches. Le jeu des acteurs, dans la ligne de la Comédie-Française, révèle les vertus des traditions qu'ils suivent diligemment.

C'est Louis Seigner qui joue le rôle de Monsieur Jourdain. L'ineffable maître de philosophie est Georges Chamarat. Les maîtres de danse et de musique Jacques Charon et Robert Manuel sont excellents. Mme Andrée de Chauveron est une Madame Jourdain épanouie . . .

"Le Bourgeois Gentilhomme" promet une très agréable soirée à tous ceux qui se rendront au théâtre Plaza le lundi soir 25 janvier. Combien désireraient se rendre à la Comédie-Française de Paris? Leur désir se trouvera réalisé grâce à la magique du cinéma. Bienvenue à tous.

La fin des songes

Deux hommes mariés causent ensemble.

— Ma femme, dit le premier, c'est un ange. Oui, oui, je ne crains pas de le répéter: c'est un ange véritable!

— Tu es bien chanceux, de répondre le second. La mienne est encore en vie!

La TV en couleur n'est pas très éloignée

OTTAWA — Le Bureau des Gouverneurs de la radio a laissé entendre récemment que l'avènement de la télévision en couleur, au Canada, n'était pas très éloigné.

Dans une déclaration faite au moment de la promulgation des règlements de la télévision, le BFR a dit qu'il n'a pas l'intention "présentement" d'émettre des permis pour la télévision en couleur. Il ajoutait:

"Toutefois, les postulants à des permis pour une deuxième station de TV feraient bien de prévoir toutes dispositions qui leur faciliteraient la transmission d'émissions télévisées en couleur".

Notes agricoles

Les coopératives agricoles sont de plus en plus indispensables

Le 23 novembre dernier, à Ottawa, se rencontraient des délégués de tous les ministères provinciaux de l'Agriculture et des représentants des associations agricoles du pays avec les dirigeants et les économistes du ministère fédéral de l'Agriculture. C'était à l'occasion de la vingt-et-unième conférence agricole fédérale-provinciale au cours de laquelle, comme à l'accoutumée, les économistes présentèrent leurs études sur la situation et les perspectives de l'Agriculture canadienne. De ces rapports et des discussions qui les suivirent se dégagent les prévisions de l'agriculture pour les douze mois à venir. L'expérience démontre qu'elles sont généralement assez exactes et les cultivateurs attendent toujours avec impatience les mots d'ordre auxquels elles donnent naissance.

Peu de changements prévus pour 1960

Depuis 1949, si l'on excepte les années 1951 et 1952, la situation du cultivateur a eu constamment tendance à se détériorer. Alors que les prix des produits agricoles sont demeurés, dans leur ensemble, à peu près au même niveau, le coût de production sur la ferme s'est accru d'environ 25% et la marge de profit s'en est trouvée diminuée d'autant. Ce n'est pas sans preuves indiscutables que la Commission fédérale d'enquête sur les écarts de prix, dans son rapport qu'elle vient de rendre public, a dégagé la classe agricole de toute responsabilité dans la hausse des prix de détail des denrées alimentaires au cours de la période 1947-1957. En 1958, les cultivateurs opéraient avec une marge tellement réduite de profit que seuls les plus efficients réussissaient à tirer leur épingle du jeu. En 1959, leur situation n'a été guère meilleure et 1960 serait à peu près dans la même veine. Au fait, voici ce qu'en pensaient les économistes de la conférence fédérale-provinciale de la fin de novembre dernier.

1. Le revenu en espèces des fermes demeurera à peu près le même en 1959 qu'en 1958, ou un peu moindre;

2. Les prix que les cultivateurs ont payés, en 1959, pour les denrées et les services de production et de consommation dépasseront ceux de 1958 d'environ 2% et les frais d'exploitation auront nécessairement augmenté. Cette tendance va vraisemblablement continuer en 1960;

3. Puisque le revenu en espèces à la ferme n'augmentera pas, que les frais de production s'accroîtront et que le revenu demeure à peu près inchangé, le revenu net réalisé à la ferme et le revenu agricole net, en 1960, seront probablement plus bas qu'en 1959.

Dépouillées du jargon des économistes, ces perspectives signifient qu'en 1960, le dollar de bénéfice net du cultivateur sera plus difficile à réaliser qu'en 1959. Il lui faudra produire plus efficacement, améliorer la gestion de son entreprise, mieux s'adapter aux exigences des marchés et, surtout, jouer le rôle qui lui revient dans la mise en marché des produits. A ce dernier égard, surtout, sa coopérative lui offre un moyen efficace d'améliorer sa situation.

Rôle bienfaisant des coopératives

Nous avons vu que le cultivateur est coincé entre deux tendances. D'une part, un coût de production qui augmente sans cesse, d'autre part des prix à la ferme toujours sensiblement les mêmes. Or les coopératives sont justement les institutions les plus aptes à assurer un meilleur revenu aux cultivateurs puisqu'elles leur permettent de se procurer à meilleur compte le matériel de production et d'obtenir le meilleur prix pour leurs produits. S'agit-il, par exemple, pour une entreprise coopérative, de procurer à ses membres des marchandises d'utilité professionnelle? La commande qu'elle transmet à la Centrale, la Coopérative Fédérée, s'ajoute à toutes celles des autres sociétés affiliées pour conférer à cette centrale un important pouvoir d'achat lui permettant d'acheter aux meilleures conditions possibles des marchandises de première qualité. Et ce pouvoir d'achat fournit à l'acheteur, en présence du fournisseur, un argument d'autant plus persuasif qu'il est considérable, c'est-à-dire qu'il représente les besoins d'une vaste clientèle.

Avec ses 378 coopératives affiliées groupant 55,000 cultivateurs, la Coopérative Fédérée possède déjà un pouvoir d'achat qui lui permet de transiger avantageusement avec ses fournisseurs. Il serait encore un facteur plus puissant s'il y avait plus de cultivateurs sociétaires des coopératives locales et s'ils utilisaient davantage les services de ces dernières.

Si du domaine de l'approvisionnement, nous transposons cette force à celui de la vente, nous aboutissons au même résultat. Le pouvoir de marchandage que confèrent les coopératives aux cultivateurs leur permet de discuter de prix et de conditions de vente, sans aucun préjudice aux consommateurs, car c'est au niveau des intermédiaires que le coopérateur réalise le plus souvent ses gains. Il y a plus. Il puise aussi des avantages financiers lorsqu'il pénètre dans les domaines de la transformation et de la mise en marché, terrains où le cultivateur isolé ne peut s'aventurer avec avantage que par exception. Les coopératives fournissent aux cultivateurs l'opportunité de se rendre le plus près possible du consommateur et de bénéficier d'une part plus considérable du dollar déboursé par ce dernier.

La coopérative apporte un autre élément de solution au problème que pose au producteur agricole la diminution de la marge de profit. Elle vise à l'amélioration de la qualité des produits qu'elle vend pour ses usagers et du matériel qu'elle leur procure. La réalisation de ce double objectif veut dire plus d'argent dans le gousset de ses membres. Il y a aussi les profits qui leur sont partagés en fin d'année lorsque l'entreprise, après avoir payé tous ses frais et pourvu aux besoins d'une saine administration, décide de distribuer des trop-perçus. Le partage se fait sur une base proportionnelle au chiffre d'affaires des sociétaires et, pour d'aucuns, cette ristourne peut convertir une production considérée comme non rentable durant l'année, en une entreprise rémunératrice en fin d'exercice. Rappelons que c'est une des caractéristiques de l'entreprise coopérative de distribuer ses excédents d'opérations, non pas d'après la mise de fonds des souscripteurs, mais selon le chiffre de leurs transactions.

Au seuil d'une nouvelle année dont les perspectives, sans être sombres, laissent tout de même peu de place à des espoirs de fortes améliorations dans la situation agricole, il est bon de soumettre à la considération du cultivateur quelques-uns des avantages offerts par la formule coopérative. Celle-ci lui donne l'opportunité d'améliorer son sort en travaillant sur des facteurs où il a une influence directe et où la décision ne relève que de lui. Certes, les coopératives seules ne peuvent régler tous les problèmes, mais elles apportent des éléments de solution que trop de cultivateurs ont encore tort d'ignorer. La prise de position favorable qui s'impose à leur endroit ne saurait éliminer le recours à d'autres mesures que le cultivateur jugerait opportun de réclamer. Il demeure, cependant, que le patient aurait tort d'ignorer le calmant qui se trouve à la portée de sa main, sous prétexte qu'il va commander le remède à tous ses maux.

J.-B. ROY, agronome.
(Ensemble, 23 décembre 1959)



PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai fixé pour la réception des soumissions pour "LA FOURNITURE DE REMORQUES, POUR LE TERRITOIRE DU YUKON", est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 10 FEVRIER 1960.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 JANVIER 1960.

PS-60-3



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR ENLEVEMENT D'ORDURE MENAGERES ET DE CENDRES, DIVERS EDIFICES FEDERAUX, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 24 FEVRIER 1960.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer, par l'entremise de: L'architecte en chef, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 ouest, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-ARCH-60-6



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR

1. Bureaux en chêne à double corps de tiroirs et à tablette fixe pour machine à écrire — 450-440-H-191;

2. Bureaux en chêne à double corps de tiroirs et à dessus plat, conférence — 450-440-H-192;

3. Bureaux de secrétaire à dessus plat et à tablette à droite, en chêne — 450-440-H-194;

4. Tables de bureau, 4 pieds; 6 pieds et de salle de réunion — 450-440-H-200;

5. Bureaux de secrétaire à dessus plat et à tablette à gauche, en chêne — 450-440-H-195;

6. Bureaux en chêne à double corps de tiroirs et à dessus plat — 450-440-H-196;

7. Tables de bureau, 5 pieds, type "B" — 450-440-H-199",

seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 4 FEVRIER 1960.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du préposé aux achats et aux approvisionnements, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, édifice Ralston, case postale 875, Halifax (N.-E.); de l'architecte régional, édifice des Douanes, case postale 1350, St-Jean (N.-B.); de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de l'architecte régional, 75, boulevard des Capucins, Québec (P.Q.); du directeur régional, 10225, 100e Avenue, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

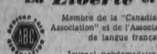
Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-PS-60-4



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES. — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

NOTES DE LA SEMAINE

(Suite de la première page)

diplomatiques plutôt que défensives. Enfin on se demande pourquoi deux tiers du budget de la défense sont consacrés à maintenir une armée et une aviation desuètes, munies d'équipement arriéré, tandis que le tiers de ce budget est dépensé pour les armes nouvelles.

Débat important qui peut être question de vie et de mort pour le pays.

Déclaration des droits

Un des projets de loi les plus chers à M. Diefenbaker figurera sans doute au calendrier de la session fédérale cet hiver. Il s'agit du Bill C-60 qui prétend définir et protéger les droits humains des citoyens du pays en autant que l'autorité fédérale entre en jeu. Le premier ministre a présenté ce Bill en 1958, pour discussion, et il a été obligé d'en remettre la considération au cours de l'année 1959.

Le texte du mois de septembre 1958 est assez simple; déclaration en quelques phrases des libertés dont les Canadiens jouissent et continueront de jouir (liberté de la personne, de la parole, de la religion, etc.); définition des droits d'un prisonnier (droit de ne pas être soumis à la torture, droit d'avoir un avocat, droit de savoir pourquoi on l'arrête, etc.); proclamation que toute autorité fédérale doit respecter ces libertés; description de la priorité à accorder à la sécurité du pays en temps de guerre, par la suspension des libertés habituelles.

M. Diefenbaker a admis que le projet est devenu plus compliqué par suite des représentations de plusieurs personnes et organisations. En effet, on se demande: comment définir la base des droits humains (Dieu? l'Etat? la Tradition?); pourquoi les cours de justice ne suffisaient pas à la tâche; comment protéger les citoyens qui tombent sous la juridiction des provinces; comment réconcilier les droits de différents groupes de citoyens. Les Canadiens français se demandent un peu comment sauvegarder leurs droits traditionnels dans un document qui met tous les citoyens, les nouveaux et les anciens, sur le même pied.

Il sera peut-être utile à tous les législateurs et aux spectateurs de se rappeler que celui qui reconnait le droit d'un autre, s'impose par le fait même un devoir. Et aussi que les droits de l'homme viennent du Créateur, autrement l'Etat qui les donnerait pourrait les enlever.

"Afin qu'ils soient un"

S. S. Jean XXIII, dès sa première encyclique, a indiqué le programme de son pontificat: la glorification de la Chaire de Saint-Pierre comme symbole de l'unité de tous les peuples du monde dans un seul bercail. Le Pape a parlé de la triple unité de l'Eglise: unité de foi, de gouvernement et de pratique religieuse, comme étant la réalisation de la promesse du Christ. Cette unité est clairement visible à ceux qui savent la reconnaître et s'y identifier afin que, selon la volonté de son divin Fondateur, ils soient invités à la demeure de leur Père unique, sise sur le roc de Pierre. Cette unité est un don de Dieu qu'on ne peut perdre et qui ne peut nous être enlevé. Il n'y a qu'une Eglise et qu'un Christ.

Le Vicaire du Christ a souvent fait appel à tous, demandant des prières pour cette unité qui lui tient tant à coeur. Il s'adresse autant à nos frères séparés qu'à nous, membres de l'Eglise véritable, les suppliant de se rallier à la "Chaire de Pierre". C'est ainsi que le thème de l'Octave d'Unité, observée chaque année du 18 au 25 janvier, s'inspire des paroles mêmes du Souverain Pontife, pour ramener à l'Eglise, par la prière commune, toutes ces âmes égarées.

En effet, cette campagne de prières commence le jour même de la fête de la Chaire de St-Pierre à Rome, fête qui rappelle la dynastie ininterrompue des successeurs de l'Evêque de Rome et du Vicaire du Christ. Le Prince des apôtres devint le gardien officiel de la révélation que le Christ a laissée en héritage à tous les hommes. Le symbole de son autorité est la Chaire de Pierre. Elle est aussi le symbole de l'unité de l'Eglise, de cette unité qui ne périra jamais parce qu'elle est un don de Son divin fondateur. L'Eglise est indestructible, car elle est scellée du sang même du Christ.

L'Octave se termine le jour de la fête de la Conversion de saint Paul, qui, après avoir été "pris de force" par le Christ lui-même, devint, de persécuteur qu'il était, le grand apôtre qu'on connait, parcourant le monde à la recherche des âmes. Son zèle alla grandissant sans cesse jusqu'au jour où un soldat lui trancha la tête dans un jardin romain.

Les saints apôtres Pierre et Paul sont les patrons de l'Octave d'Unité. Le Chemin de Damase est la route que doit suivre toute âme qui cherche sincèrement le salut et la paix.

En priant pendant cette Octave, il faut envisager non pas une fédération de différents groupes réunis, mais bien l'unité que le Christ désire dans une seule Eglise. Jean XXIII rappelle encore à ceux qui sont séparés, qu'ils doivent revenir là d'où sont partis leurs ancêtres et qu'il attend anxieusement leur retour.

Fondée en 1908 par le R. P. Paul James Francis, un converti au catholicisme, l'Octave d'Unité reçut la bénédiction de saint Pie X en 1909. Cette dévotion est maintenant répandue dans tout le monde catholique. Voici les intentions pour lesquelles les fidèles doivent prier chaque jour de l'Octave:

18 janvier: Fête de la Chaire de St-Pierre à Rome — le retour de toutes les autres brebis au bercail de saint Pierre, le seul pasteur.

19 janvier: Le retour de tous les "séparatistes orientaux" à la communion au Siège apostolique.

20 janvier: La soumission des Anglicans à l'autorité du Vicaire du Christ.

21 janvier: Que les Luthériens et les autres protestants de l'Europe continentale retrouvent le chemin vers la sainte Eglise.

22 janvier: Que les chrétiens d'Amérique deviennent Un en communion avec la Chaire de Pierre.

23 janvier: Le retour aux sacrements des catholiques égarés.

24: janvier: La conversion des Juifs.

25 janvier: Fête de la conversion de saint Paul — La conquête missionnaire du monde pour le Christ.

"Les Français dans l'Ouest canadien"

C'est le titre d'un ouvrage fort intéressant que publiait il y a quelques mois un journaliste aussi connu à Montréal que dans l'Ouest canadien, M. Donatien Frémont. La dédicace, comme le titre, indique ce que sera l'ouvrage: "A la mémoire des valeureux pionniers, hommes et femmes, de France, qui sont venus faire leur humble part pour que se perpétuent dans l'Ouest canadien les traditions et la langue de leur patrie".

Il sera donc question et uniquement des Français, pas des Canadiens français, dans ce volume. Voilà qui peut paraître singulier quand on sait la part des nôtres dans le développement de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta, puis, à un moindre dégré, de la Colombie. Mais il faut savoir aussi qu'à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, il y eut un fort mouvement d'immigration de France vers les provinces de l'Ouest, colons venus accompagner des missionnaires ou tout simplement à la recherche d'un pays neuf et riche ou encore, dans certains cas, en quête de voyages et d'aventures. Il faut savoir aussi que notamment au Manitoba s'ouvrirent ainsi des paroisses presque complètement faites de Français et que dans la ville de St-Boniface, par exemple, s'établirent quelques centaines de familles qui font encore de cette ville une agglomération où l'on compte très nombreux les citoyens de naissance française ou nés de parents français.

M. Frémont pouvait donc et avec raison s'arrêter dans son livre à ne rappeler et à n'étudier que le rôle de ces Français dans notre ouest canadien.

Il le fait d'une plume alerte et de façon qui captive du commencement à la fin tous ceux qui aiment la grande et la petite histoire. Son livre, c'est à la fois une fresque et une humble chronique de faits dont l'importance peut varier mais qui gardent toujours de l'intérêt, surtout si on a eu l'avatange de visiter les villes et les centres ruraux de l'Ouest canadien où l'on a pu retrouver, au passage seulement, la trace des plus connus de ces Français. A côté de figures missionnaires attachantes, on voit des colons, des cultivateurs, des bourgeois, d'anciens artisans, des travailleurs de toutes classes, des nobles, des "artistes" sans fortune, bref, toute une population très variée d'origine française qui se lance là-bas dans la lutte pour la vie avec tout ce que cela peut comporter de nouveau pour des Français, de hasardeux et même de périlleux. Certaines pages, certaines aventures — et il y en a! — certaines figures sont de l'histoire dans ce qu'elle peut avoir de plus pittoresque. Il y a de grandes âmes, des gens héroïques dans ces Français de l'Ouest; il y a aussi quelques personnages moins attachants mais peut-être plus amusants.

Le livre de M. Frémont présente donc un aspect trop peu connu du passé encore jeune des provinces de l'Ouest. L'auteur a lui-même vécu une grande partie de sa vie dans ces provinces. Il les connait et il en parle avec amour, comme il met tout son coeur à rappeler le rôle qu'y ont joué ses compatriotes. Historien consciencieux, il ne torture pas les faits, il ne donne pas aux Français plus que leur part, mais il la leur donne et c'est justice. Son ouvrage ne pourra pas être ignoré de tous ceux qui auront à écrire sur cette si vaste partie de notre pays. A l'avance, M. Frémont leur a rendu service tout en donnant à nos lettres une oeuvre qui vaut d'être lue et qui est très agréable à lire.

On peut se procurer "Les Français dans l'Ouest canadien", aux Editions de **La Liberté et le Patriote**, à Winnipeg, Manitoba.

Julien MORISSETTE
(Notre Temps)

Pour l'unité chrétienne

La "Semaine de prière pour l'unité chrétienne" a lieu annuellement du 18 au 25 janvier. Elle est plus que jamais opportune, car le Concile oecuménique annoncé par S. S. Jean XXIII peut avoir des conséquences importantes pour cette Unité et doit par conséquent s'appuyer sur les prières des fidèles du monde entier. La prière officielle sera annoncée et même récitée dans les églises. Il faudra y prendre part. Mais chacun peut privément à l'église, ou dans son foyer, en famille, prier pour cette cause qui tient tant à coeur au chef de l'Eglise.

Sommaire de RELATIONS

(Janvier 1960)

Editoriaux: Nouvelle encyclique sur les missions. — Liberté et paix. — La nouvelle formule d'aide fédérale aux universités. — Magis amica veritas.

Articles: La première année de Jean XXIII — Joseph Ledit. Procès et condamnation du nationalisme canadien-français — Richard Arès. Simple histoire de missionnaire — Luigi d'Apollonia. Vers un renouveau social? — Jacques Cousineau.

Au service du français: Tout au début — J. d'Anjou. Divorce et droit naturel — Richard Arès.

Le théâtre: Noir sur noir — Georges-Henri d'Auteuil.

Au fil du mois: Culture canadienne ou cultures au Canada? — Le sang du peuple hongrois. — Non pas "Société", mais "Compagnie" de Jésus.

Lecture du mois: Amour, mariage, bonheur — J. d'Anjou.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $4.00 par année — le numéro: $0.35.



L'électrification rurale — Grâce à la mise en valeur incessante des forces hydrauliques du Canada, l'électricité se trouve maintenant dans d'innombrables régions rurales isolées et dispersées sur de vastes étendues. Le pylône d'acier, point de repère qu'on rencontre partout maintenant, joue un rôle essentiel dans l'alimentation des réseaux d'électrification rurale qui sillonnent systématiquement les campagnes et ont rendu possible une exploitation agricole plus efficace et plus productive.

Tous les ans, d'un bout à l'autre du pays, on voit surgir de nouvelles lignes de transmission à mesure que les demandes des réseaux de distribution augmentent dans les campagnes. Présentement, plus de 70 pour cent de toutes les fermes du Canada sont desservies. La capacité hydro-électrique du Canada se chiffre actuellement par 24,884,848 CV, ce qui équivaut à moins de 30 pour cent de ses ressources totales.

Afin de faciliter l'exploitation ultérieure de nos abondantes ressources de houille blanche, les ingénieurs hydrauliciens du ministère fédéral des Ressources poursuivent activement l'étude du débit des cours d'eau du Canada. Leurs recherches amèneront éventuellement l'érection de nouveaux pylônes qui apportent puissance et vie plus facile aux fermes canadiennes.
(Photo Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales)

Billet du vendredi

Le poète Carl Sandburg de passage à Paris

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On dirait que les Français viennent de découvrir Carl Sandburg. Ils sont en retard. Comme le poète de l'Illinois s'arrêtait à Paris, revenant d'un voyage en Russie soviétique, ils lui firent fête en quelques milieux et les journaux publièrent à son sujet de sympathiques articles. On voit en lui, non sans raison, un produit violent et réaliste du centre-ouest américain, une sorte de continuateur de **Walt Whitman**.

Agé aujourd'hui de 81 ans, l'écrivain reste ce qu'il fut dans sa jeunesse, et l'on se demande ce qui sortira de son séjour au paradis communiste. Car homme plus personnel et direct que Sandburg n'existe pas en de nombreux exemplaires. Il est un lyrique, qui ne manque de fougue ni de verbe élevé, ni d'une manière d'insolence dont il fait parade, et qu'on accepte. Il n'est point moralisateur et dans la lune comme Whitman, en marge de la société des hommes, mais il abonde comme lui en images qui ne s'entendent pas avec facilité.

Ce en quoi il rejoint peut-être les poètes dits modernes, tant en Europe qu'en Amérique: Etats-Unis et Canada. Il est le barde de l'énergie et de la volonté agissante, qu'il ne chercha point chez les financiers-phénomènes et les barons de l'industrie, mais dans les couches profondes du peuple. Dans un but de documentation, il enquêta lui-même chez les hommes des hauts-fourneaux, des cargos et des abattoirs, comme il promena sa curiosité dans les champs des paysans.

* * *

Il n'est pas tout à fait juste de dire que les Français se rendent compte de l'existence de Sandburg. Ils le retrouvent, plutôt qu'ils ne le découvrent. Car ils publièrent de lui, en traduction, au moins quatre de ses recueils: **Poèmes de Chicago**, dès 1916; **Epluchers de maïs** (1918); **Bonjour, Amérique!** (1928); **Le Peuple, oui** (1936). Mais ces oeuvres n'atteignirent qu'un public restreint, et elles sont oubliées de la plupart, même chez les lettrés. Car la poésie, si elle n'est morte en France, n'y a cours qu'en des cénacles à demi-fermés. L'américaine moins que la française, ce qui est logique.

Carl Sandburg veut exprimer, comme le note Alain Bosquet, "l'élan vital d'une Amérique impatiente, spontanée, puissante, tonitruante". Mais il est peut-être lui-même en arrière sur l'époque, laquelle n'est pas la sienne. Car il y a longtemps qu'il la chante, son Amérique, d'une voix qui n'est plus celle de l'octogénaire. Il ne se renie pas, mais il est vraisemblable qu'il évolua comme d'autres, avec l'âge et le temps. Comme le note encore Bosquet, il n'appartient pas au siècle des certitudes, mais à celui des incertitudes, et les plus graves problèmes de son pays n'ont pas leurs racines dans les seuls Etats-Unis d'Amérique, mais dans l'univers entier. Ce que les Américains du monde politique commencent peut-être de voir, mais ne voient pas avec les yeux qu'il faudrait.

* * *

Né à Galesburg dans l'Illinois, de parents suédois qui venaient d'y immigrer dans une pauvreté totale, il travailla à droite et à gauche comme son père, avec l'unique souci de manger. Il ne commença ses études vraies qu'après l'âge de vingt ans, ayant combattu huit mois à Porto-Rico, pendant la guerre hispano-américaine. Il gagna le prix de ses cours, entra tôt dans le journalisme et la politique, fut correspondant en Norvège et en Suède en 1918, n'abandonna le travail des journaux qu'en 1933.

Entre-temps, il continua de donner des poèmes, dont le premier recueil parut en 1916. Mais son premier livre, **In Reckless Ecstacy**, date de 1904. Il lui fallut attendre jusqu'en 1914 pour qu'on lui accordât une véritable attention, et l'on vit alors en lui un Whitman plus jeune, moins éthéré que l'autre, qui connaissait le peuple pour avoir transpiré avec lui, essayait d'exprimer le paysage, les travailleurs et la foi en la vie de ce centre-ouest dont il était fils authentique. Il y a chez lui du réalisme, fruit de l'expérience, de l'exubérance, de la fantaisie et de la couleur, violente mais non inexacte. Il s'intéressa de près au folklore et donna en 1927 son **American Songbag**. Son oeuvre principale est sa monumentale biographie d'Abraham Lincoln, qui comprend six volumes, publiés de 1926 à 1939, auxquels il faut ajouter **Mary Lincoln, Wife and Widow** (1932), en collaboration avec Paul-M. Angle.

L'ILLETTRE.

La légende de notre patois

La légende d'un patois canadien-français, qui ressemblerait de loin à la langue française, a la vie dure. Elle donne lieu à toutes sortes de versions, plus ou moins insignifiantes, qui, lorsqu'elles nous sont rapportées, ne peuvent manquer de nous faire sursauter. Comme nous aussi, entretenons des légendes de cette sorte sur bon nombre d'étrangers, il n'y a pas lieu de prendre la chose au tragique. Il y a cependant des rectifications qu'il faut faire de temps à autre vis-à-vis certaines fausses "vérités".

Celle-ci, par exemple, que rapporte l'édition du 12 décembre du journal "France-Soir", sous la rubrique "Les potins de la commère". Selon cette dernière, M. Roland Michener, président des Communes canadiennes, aurait dit: "Un tiers de nos députés parlent français, mais comme j'entends un peu cette langue, ils s'expriment parfois en argot pour que je ne les comprenne pas. J'ai été obligé de prendre un interprète".

Qui nous fera croire que M. Michener ne comprend pas les députés canadiens-français à l'occasion de leurs interventions aux Communes? Le président de la Chambre à Ottawa a étudié le français ici à l'Université Laval, il a toujours entretenu des relations avec les Canadiens français, notamment par l'intermédiaire de l'Alliance canadienne dont il est membre. Il serait tout à fait surprenant que cet homme politique de langue anglaise, qui parle un très bon français, ne puisse soudainement comprendre "l'argot" des députés de langue française à Ottawa. Ils choisissent certainement d'autres endroits pour s'exprimer en argot. D'autant plus que l'argot ne se parle pas au Canada mais bien à Paris et que les Canadiens ont besoin d'une bonne initiation avant de saisir les charmes de ce parler typiquement parisien.

Il y a toutes les raisons de croire que les "commérages" de "France-Soir" sur l'argot de nos députés relèvent de la pure invention et que M. Michener n'a jamais prononcé les paroles qu'on lui attribue. Celles-ci, en revanche, contribuent à perpétuer une légende. "France-Soir" n'a pas hésité à tomber dans la petite sensation facile, dans le pittoresque artificiel, ce qu'il y a de plus facile à faire avaler aux lecteurs ignorants de tous les pays. Dans tout cela c'est peut-être la vérité qui se trouve, en fin de compte, la moins bien servie.

(Le Soleil)

A propos de la conférence du professeur Jones

Dans ses propos sur "le parler régional du Canada français", que vos lecteurs ont pu lire dans vos récentes éditions, M. Meredith Jones semble vouloir provoquer un peu tout le monde. La provocation est bonne dans un domaine où l'on souffre tant de l'indifférence et de la négligence, mais certaines énormités doivent être relevées.

Ne lit-on pas, au début de son exposé, des choses comme celle-ci: "Ni les uns (les Anglo-Canadiens) ni les autres (les Canadiens français) ne pourraient vraiment comprendre le vrai 'Parisian French'". Autrement dit, un Parisien en voyage au Canada en 1960 n'est guère plus avancé pour se faire comprendre qu'avant Samuel de Champlain! Ou celle-ci: "Le Canadien français moyen connait très peu les réelles qualités de son langage". Parbleu! le Français moyen connait-il celles du sien? L'homme moyen connait-il les réelles qualités du sang qui coule dans ses veines, ou de la langue qu'il parle, ou de tout ce qui vit en lui?

Après avoir mis en garde tout le monde et lui-même contre l'émotion, le Docteur étend l'objet de son étude sous l'oeil glacé de son microscope et le fouille en tous sens. Toujours privé d'émotion, il déclare que notre langue n'en est pas une. Ce serait, historiquement, le produit d'environ deux douzaines de patois, homogénéisés par les chefs de la Nouvelle-France . . . Notre langage n'est pas une langue "parce qu'il n'a pas vaincu tous les obstacles". C'est . . . un "parler"! Vous voyez la révélation! Ses auditeurs américains auraient pu répliquer que l'américain non plus n'est pas une langue, alors, ni l'espagnol qu'on parle au Mexique, ni le portugais qu'on parle au Brésil, ni la plupart des quelque 2,000 langues vivantes que l'on compte aujourd'hui dans le monde (d'après le professeur américain Lesting), et qui sont parlées par des vivants qui s'en servent pour se faire comprendre.

Le professeur reprend à son compte le classement classique de notre population en trois couches, classement très relatif mais acceptable, et qu'il devrait maintenir plus clairement par la suite. Au sujet du parler de l'habitant, je relève un exemple qui me parait complètement faux: "chevau", "animau", pour "cheval", "animal". Je doute beaucoup que M. Jones ou quiconque parmi vos lecteurs ait jamais entendu cette variante. Au palier supérieur, au petit salon de ceux qui parlent bien, le professeur place les commentateurs de Radio-Canada, les grands hommes politiques, les juges, quelques romanciers, quelques professeurs . . . et il trouve un petit coin pour les étudiants du collège de St-Boniface. Sait-il que parmi ces écrivains et ces professeurs, il en est qui placent toute la Gaspésie, tout le Saguenay, tout Charlevoix et davantage au niveau de ceux qui parlent le mieux au Canada?

C'est la classe moyenne (le peuple des villes), majoritaire aujourd'hui, qui parle le plus mal, c'est vrai. Et là où le professeur touche juste, c'est quand il dénonce le réel danger de notre langue: l'appauvrissement par l'intérieur et par l'apport de l'anglais non assimilé et non assimilable. Mais il va beaucoup trop loin dans ses assertions. D'après lui, on ne pourrait comprendre un Canadien français de classe moyenne sans une bonne connaissance de l'anglais. Ceci est peut-être vérifiable dans certaines régions où nous sommes en minorité, mais sûrement faux pour l'ensemble du Canada français.

La réflexion suivante nous fait douter du sérieux du professeur Jones quand il surnage l'histoire: "On a rarement vu un peuple fier dans une aussi mauvaise position linguistique . . ." L'histoire en donne maint exemple en Amérique même, celui des Aztèques pour n'en citer qu'un. Et la disparition des langues faibles est un des problèmes que pose notre civilisation moderne.

"On dit que" n'est pas un argument bien solide dans la bouche d'un professeur. Ecoutez le reste: "On dit qu'au moins 30,000 mots français ont été empruntés de l'anglais". C'est plus qu'il n'en faut pour former une langue! Voici ce que ma génération a appris dans un manuel des Frères des Ecoles Chrétiennes: "Sur 27,000 mots environ qui appartiennent à la langue française, 1,000 sont des mots étrangers venant des langues modernes et 14,000 ont été formés par les savants. Des 12,000 autres mots, 8,000 sont des dérivés ou des composés. Il reste donc à peu près 4,000 mots simples, qui sont comme le noyau de la langue. De ces mots simples, 400 sont des mots allemands importés par les barbares lors de l'invasion, et les 3,600 autres viennent du latin". ("Leçons de Langue Française", cours supérieur.) Permettez-moi de reproduire aussi un entrefilet (sans source): "Le français est une langue très riche puisqu'elle compte environ 32,000 mots; sur ce nombre, 18,000 viennent du grec et du latin, 12,000 sont d'origine populaire, 2,000 ont été empruntés aux langues étrangères ou aux langues des anciens peuples de la Gaule. En fait, sur ces 32,000 mots, il n'y en a guère que 4,300 qui forment le vrai fond de la langue et sont utilisés ordinairement. Sur ce dernier chiffre, 3,800 sont d'origine latine et l'on ne compte qu'une vingtaine de mots d'origine celtique".

A propos d'emprunt, M. Jones aurait été mieux avisé de dire combien de mille mots anglais proviennent du français et du dialecte normand.

Pour illustrer la détérioration de notre langue parlée, M. Jones a la tâche facile. Tout de même, M. le professeur, il est fort possible que des ouvriers vous comprennent si vous leur demandez une "bougie" (je n'ai jamais entendu d'autre mot) ou une "clé anglaise" (j'ai entendu ce mot aussi souvent que "wrench"). Je crois que vous prenez vos exemples en milieu minoritaire, là où le français, passé à l'arrière-plan, est inévitablement plus appauvri et plus fautif.

Pierre Daviault, qui côtoie aussi un milieu minoritaire, a été également très partial lorsqu'il a dit que tout nous arrive en traduction. Mon père appartient à l'une des deux classes populaires conventionnelles. Il lit des annales religieuses, un quotidien de Québec, un ou deux périodiques agricoles. La seule langue qu'il parle, c'est celle qu'il a apprise de ses parents et à la petite école. Il entend les sermons à l'église, il écoute la radio locale, et parfois Radio-Canada. Dans tout cela, dans tout ce "parler" qui lui est naturel et auquel il ne pense même pas, quelle est la proportion d'anglais traduit? Minime. Vous pouvez multiplier cet exemple par 10,000, et multiplier ensuite par comtés et par régions.

Le plus intéressant, c'est qu'un homme de cette classe peut converser avec un Haïtien, un Nord-Africain ou un Français, et qu'il n'y aura à peu près pas de difficulté de compréhension entre les deux. (Il y en aurait peut-être avec M. Jones.)

De toute son étude se dégage l'impression que "le Canada français est figé dans le traditionalisme". Il est regrettable que cette légende soit encore propagée par des gens qui, manifestement, nous connaissent fort mal.

Récemment je causais avec une Américaine établie depuis peu à Winnipeg. Elle eut l'occasion — et la surprise — d'apprendre qu'il y avait au Canada des gens qui ne parlent pas anglais. Avec des propagandistes comme le professeur Jones, on voit sous quelle lumière les Anglo-Canadiens et les Américains apprennent quel idiome il reste au Québec: guère mieux que de l'iroquois, et même bien pire si on le compare à du bon iroquois classique.

Cette propagande fausse a aussi ses interprétations en France. A part ceux du nord-ouest de la France, je crois que la majorité des Français seraient surpris de savoir qu'ils pourraient se faire comprendre dans leur langue au Canada.

Une autre impression que laisse le conférencier, c'est que le français le meilleur serait celui de Paris. Ceux qui ont séjourné à Paris ces dernières années ne sont pas de cet avis. D'abord les Français ont coutume de dire que le meilleur français parlé est celui de la Touraine. Mon opinion est que le meilleur français parlé actuellement au niveau de la classe moyenne est celui de la Suisse et de la Belgique, deux pays où les francophones maintiennent et cultivent leur langue à côté d'autres groupes ethniques.

Tout peut servir à bien, et si le professeur Jones souligne que la radio et la télévision font disparaître certaines évolutions phonologiques qu'il trouve intéressantes, il se garde bien de dire quel puissant moyen ces deux inventions nous apportent pour le relèvement et l'amélioration de notre français parlé.

Ne regarde-t-il pas les choses avec des visières?

Rossel VIEN.

Le Canada et le monde international

L'an nouveau s'ouvre avec plus d'espoirs de paix que jamais. Déjà l'atmosphère de détente qui a caractérisé l'année 1959, grâce aux échanges de visites diplomatiques entre les grands hommes d'état des deux Blocs, promet de porter des fruits en 1960 par la poursuite de ces efforts. Finalement, les quatre grandes puissances se sont mises d'accord pour avoir une première conférence au sommet en avril prochain. Si les détails ne sont pas encore connus, on peut du moins être sûr qu'elles discuteront des relations entre l'Est et l'Ouest, de la paix allemande et de la question de Berlin, des centres de troubles possibles et d'une normalisation des échanges divers entre elles.

Mais il ne faut pas croire non plus que les accords seront faciles. La Russie voudrait engager les discussions à partir de l'endroit où elles avaient été laissées à Genève, où elle avait obtenu quelques concessions provisoires. Tandis que l'Ouest voudrait qu'on reparte à zéro. La Russie ne permettrait pas la réunification de l'Allemagne aux conditions occidentales, ce qui laisserait encore la situation de Berlin sans solution finale. Et derrière tout cela, on sent le poids de la question du désarmement. Mais du moins on essayera de formuler une entente avec plus de latitude qu'autrefois. Il faut espérer aussi que les puissances occidentales, qui sont en désaccord sur bien des points de détails concernant la défense commune et les échanges économiques, finiront d'ici là à faire l'unité indispensable au succès de leur confrontation avec les chefs soviétiques.

Comme prélude à la conférence au sommet, on aura les discussions sur le désarmement qui vont reprendre en mars avec la participation du Canada qui y sera représenté par le général Burns, récemment chargé de cette mission. Malgré les résultats décevants des rencontres de Genève, on veut espérer qu'on pourrait amorcer des ententes successives quand toute la Commission de Désarmement sera en session. Mais ici encore, l'entente sera difficile sur la question du contrôle. L'espoir que met le Canada sur ces discussions se manifesterait par la réduction prévue de son budget militaire.

L'an prochain verra aussi un effort de la part des puissances européennes pour organiser un modus vivendi sur leurs mésententes économiques. Le Comité des Six et la Commission des Sept de l'extérieur, sous la direction respective de la France et de l'Angleterre, devront éviter un conflit économique qui ferait le jeu de Moscou. Ces tensions strictement européennes ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur le reste du monde et sur le Canada en particulier, qui surveille avec attention ses intérêts commerciaux dans ces secteurs.

Nous ne manquerons pas de conflits mineurs pendant l'année qui vient de s'ouvrir. Les accrochages de frontières entre la Chine rouge et l'Inde sont encore loin d'être réglés et menacent de s'étendre. D'autre part, une nouvelle querelle vient de surgir entre l'Irak et l'Iran au sujet d'une bande de territoire persan en bordure des raffineries d'Abadan que réclame l'Irak. Enfin la querelle d'Israël avec les états arabes reste entière et contraint l'ONU de maintenir sur leurs frontières son corps expéditionnaire. Dans la région méditerranéenne, signalons enfin la guerre d'Algérie, qui ne laisse pas encore prévoir sa fin. Dans un autre hémisphère, les suites de la révolution cubaine inquiètent encore ses voisins de toute taille. Derrière toutes ces tensions, on ne peut manquer de voir la main du communisme qui profite de tous les moyens pour avancer des prétentions et pour affaiblir le prestige des puissances occidentales.

Enfin l'an nouveau manifestera une influence accrue des pays afro-asiatiques. Déjà ils occupent une place importante dans les nouvelles internationales et dans les débats de l'ONU. Leur nombre augmentera par l'indépendance du Cameroun, bientôt de la Nigérie et des pays de l'Est africain (Tanganyika, Kenya) qui auront des constitutions nouvelles. Londres fera un gros effort pour apaiser le nationalisme et le tribalisme africain. Et le gouvernement belge pourrait hâter les réformes constitutionnelles qu'il entrevoit pour le Congo. Le réveil de l'Afrique dominera une partie de la vie politique mondiale.

Pour terminer, nous rappellerons que l'an nouveau donnera aux Etats-Unis un nouveau président. C'est là un événement politique qui aura nécessairement des répercussions internationales. Aussi est-ce avec intérêt que l'opinion mondiale suit déjà les premières escarmouches des partis politiques américains. Les républicains semblent s'être alliés déjà autour de M. Nixon, tandis que les démocrates ont encore à choisir leur principal représentant parmi des candidats compétents, dont M. J. Kennedy qui est un catholique. De toutes façons, quel que soit le choix de l'électorat américain, les lignes générales de la politique mondiale des Etats-Unis ne subira aucun changement important.

Dans toute cette agitation, le Canada continuera à faire face à ses problèmes particuliers dans tous les domaines, avec ce bon sens et cette patience qui caractérisent le pays. Ayant déjà acquis une réputation enviable dans le domaine international, le Canada saura faire profiter ces qualités tant pour son progrès national que pour la paix du monde.

Thomas GREENWOOD.

Anomalie remédiée

OTTAWA — Une nouvelle fort importante pour le monde canadien des lettres, en même temps qu'aux yeux de ceux qui tiennent au bilinguisme en tout et partout, nous apprend que le Prix du Gouverneur général du Canada, réservé jusqu'ici aux écrivains de langue anglaise, sera désormais accordé aussi aux écrivains de langue française dans leur texte original. On a remédié ainsi à une anomalie qui demeurait, depuis bien des années, tout à fait inexplicable et injustifiable.

Cette nouvelle a été communiquée à la presse par le Conseil des Arts, qui devient de plus en plus l'organe, le moteur de la vie artistique au Canada, un centre idéal de coordination et d'ordonnance des mouvements divers ainsi que les moyens auxquels on peut recourir pour les soutenir. En accord avec le Comité chargé de l'attribution du Prix, le Conseil des Arts annonce que "trois des six lauréats seront canadiens-français" et que "la proclamation des lauréats se produira avant la fin de mars 1960".

Le communiqué nous apprend encore que le sous-comité (jury) de langue française sera composé de MM. Guy Sylvestre, Robert Elie et Jean-Charles Bonenfant.

Le gouvernement français honore Soeur Philippe-Marie

La Rév. Sr Philippe-Marie, S.N.J.M. (née Marie Purcell), qui a enseigné pendant de nombreuses années à l'Académie Ste-Marie et dans les écoles paroissiales de Ste-Marie et de St-Ignace à Winnipeg, sera honoré par le gouvernement de la France "pour sa contribution à la culture française" alors que M. Louis-L. Grellet, consul de France à Nouvelle-Orléans, en Louisiane, lui conférera au nom de son pays le titre de Chevalière des Palmes Académiques avec médaille de bronze, à Tampa, Floride, le 23 janvier.

Graduée de l'Université du Manitoba, Soeur Philippe-Marie obtint sa maîtrise ès arts à l'Université Fordham, New-York, et sa maîtrise ès sciences à St-Bonaventure, Oléan, N.-Y. Elle enseigne le français depuis plus de 30 ans et la France reconnaît aujourd'hui son travail remarquable au service de la culture et des arts français. Elle est la soeur de M. Gillis Purcell, gérant général de la Presse Canadienne.

Editorial

Au service de la ville

Depuis un mois la ville de St-Boniface défraie les manchettes dans les journaux de Winnipeg en marge d'une enquête au sujet de la conduite de ses fonctionnaires.

Jusqu'ici le Conseil de la ville semble avoir agi avec conscience de sa responsabilité envers les contribuables, d'une part, et envers les employés de la ville, d'autre part, qui ont eu à travailler dans une situation, dont la règle était la tradition plutôt que des règlements publics, clairs et précis. Il semble, par exemple, conforme à la pratique générale de suspendre temporairement un fonctionnaire dont le département fait l'objet d'une enquête.

Cependant il serait peu prudent et même dangereux d'agir à l'égard de celui-ci comme l'on ferait en cas de culpabilité juridiquement établie. Il ne faut pas détruire le bon esprit qui règne parmi les employés de la ville, ni donner l'impression que l'on veut en faire des boucs émissaires pour une situation dont les responsabilités sont partagées, ni s'exposer à des poursuites pour diffamation, et surtout en faire une question de personnalités.

A ce sujet, l'on se demande pourquoi il a fallu faire appel à une étude de comptables plutôt que de régler d'abord la question légale. On peut se demander aussi si, dans ces conditions, une suspension de fonctions justifie bien une suspension de salaire. Cette dernière revêt le cachet d'une amende que l'on associe généralement à une déclaration de culpabilité.

Scouts catholiques

Aux réunions

On se demande peut-être ce qui se passe pendant une réunion scoute chaque soir de la réunion. Disons d'abord que, durant les mois de classe, chaque meute, troupe ou Clan routier a habituellement une réunion par semaine. Au cours des mois d'été, avec le camp et les vacances, on peut supprimer les réunions.

Lors de la réunion de meute, vous pouvez y trouver une trentaine de jeunes garçons, en plus des cheftaines et de l'aumônier, qui s'amusent à un jeu, qui chantent ou dansent; encore, ils pourront recevoir quelques sages paroles de l'aumônier ou écouter passionnément les récits de Mowgli dans la jungle. C'est en développant ce thème que l'on introduit des jeux, de la technique, etc.

Les réunions de troupe sont assez différentes. Comme la troupe repose sur un système de patrouilles, on poussera davantage l'idée d'ensemble, de groupe. Les chefs occuperont leurs éclaireurs avec des sessions en technique, avec des jeux inter-patrouilles, du chant. On leur donnera aussi le temps de préparer des activités de patrouille, telles des saynètes, des concours, des sorties.

A l'étape foulard-rouge, les réunions sont plus variées. Les F.-R. vont en sortie à toutes les deux semaines. Ils s'occupent avec une technique pratique, du chant, des discussions et aussi des services; car, "Servir" est la devise de tout routier.

Les réunions de routiers sont plus paisibles parfois, mais non moins profitables. Outre les techniques et quelques jeux, ces scouts préparent leurs excursions et leurs services. La Route se base sur trois points: la route marchée, le service et le palabre. Ce dernier, le palabre, est très en vogue aux réunions. On peut discuter longuement de sujets intéressants.

Mentionnons qu'après chaque réunion, il est coutume que la maîtrise se réunisse pour discuter des réunions prochaines, enfin de ce qui regarde la marche de la meute, de la troupe ou du clan.

En conclusion, disons que les réunions scoutes, sont en général des heures passées à bon profit. Ce n'est certainement pas du temps perdu, et il en résulte un bénéfice pour tous.

TOUJOURS PRET

PARIS (CCC) — M. l'abbé Armangaud, âgé d'une quarantaine d'années, curé d'une petite paroisse des Pyrénées, prendra en juillet 1960 la direction d'une expédition française qui se propose de vaincre quelques cimes vierges de la chaîne des Monts Karadoroum, dans l'Himalaya. M. l'abbé Armangaud possède une solide expérience d'alpiniste, acquise sur les hauteurs enneigées des pics qui entourent sa paroisse, sise près de Luchon, dans les Hautes-Pyrénées.



Au début de cette année 1960, les membres de la famille Guilbault se réunissaient au complet à St-Boniface. Les visiteurs, photographiés à l'hôtel Fort Garry, étaient, de gauche à droite, M. et Mme Joseph-E. Guilbault et leurs fils, Thomas et Joseph, de Winnetka, Illinois, Mme T. J. Kenniff et son fils, Patrick, de Montréal, et M. et Mme G.-Auguste Guilbault, de Chicago. Ils ont rendu visite aux deux membres de la famille qui demeurent à St-Boniface, Mmes J. G. Costello et J. C. Davis. (Photo Free Press)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 11 janvier qu'avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville à 7 h. 30 p.m. M. Prud'homme, greffier, fit lecture de la correspondance où on apprit que le Dr Ian Weldon succède au Dr Snell comme officier de santé de St-Boniface, le Dr Snell ayant démissionné.

La Canadian Music Educators Society tiendra ses assises à Winnipeg les 21 et 22 avril de cette année et aura comme conférencier, entre autres, M. Helmut Blume, de l'Université Mc Gill. La société demande un octroi de $50.00 pour l'aider à défrayer les dépenses: accordé.

La commission des parcs demande que la somme de $1,600.00 par mois lui soit votée jusqu'à ce que les évaluations budgétaires soient acceptées.

M. Maxim de la Maxim Construction Co., de 39 Cedar Place, se présenta devant le conseil pour protester contre les règlements imposés par l'ingénieur dans la construction de maisons à St-Boniface; M. Maxim dit que jamais dans le passé on a pu l'accuser de bâtir en contravention des règlements et qu'il se conforme aux exigences de la Central Housing Corp. Il s'agit ici de cheminées qui n'ont pas la hauteur voulue par le règlement de la Ville, ainsi que du niveau du terrain. Plusieurs échevins ont questionné M. Maxim sur ses connaissances des règlements de la construction à St-Boniface. M. Maxim dit qu'il est impossible durant l'hiver de déterminer le niveau des lots, que la Ville jouit d'un dépôt de $100.00 pour voir à ce que le règlement soit respecté lorsque le printemps permet de procéder au nivellement du terrain et que le contracteur ne devrait pas être pénalisé pour une infraction du règlement durant l'hiver. Le conseil décida de remettre la question à l'ingénieur pour rapport ainsi qu'à l'Advisary Planning Commission et de voir à amender les règlements de construction s'il y a lieu.

Soixante-et-une résolutions des comités furent soumises pour l'approbation du Conseil et l'une d'elles souleva beaucoup de discussion: celle qui recommandait que le salaire de M. Muller pour la dernière quinzaine de décembre lui soit payé. L'échevin Parent s'oppose au paiement dû au fait que M. Muller est suspendu de ses fonctions et qu'il n'a jamais entendu dire que quelqu'un qui était suspendu de ses fonctions jouissait de son salaire. Il cita le cas d'un employé des chemins de fer qui a été suspendu pendant dix mois et quatre jours et qui n'a pas reçu de salaire pendant ce temps.

L'échevin McKall demanda que l'avocat de la Ville donne les raisons pour sa décision de recommander au comité de finance de payer le salaire de M. Muller. M. le Maire intervint et dit qu'il ne serait pas juste de demander à l'avocat de donner à pied levé une décision importante. Il faudrait lui donner le temps d'examiner la situation. L'échevin Guay dit que M. Muller est actuellement suspendu de ses fonctions et n'est accusé d'aucun crime et que la discussion devrait se limiter seulement à la question du paiement du salaire et il voudrait savoir qui a fait la demande de paiement de salaire.

L'échevin Pynoo lui répondit que c'est à la demande du trésorier qui voulait savoir ce qu'il devait faire du chèque de M. Muller et par conséquent a demandé une directive du comité de finance. M. Guay suggère aussi que les rapports de l'avocat soient donnés par écrit surtout lorsqu'il s'agit de sujets contentieux.

L'échevin Appleby proposa que la question soit remise au comité et que les enquêteurs fassent leur rapport avant la prochaine réunion du Conseil. Le Conseil sera alors en mesure de procéder.

Une autre résolution souleva un débat sur la question des permis de construction. Une résolution voudrait que lorsque quelqu'un entreprend un travail quelconque, soit dans la construction, le brochage électrique ou la plomberie, sans l'obtention d'un permis au préalable, que le coût du permis soit alors doublé.

L'échevin Turner croit que ceci encouragerait ceux qui veulent contourner les règlements de la Ville et qu'ils s'en sauveraient à bon marché, puisqu'ils pourraient commencer les travaux sans obtenir la permission et sans soumettre leurs plans pour inspection et que tout ce qu'ils auraient à payer serait le double du coût du permis. L'échevin Pynoo croit que nous devrions attendre le rapport de l'Association d'Urbanisme et des Municipalités qui demande l'adoption d'un code uniforme pour la construction. L'échevin McKall dit que ceci est pour empêcher les gens de commencer les travaux avant d'obtenir un permis et que si le travail n'est pas conforme aux règlements de construction de la Ville, il y a d'autres pénalités qui s'appliquent. L'échevin Turner propose que la résolution soit soumise au comité et que l'avocat y incorpore certains règlements qui protégeront les intérêts de la Ville.

M. le juge Bernier, de la cour de comté, demande de ne pas faire partie de la commission de police à laquelle il a été nommé, vu qu'il pourrait avoir à juger dans certains cas des décisions prises par la commission de police et qu'il aurait donc à se juger lui-même. Ceci fut remis au comité des amendements à la législature.

Dû à un rapport des ingénieurs de l'université sur la condition du terrain le long de la rue Lyndale, le long de la rivière Rouge, qui indique que ces terrains ne pourraient supporter aucune construction, les avocats des contracteurs qui voulaient y construire une série de maisons-appartements ont demandé le remboursement de leurs dépôts au montant de $4,000 et sur motion de l'échevin Parent, il fut décidé de rembourser cet argent, sujet à l'approbation de la formule par l'avocat.

L'échevin St-Hilaire proposa que M. Humphrey, entraîneur des pompiers, soit envoyé à Arnprior, Ont., pour suivre un cours de la défense civile qui se tiendra du 25 au 29 janvier, le gouvernement fédéral se chargeant des dépenses.

A lundi prochain.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 24 FEVRIER 1960.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $300.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), l'architecte régional, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), directeur régional, case postale 488, Edmonton (Alta), l'architecte régional, 225, rue Jarvis, Toronto (Ont.), et on peut les consulter au bureau de poste à Calgary (Alta).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-ARCH-60-2

Ste-Marie

Jardin de l'Enfance

Le 4 janvier, à l'école Ste-Marie, s'ouvrait un Jardin d'Enfants sous la tutelle de Mme André Lachance; vingt-trois élèves se sont enregistrés. Malgré le froid, tous furent très fidèles à leur classe durant la première semaine. Dorénavant, la classe commencera à 1 h. 30 p.m., pour se terminer à 3 h. 30 p.m. Le cours donné en français est un cours préparatoire. Il facilitera le travail du grade un pour les maîtresses et les élèves. Il est donc bien entendu que seuls les enfants qui seront d'âge scolaire au mois de septembre prochain sont admis.

Soirées sociales

Le dimanche soir, 10 janvier avait lieu chez Mme René Provost, secrétaire des Dames Auxiliaires de la paroisse, une petite soirée d'adieux en l'honneur de M. l'abbé Lucien Roy, curé, qui quittera la paroisse le 12 janvier. Les dames lui offrirent un petit cadeau-souvenir. Les membres de l'exécutif étaient présents.

Le lundi soir 11 janvier, la même scène se répétait chez M. Norbert Decloux, 26 rue Avondale, lorsque les membres de l'exécutif du Club Social des hommes, les syndics et le comité de parachèvement, se réunirent pour offrir leurs voeux, accompagnés d'un petit cadeau, à M. l'abbé Lucien Roy.

Malades

Mme Roger Sabourin est patiente à l'hôpital St-Boniface depuis quelque temps.

Mlle Anita Provost, âgée de 5 ans, est de retour à la maison après un séjour à l'hôpital St-Boniface où elle s'est fait enlever les amygdales.

Mme Bernard Allard, 30, rue Harrowby, est patiente à l'hôpital St-Boniface.

Souhaits d'un prompt et complet rétablissement à tous ces malades.

Rome donnera l'exemple au monde

CITE DU VATICAN (CCC) — Le Souverain Pontife Jean XXIII, en sa qualité d'évêque de Rome, ouvrira solennellement, le 24 janvier, troisième dimanche après l'Epiphanie, le premier Synode diocésain de la Ville Eternelle dans la basilique de St-Jean de Latran. La première cérémonie s'ouvrira par le chant de l'hymne au Saint-Esprit. Sa Sainteté prononcera ensuite un discours. On prévoit que 700 cardinaux, archevêques, évêques, prélats et experts de la Curie Romaine participeront au Synode.

Le lundi suivant, fête de la Conversion de saint Paul, le mardi et le mercredi, 26 et 27 janvier, trois séances privées auront lieu au Vatican, dans la Salle des Bénédictions. Présidées par le Souverain Pontife, elles débuteront par la messe que célébrera Jean XXIII à 9 h. dans la chapelle Sixtine.

Ensuite, les membres du Synode se rendront en cortège dans la salle des réunions, où les travaux commenceront aussitôt après que le préfet des cérémonies aura prononcé l'"extra omnes". La cérémonie de clôture du Synode, aussi solennelle que celle de l'ouverture, se déroulera le 31 janvier, dans la basilique de St-Pierre. Après le chant du "Te Deum", le Pape prononcera le dernier des cinq discours qu'il fera durant le Synode.

Service militaire en Belgique

WINNIPEG — Le Gouvernement belge appellera sous les armes en 1960, les jeunes gens nés en 1941, ainsi que ceux qui ont été versés dans la levée de 1960 après avoir obtenu un ou plusieurs sursis.

Les jeunes Belges de cette levée qui demeurent au Canada depuis deux ans accomplis pourront obtenir un billet de transport gratuit jusqu'en Belgique et leur retour au Canada leur sera également payé. Pour jouir de cette faveur, ils devront introduire une demande auprès du Consulat belge dont ils dépendent et passer un examen d'aptitude physique devant le médecin qui leur sera désigné.

Les sujets belges nés en 1942 et qui résident d'une façon permanente au Canada ont droit à un sursis d'appel renouvelable chaque année; après leur cinquième sursis, ils pourront être dispensés du service militaire en temps de paix, à condition qu'ils aient eu leur résidence effective et habituelle au Canada depuis l'âge de 18 ans.

Leur demande de sursis doit parvenir avant le 31 janvier 1960 sous pli recommandé, à l'Administration Communale où ils sont inscrits pour la milice, et être accompagnée d'un certificat de résidence délivré par le Consulat belge dont ils dépendent.



Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, a été élu, mercredi soir, président du bureau de direction du Welfare Council of Greater Winnipeg. Le Conseil est un organisme d'experts du bien-être social qui fait enquête au sujet des problèmes sociaux de la communauté et qui agit comme conseiller technique auprès de la Caisse de Bienfaisance et des agences de bien-être. A l'heure actuelle, le Conseil s'occupe d'initiatives d'aide aux Indiens et Métis de la métropole, de logements à prix modique, des loisirs des vieillards, etc. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a été nommé membre du bureau de direction.

Antonio Barrette . . .

(suite de la première page)

la salle même du caucus et entouré de tous les ministres, conseillers législatifs et députés qui l'avaient unanimement choisi.

Il a dit qu'il entendait suivre la ligne tracée par ses deux prédécesseurs, spécialement en ce qui concerne la sauvegarde des droits provinciaux. "J'essayerai de continuer non pas leur lutte", a-t-il dit, "mais leur travail, sans rancoeur, sans chicane, en disant ce que nous sommes et ce que nous voulons demeurer".

Il a déclaré aussi qu'il entendait continuer tout ce qu'avait entrepris M. Sauvé "dans sa fulgurante carrière". "Il a pris bien des décisions importantes et nous sommes tous d'accord avec lui", a-t-il ajouté.

Deux nouveaux ministres

Avec deux nouveaux ministres et deux mutations de portefeuilles le nouveau cabinet Barrette s'est mis aussitôt au travail.

Un représentant de la ville de Montréal, M. Maurice Custeau, député du comté de Jeanne-Mance, et un député de la région de Québec, M. Armard Maltais, du comté de Québec-Est, ont été nommés ministres d'Etat.

M. Jean-Jacques Bertrand a pris le portefeuille du bien-être social et de la jeunesse, que détenait feu M. Paul Sauvé. Aux terres et forêts M. Bertrand a été remplacé par M. Jacques Miquelon, député d'Abitibi-Est, qui était solliciteur général dans le cabinet Sauvé.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis aux contribuables de la Cité de Saint-Boniface

En vertu du règlement no 4141 de la Cité de Saint-Boniface, le trésorier est autorisé de recevoir des paiements anticipés sur les taxes pour l'année 1960, jusqu'au 15 mars 1960, au taux de 4% par année; en plus, les escomptes réguliers seront accordés sur le paiement de ces taxes quand elles seront dues.

Roméo DUBREUIL,
Trésorier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 13 janvier 1960.

Au Cercle Molière

La prochaine réunion mensuelle du Cercle Molière aura lieu le vendredi 22 janvier, à 8 h. 30 p.m., dans la salle académique du collège de St-Boniface. Au cours de cette soirée, on projettera un film et les jeunes talents du Cercle se produiront, en interprétant une comédie de Labiche "Les deux timides", sous la direction de M. Robert Séguier. Les acteurs seront Mlles Marie-Rose Gay et Diane Lavergne et MM. Pierre Boux, Emile Claude et Marc Chartier.

Les membres et les amis du Cercle Molière sont invités à venir très nombreux, ce soir-là, afin d'encourager par leur présence et leurs applaudissements les jeunes acteurs. Ils auront aussi l'occasion d'entendre quelques précisions intéressantes au sujet de la prochaine tournée dans l'Ouest, du 20 au 28 février, alors que le Cercle Molière jouera dans les villes de Gravelbourg, Saskatoon (deux fois), Prince-Albert, St-Paul et Edmonton; et aussi les ambitieux projets que l'on nourrit pour un avenir prochain, par exemple un grand festival de la jeunesse en avril, conjointement avec les Jeunesses Musicales et les Gais Manitobains.

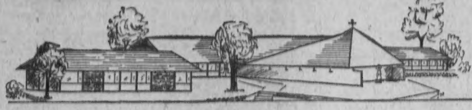
Un café sera servi à la fin de la réunion. L'entrée est gratuite pour les membres et de 50 sous pour les non membres.

Petites Notes

Mlle Sylvia Saurette, autrefois de St-Boniface, chantera à Montréal, le 20 janvier, le rôle de soprano principal de l'oratorio d'Handel "Israël en Egypte". M. Gifford Mitchel dirigera l'orchestre et le choeur de chant "Elgar" de Montréal.

• • •

M. l'abbé Samuel Lesage, principal de l'Ecole Normale de Joliette, vient d'être nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Joliette par Son Exc. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette. Le nouveau chanoine est bien connu au Manitoba français, spécialement par ses cours de religion l'été dernier à l'Institut Collégial St-Joseph.

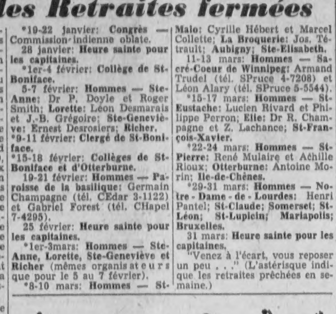


Maison des Retraites fermées

C'est sur une note d'optimisme que la Maison de Retraites a salué l'arrivée de 1960. Optimiste, la direction de la Maison a raison de l'être devant les succès encourageants remportés au cours des quelque douze mois derniers. Ces succès — que l'on mesure peut-être trop selon l'aspect matériel parce que leur étendue spirituelle nous échappe et nous dépasse — ces succès se résument en un nombre record de retraitants (plus de 1,800, sans compter les assistants aux journées de récollection) et un excédent budgétaire, fait jamais encore enregistré dans l'histoire de la Maison. Voilà qui est de bon augure pour l'avenir! D'autant plus que l'enthousiasme grandit sans cesse en même temps que "monte" la nouvelle Maison, témoignage non équivoque de foi et de dévouement tant de la part des membres de la Ligue des Retraites que des instigateurs du mouvement.

C'est donc avec confiance que l'on a tracé le programme des retraites pour 1960. Et bien que l'on espère voir les cadres de la Maison s'élargir pour accueillir 54 retraitants à la fois dès juillet prochain, l'on compte avoir maison pleine tout au long de l'année et enregistrer au moins 2,400 retraitants. Serez-vous l'un ou l'une de ces privilégiés? Il n'en tient qu'à vous . . .

Voici le programme des premiers mois de l'année (retraites prêchées en français) et les noms des différents organisateurs:



*19-22 janvier: **Congrès — Commission indienne oblate.**

28 janvier: **Heure sainte pour les capitaines.**

*1er-4 février: **Collège de St-Boniface.**

5-7 février: **Hommes — Ste-Anne:** Dr P. Doyle et Roger Smith; **Lorette:** Léon Desmarais et J.-B. Grégoire; **Ste-Geneviève:** Ernest Desrosiers; **Richer.**

*9-11 février: **Clergé de St-Boniface.**

*15-18 février: **Collèges de St-Boniface et d'Otterburne.**

19-21 février: **Hommes — Paroisse de la basilique:** Germain Champagne (tél. CEdar 3-1122) et Gabriel Forest (tél. CHapel 7-4295).

25 février: **Heure sainte pour les capitaines.**

*1er-3mars: **Hommes — Ste-Anne, Lorette, Ste-Geneviève et Richer** (mêmes organisateurs que pour le 5 au 7 février).

*8-10 mars: **Hommes — St-Malo:** Cyrille Hébert et Marcel Collette; **La Broquerie:** Jos. Tétrault; **Aubigny; Ste-Elisabeth.**

11-13 mars: **Hommes — Sacré-Coeur de Winnipeg:** Armand Trudel (tél. SPruce 4-7208) et Léon Alary (tél. SPruce 5-5544).

*15-17 mars: **Hommes — St-Eustache:** Lucien Rivard et Philippe Perron; **Elie:** Dr R. Champagne et Z. Lachance; **St-François-Xavier.**

*22-24 mars: **Hommes — St-Pierre:** René Mulaire et Achille Rioux; **Otterburne:** Antoine Morin; **Ile-de-Chênes.**

*29-31 mars: **Hommes — Notre-Dame-de-Lourdes:** Henri Pantel; **St-Claude; Somerset; St-Léon; St-Lupicin; Mariapolis; Bruxelles.**

31 mars: **Heure sainte pour les capitaines.**

"Venez à l'écart, vous reposer un peu . . ." (L'astérisque indique les retraites prêchées en semaine.)




M. Céleste Muller, inspecteur des écoles, a eu l'insigne honneur la semaine dernière de parler à une assemblée plénière des inspecteurs de la province. C'est en effet la première fois qu'un orateur figure au programme de ce banquet annuel et le choix des intéressés s'est porté sur leur doyen, M. Muller, inspecteur depuis 23 ans.

Le conférencier a rappelé des souvenirs de sa longue expérience et il a fait ressortir l'importance de l'inspectorat dans le système scolaire de la province.

M. Muller eut le plaisir, à cette occasion, d'agir comme "parrain" d'un nouvel inspecteur de langue française, M. Arthur Corriveau, chacun des sept nouveaux ayant été présenté à l'assemblée par un ancien. L'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, prit part à la réunion.

Institut Collégial Provencher

Voici le tableau d'honneur de notre école pour Noël 1959:

Grade III, classe 5: Tommy Inory; Edouard Chartier.
Grade III, classe 8: Daniel Fourneaux; Pierre Morier.
Grade IV, classe 7: Maurice Auger; Joseph Chaput.
Grade IV, classe 9: Jean Hébert; Gérald Lévêque.
Grade V, classe 7, Léonard Nicholas; Gilbert Brisson.
Grade V, classe 9: Emile Loiselle; Philippe Pelletier.
Grade V, classe 11: Roy Fraser; Gérald Pierson.
Grade VI, classe 12: Gilbert Savard, 93; Raymond Paquin, 86.
Grade VI, classe 14: Jean Guilbault, 83; Guy Château, 82.
Grade VII, classe 15: David Bockstael, 86; Raymond Grégoire, 83.
Grade VII, classe 16: Maurice Cormier, 82; Gérald Gagnon, 81.
Grade VIII, classe 2: Edouard Mousseau, 86; René Hébert, 81.
Grade VIII, classe 19: Maurice Labossière, 80; Robert Arnal, 79.
Grade IX, classe 20: Robert Savage, 94; André Tardiff, 94.
Grade IX, classe 21: Richard Bourgeois, 86; David Hannon, 82.
Grade X, classe 31: Gérald Gaudreau, 86; Walter Kleinschmit, 78.
Grade X, classe 28: Larry Towsley, 77; Len Johnstone, 70.
Grade X, commercial: Gérald Mondor, 71; Gérald Lévêque, 63.
Grade XI, classe 27: Louis Delbaere, 81; Ronald Paquin, 78.
Grade XI, classe 26: Raymond Mulaire, 69; Rémi Ross, 62.
Grade XI, commercial: Georges Goulet, 69; Georges Verhaege, 67.
Grade XII, classe 25: Michael Cunnington, 81; Gordon Catehouse, 80.

Dans les sports

Clubs	G	E	P
Montréal	2	1	1
Toronto	2	1	1
New-York	1	1	2
Boston	1	1	2

Meilleurs compteurs de buts

Joueurs	Points
Richard Stove	11
Roger Roy	9
Raymond Poitras	8



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

D'ici quelques jours l'élégant Gordie Howe aura écrit son nom en lettres d'or dans le livre des faits et gestes de la Nationale. Le plus habile patineur de notre époque, le plus sûr manieur du bâton et certainement le joueur le plus élégant du hockey moderne, Howe aura dû briser le record de celui qui restera le plus grand parmi les grands, Maurice Richard. La gloire de l'un n'enlève rien à la gloire de l'autre. Ils ont suivi le même chemin pour arriver au faîte de leur art, mais ils ont été animés d'un souffle différent: celui de Richard tenait du gigantesque et du fantastique, celui de Howe de l'artiste dont le grand plaisir est le travail en lui-même, plus peut-être que les résultats. C'est cette différence de tempérament qui a servi ces deux joueurs. Richard parce qu'il ne pouvait se satisfaire à moins que la victoire ne vienne couronner ses efforts, Howe parce qu'il n'avait pas de repos tant qu'il ne pouvait pas exercer le plein contrôle de son corps et de son esprit sur sa manière de jouer.

On se perd en conjectures sur les mérites de Richard, car les blessures ont certainement écourté une carrière qui s'annonçait il y a encore trois saisons seulement, comme devant se prolonger longtemps, et avec des succès que rien ne voulait démentir. Mais de nombreuses blessures ont eu raison de Richard et au crépuscule de sa carrière, il voit celui qui a suivi une formule différente arriver lui aussi au sommet. Tout est relatif, dit-on, même la gloire. La gloire sportive est probablement celle qui dure le moins longtemps. C'est comme la trajectoire d'une étoile filante, d'un météore. Mais quel magnifique spectacle quand ce météore brille de tous ces feux! Howe mérite bien les honneurs qui lui arrivent maintenant, après deux saisons difficiles. Il semble qu'il pourra continuer encore pendant longtemps sa carrière triomphale et que la distance qu'il mettra entre lui-même et les autres joueurs n'en sera pas une facile à franchir. Qui sait si on atteindra jamais ses records?

Les Etoiles

A la mi-saison on demande aux journalistes, ou aux experts, de choisir un club des étoiles de la Nationale. Nous ignorons le choix officiel, mais voici celui que nous aimerions soumettre à l'attention, et à la discussion de nos lecteurs. Sur notre première équipe nous aimerions voir Jacques Plante dans les filets, protégé par Marcel Pronovost des Red Wings et l'élégant Allan Stanley des Maple Leafs de Toronto. Au centre de cette équipe nous croyons encore que personne ne joue aussi bien que le jeune Henri Richard, même s'il n'est pas le meilleur compteur de la ligue. Nous croyons aussi qu'à l'aile droite, Gordie Howe, et Bobby Hull à l'aile gauche sont les deux meilleurs joueurs d'attaque du circuit et qu'ils ont droit à un poste sur cette première équipe imaginaire.

Sur la seconde équipe nous aimerions voir Glenn Hall dans les filets et nous aimerions qu'il soit protégé sur la défensive par Gadsby des Rangers, plus lent il est vrai, mais seul joueur de défense de cette équipe, et par Pierre Pilotte des Eperviers, un joueur qui s'affirme à chaque joute des Hawks comme un bloqueur excellent. A l'attaque nous placerions Bronco Horvath au centre avec Bathgate à l'aile droite et Bucyk à gauche. Nous choisirions Marcel Bonin comme le meilleur joueur d'utilité de la ligue car nous pourrions le placer n'importe où à l'attaque sur la deuxième équipe.

Les experts nous donneront probablement une version différente de ce qu'ils croient être les meilleurs joueurs de la Nationale. Tant mieux. Les divergences d'opinion sont un excellent stimulant pour les sports et s'il n'y avait pas de ces divergences les courses de chevaux n'existeraient plus. Nous aimerions aussi accorder une mention spéciale à Jacques Plante qui a eu le courage de porter un masque et qui a eu assez de courage pour garder ce masque, même devant les critiques à peine voilée de la direction des Canadiens, qui ne mérite aucune mention pour son attitude à ce sujet. Mais rien ne saurait empêcher le Tricolore de gagner le championnat en 1960!

Une loi à proscrire!

L'Afrique du Sud vient d'interdire les combats de boxe entre Blancs et Noirs. C'est un pas en arrière qui sera certainement dénoncé par la majorité des organismes sportifs du monde entier. De telles lois existent dans certains Etats des Etats-Unis, et on sait avec quelle violence elles sont combattues. Qu'on pense ce qu'on voudra, la très grande majorité des Américains sont contre la ségrégation raciale et, sans la propagande communiste, le monde se rendrait vite compte que les Noirs y jouissent d'un standard de vie d'une considération qu'on ne retrouve pas ailleurs, sauf dans certains pays d'Afrique. Il est facile à des pays qui n'ont pas de problème avec les Noirs de critiquer les Etats-Unis. Mais feraient-ils mieux dans les mêmes circonstances? Les Russes qui ont continué la persécution des Juifs et qui gardent des millions d'Allemands et autres nationaux prisonniers sont-ils plus excusables?

Et nous, au Canada, sommes-nous vraiment libres des préjugés de race? Sans passer pour des victimes on peut tout de même constater dans bien des milieux sportifs une hostilité à peine voilée envers les Canadiens qui ne sont pas d'origine britannique, ou qui sont d'origine française. Mettrait-on tant d'âpreté à discréditer un joueur comme Maurice Richard s'il avait Smith pour nom, et s'il jouait pour une autre équipe que le Tricolore? Nous ne le croyons pas et nous le déplorons, tout comme nous déplorons le fanatisme sous toutes ses formes. On peut être partisan, et il est bon de prendre parti, mais il ne faut pas que la prise de position soit à l'origine d'un sentiment d'hostilité ou de rancoeur. L'objectivité ne nous défend pas d'applaudir chaleureusement ceux que nous aimons: elle nous interdit simplement de refuser aux autres le talent que nous reconnaissons aux nôtres. Tout en blâmant l'Union de l'Afrique du Sud (union de quoi, je vous le demande) faisons un examen de conscience et demandons-nous si le Canada a les mains aussi propres que nous aimons le dire.

Composition des comités au Conseil de St-Boniface

53e Conseil (1960)

Son Honneur le maire J. G. Van Belleghem; les échevins Jules Jérôme Pynoo, Peter McKall, David-D. Parent, Thomas Lonergan, Joseph-Philippe Guay, Joseph-E. St-Hilaire, Donald Alfred Hart, Edward Turner, Clifford S. Warman et William R. Appleby.

M. l'échevin J. J. Pynoo fut nommé pro-maire pour le premier trimestre.

Chefs des départements

Maurice Prud'homme, greffier; Roméo Dubreuil, trésorier; Cliff W. Brock, Q.C., avocat; Joseph Bockstael, ingénieur; Cyril G. Muller, inspecteur des bâtiments; William Pelland, assistant commissaire; Jean-W. Lavallée, surintendant du bien-être social; Joseph-H. Baudry, chef de police, Dr E. Snell, L.R.C.P., officier de santé médicale; W. Young & Company, comptables.

A) Comités permanents

a) des Finances: les échevins C. S. Warman, J. Pynoo, T. Lonergan, J. St-Hilaire et E. Turner.

b) des Travaux publics: J. Pynoo, T. Lonergan, J. St-Hilaire, E. Turner et C. S. Warman.

c) de l'Eau et de l'Eclairage: E. Turner, J. Pynoo, T. Lonergan, J. St-Hilaire et C. S. Warman.

d) d'Incendie: J. St-Hilaire, J. Pynoo, T. Lonergan, E. Turner et C. S. Warman.

e) de la Santé et des Permis: D. Parent, P. McKall, J. Guay, D. A. Hart et W. R. Appleby.

f) de Législation et de Réception: W. R. Appleby, P. McKall, D. Parent, J. Guay et D. A. Hart.

B) Comités spéciaux

a) du Bien-être public: D. A. Hart et tous les autres échevins.

b) des Propriétés municipales: J. Guay, P. McKall, D. Parent, D. A. Hart et W. R. Appleby.

c) de la Circulation et du Transport: T. Lonergan, J. Pynoo, J. St-Hilaire, E. Turner et C. S. Warman.

d) du Personnel et de l'Administration: P. McKall, D. Parent, J. Guay, D. A. Hart et W. R. Appleby.

C) Bureaux et commissions

a) de l'Unité sanitaire: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, les échevins D. Parent, J. Guay et C. S. Warman.

b) du Fonds d'amortissement: l'échevin C. S. Warman et MM. J. A. Schimnowski et J. C. Stangel.

c) de Sûreté: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, S. H. le juge A. Bernier, les échevins J. Guay et W. R. Appleby et M. G. E. Weightman.

d) des Parcs publics: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, les échevins W. R. Appleby, P. McKall, D. Parent, J. St-Hilaire et D. A. Hart et MM. A. Pichette, F. McDonald, L. C. Waught, C. Turner et Lucien Chaput.

e) de la Bibliothèque publique: les échevins T. Lonergan et G. Turner, Mlle Léonie Guyot, Mmes Anna Edigur et L.-O. Beaudry, MM. G.-A. Guilbault, D.-M. Lamont et G. L. Winter.

f) de la Commission d'urbanisme: les échevins J. Guay et W. R. Appleby et MM. Joseph Chaput, L. E. Ostrander; Léo Hervo, C.-E. Huot et V. Dutton.

g) du Musée de St-Boniface: les échevins D. A. Hart et J. St-Hilaire et MM. L.-N. Besant, Marius Benoist, Joseph Vermander, G. J. Berare et F. J. Murray.

Délégués

Comité conjoint des ponts: S. H. le maire J. G. Van Belleghem, les échevins T. Lonergan et C. S. Warman; Commission métropolitaine d'urbanisme: les échevins J.-P. Guay, P. McKall et C. S. Warman; District d'aqueduc: Son Honneur le maire et l'échevin E. Turner; District sanitaire: Son Honneur le maire et l'échevin E. Turner; Bureau métropolitain du développement industriel: l'échevin C. S. Warman; Association des municipalités de banlieue: les échevins J. J. Pynoo et P. McKall; Union des municipalités du Manitoba: les échevins J. J. Pynoo et P. McKall; Association urbaine du Manitoba: les échevins J. J. Pynoo et P. McKall; Destruction des maringouins: l'échevin D.-D. Parent; Défense civile métropolitaine: les échevins T. Lonergan, J. St-Hilaire et E. Turner; Protection des cours d'eau: Son Honneur le maire J. G. Van Belleghem.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Mercredi dernier, le Grand Chevalier ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue à la salle comble de frères, recrues, femmes et intéressés.

Le frère O. F. fut le maître de cérémonies et accomplit sa fonction avec excellence.

Le frère L. L. prononça un discours sur la chevalerie: le but de l'oeuvre, le début et le rendement aujourd'hui; l'aspect général de la chevalerie d'état et la chevalerie dans un conseil; ce que les chevaliers ont accompli dans le conseil Goulet et l'origine de son nom.

Le film du Conseil Suprême nous donna l'aspect extérieur de la chevalerie et couvrit tous les points de façon générale. Après la présentation, j'ai remarqué que la plupart des frères frottèrent leur insigne ou bouton avec fierté.

Deux enfants du frère Lafrenière nous donnèrent un concert. La belle et jeune Andrée accompagna au piano, son frère, Roger, qui joua du violon. Ils jouèrent deux morceaux.

Ensuite, les chevaliers adressèrent des questions aux experts: les frères L. L., L. D. et A. M. et notre ancien aumônier. Nos quatre experts ont dû demander secours au frère J. A. au sujet des différents plans d'assurance. On discuta sur plusieurs points: "Les causes font les effets". On révéla des secrets intimes.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., clôtura l'assemblée en disant un mot sur les quatre points de la chevalerie: la charité, l'unité, la fraternité et le patriotisme.

Au goûter, plusieurs jeunes gens s'informèrent sur la date d'initiation. Et aussi j'entendis le frère J. O., de Provencher, demander un transfert, tellement il était édifié.

RIGOLETTO.

Le centre de loisirs et sa vraie mission

QUEBEC — "Un centre paroissial de loisirs qui met à la porte les jeunes turbulents qui le fréquentent assure peut-être sa propre tranquillité, mais ne remplit pas sa mission, car alors les jeunes, en fonction de qui il existe, héritent à nouveau de la rue et de ses distractions douteuses."

C'est ce qu'a déclaré le R. P. Aimé Côté, S.S.S., directeur du centre des loisirs de la paroisse du Très St-Sacrement de Québec, devant les membres de la société St-Jean-Baptiste de Sillery.

La SSJB, ainsi que certaines autres associations de Sillery, étudient la question depuis quelques mois, de concert avec les autorités municipales et la commission scolaire de l'endroit.

La Salle

40e anniversaire

Un nombre imposant de parents et d'amis se réunissaient à la salle paroissiale, le vendredi soir, 8 janvier, afin de venir partager la joie et le bonheur qu'éprouvaient en ce jour M. et Mme Albert Vouriot, en l'honneur de qui l'on avait organisé une agréable veillée à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage.

Les jubilaires étaient entourés de leurs enfants, et l'on pouvait admirer sur la table d'honneur le traditionnel gâteau de noces à trois étages. Léo, benjamin de la famille, lut une magnifique adresse dans laquelle étaient exprimés les sentiments partagés par tous à l'égard des héros de la fête, de même que des souhaits ou voeux sincères de longue vie et de bonheur. M. l'abbé A. St-Laurent, curé, prit aussi la parole pour féliciter les jubilaires.

M. et Mme A. Vouriot remercièrent aimablement leurs parents et amis pour leurs marques d'estime et pour la bourse bien garnie qui leur fut présentée au nom de l'assistance par leur fille, Rolande. Emus de se voir l'objet de tant de marques de reconnaissance et d'amitié, les jubilaires surent dire combien cette réunion les comblaient de consolations et de joies.

Au cours de la soirée, un programme musical, sous la direction de M. Colin McDougall, de St-Vital, vint ajouter une note de gaieté. L'on s'amusa fort bien. Une délicieuse collation fut ensuite servie aux invités présents.

M. et Mme Albert Vouriot (née Georgine Lacerte) comptent cinq enfants, dont trois filles, Mmes Paul Beaumont (Rolande), de St-Norbert, Roland Girardin (Alberte), de La Salle, et Régis Bédard, de Norwood; et deux fils, Paul et Léo, de La Salle.

Çà et là

M. Louis Labelle dut subir d'urgence, une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Boniface au début du mois de janvier. Il est maintenant de retour chez lui et en bonne voie de rétablissement.

A l'occasion de la fête de Noël, M. et Mme Eugène Vouriot reçurent la visite de MM. et Mmes Georges Marcoux, Michel Chaudouet, et leurs familles, et Mme Jack Fulmore, de Lorette.

Récemment, M. et Mme Louis Labelle eurent la joie d'être visités par M. et Mme Napoléon Boulet et leur famille, de Dunrea, Man.

M. et Mme Eddie Girardin, de Winnipeg, ont séjourné le jour de Noël chez M. et Mme Louis Hogue et Mme Virginie Girardin.

Le Jour de l'An, M. et Mme Louis Hogue recevaient la visite de leurs nombreux enfants, dont leurs filles, Mmes John Novak, de Transcona, et Aubert Poirier, de Haywood, et leurs fils, Alcide et Denis, de Winnipeg, Edouard, de Fort Garry et autres de La Salle, avec leurs familles.

Le 25 décembre, MM. et Mmes Pierre et Gabriel Simard, de La Salle, ainsi que M. et Mme Gérard Arbez, de Domain, et leurs familles, étaient en visite chez M. et Mme Georges Cherlet, de Winnipeg. M. et Mme Albert Desautels et leurs enfants, de St-Boniface, s'étaient aussi joints à cette réunion familiale.

Récemment, M. et Mme Alain Rochon rendirent visite à M. et Mme Idas Dugas, de Lorette, Man.

Mme Albertine Rochon a joui de la présence de nombreux visiteurs durant la saison des Fêtes, dont: MM. et Mmes Roland Lagacé et Grégoire Jeanson, de Lorette; Armand Dumont, d'Otterburne, et Rosario Rochon, de St-Pierre, et leurs familles.

MM. et Mmes Roland Lagacé, de Lorette, et Philippe Lagacé, de St-Boniface, rendirent visite dernièrement à Mme Marie Lagacé et autres parents.

Les Gais Manitobains

Déjeuner-Communion

Après des vacances d'activités bienfaisantes, les Gais Manitobains ont eu l'occasion de se reposer, le 10 janvier 1960, à un déjeuner-communion. Le but de cette rencontre était sérieux, mais cependant les cuisiniers se sont amusés à nous faire un déjeuner de rôties et de café. C'est ici que les Scouts ont eu l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils apprennent au camp, car ils nous ont apporté une très bonne aide.

Après le déjeuner, notre directeur, Jean Hébert, nous annonça sa démission et l'heureuse nomination d'André Fréchette, son successeur. Après le rapport financier de Florent Arnaud et le rapport de la secrétaire, Jacqueline Constant, M. l'abbé L. Couture prit la parole. Il nous rappela les principaux points de la constitution et il accentua sur l'importance de parler français.

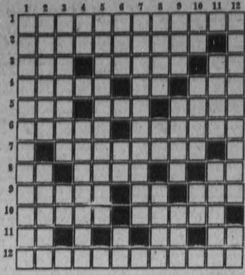
Il ne faut pas oublier que les Gais Manitobains ne se réunissent pas seulement pour des parties de plaisir. M. l'abbé nous a promis d'introduire tout prochainement un programme spirituel pour tous les membres.

Pour ainsi dire, l'année 1960 promet beaucoup pour l'enrichissement des membres, car tous sont déterminés à donner leur entière coopération.

Le COMITE

Nos Mots Croisés

— No 115 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui ont rapport à la vente enchère.
2—Adorateur d'images.
3—Appareil de navire. — Rivière de Belgique. — Art. espagnol.
4—Haussa. — Equerre. — Instrument à serrure.
5—Temps d'amour pour certains animaux. — Joint. — Disciple de Platon.
6—Qui manque d'ardeur. — Sorte de sentier.
7—Espace de six mois.
8—Cela. — Causa du froid. — Vers autrement.
9—Nom scientifique de l'occiput. — Article. — Première femme.
10—Violation de la loi. — Profit.
11—Conj. — Voyelles. — Sans vêtements.
12—Village de la Nouv.-Ecosse.

VERTICALEMENT

1—Destructifs de la liberté.
2—Celui-là. — Fenouil.
3—Genre de tiliacées (plur.). — Pronom.
4—Préfixe privatif. — Parle avec volubilité.
5—Selon le degré de la voix.
6—Boisson. — Sorte d'article. — Exclamation.
7—Lieu où se font des ventes de chevaux.
8—Forêt de Champagne. — Fin du mot. — Bec de lampe.
9—Irritation. — Ferme. — Sorte de cabriolet.
10—Note. — Ville de premier ordre. — Terminaison.
11—Fête le premier décembre. — Considéré comme nul.
12—Emphase. — Ville de Chaldée.

SOLUTION DU PROBLEME No 108

● **Horizontalement:** 1. Insuffisance; 2. Cintre — Art; 3. Odorant — Evoé; 4. Beige — Ri; 5. Ouir — Travers; 6. Sapinière; 7. Leiria; 8. Avenant — Lier; 9. Si — On — El — Go; 10. Té — Sévères; 11. Enamourer — Dé; 12. Strasse — Ames.

● **Verticalement:** 1. Iconoclastes; 2. Nid — Vient; 3. Snobisme — AR; 4. Utrera — Nomma; 5. Frai — Plan — Os; 6. Fengtien — Sus; 7. Ternit — Ere; 8. Si — Air — Eve; 9. Veillera; 10. Navrerai; 11. Croire — Egède; 12. Eté — Proses.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 16 janvier présenteront de 10 h. 30 a.m. à 1 h. p.m.: "Radisson", "Kosmos 2001", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" avec l'hôtesse Michelle Tisseyre. Elle présentera aux téléspectateurs le Quatuor Alouette, qui chantera quelques airs de folklore: "Nous n'avons qu'un temps à vivre", "C'est la plus belle de céans" et "La ronde des quatre saisons"; Muriel Millard, qui interprétera "Je vois la vie tout en rose" et "La complainte du téléspectateur"; Patricia Poitras, soprano, et les Borjevas, jongleurs. Au cours du même programme, Paul Desmarteaux, Denise Filiatrault et Jacques Lorain interpréteront un sketch comique intitulé "Partie de carte".

Egalement dans le cadre de "Music-Hall", Pierre Paquette présentera aux téléspectateurs trois nouvelles chansons qui seront interprétées à tour de rôle par Lauren Jourdain-Gagnier, Raymond Cardin et les Collégiens Troubadours. Réalisation: Roger Barbeau.

Le dimanche 17 janvier, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première", de 3 h. 4 h. p.m. Cette dernière émission présentera une oeuvre de Georges Soria intitulée "L'étrangère dans l'île".

Alors que l'île de Chypre appartenait encore à la Grande-Bretagne, la plupart des intellectuels chypriotes étaient diplômés des grandes universités anglaises. Certains d'entre eux avaient même épousé des Anglaises. Quand l'île décida de secouer le joug, le conflit suscita naturellement beaucoup de drames familiaux.

L'écrivain Georges Soria a imaginé un de ces drames familiaux comme il a dû s'en produire plusieurs durant les troubles de Chypre.

Alicia Harper est l'étrangère dans l'île. Anglaise de naissance, elle a épousé un avocat chypriote qui a fait ses études en Grande-Bretagne. Quand le conflit éclate, le mari et la femme se rendent soudainement compte qu'ils sont étrangers l'un à l'autre. Les événements les forcent à admettre qu'ils ne sont plus époux et épouse, mais Chypriote et Anglaise. Tout ce qui les a unis jusqu'ici les sépare cruellement désormais et leur amour prend les dimensions d'une trahison contre leur patrie respective.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



Mme Joseph Mulaire, de St-Pierre, âgée de 84 ans, est partie par avion, le 6 janvier, pour un voyage à New-York. Mme Mulaire, qui montait à bord d'un avion pour la première fois, se dit enchantée de ce mode de transport.

Windsor, Ontario

Décès

M. Joseph-Patrick Lauzière fut victime d'un accident de la circulation, le vendredi 18 décembre 1959, à Windsor, Ont. Il était âgé de 76 ans.

Né à Missoula, Mont., il vint jeune avec sa famille à St-Pierre, Man. Il y étudia quelque temps, mais son esprit aventureux le poussa vers l'Ouest et en 1908 il se dirigea vers la Saskatchewan. Il y fut rancher, fermier, spéculateur en échange de grain. Il prit plus tard la route de l'Alaska où il prospecta durant 15 ans avant de venir s'installer à Windsor il y a huit mois.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Ernest, d'Ottawa, et Hida, de Windsor; une soeur, Mlle Yvonne Lauzière, de Québec, et plusieurs neveux et nièces.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	84.4	84.2	84.4	84.2	84.6
C.W. no 3	79	78.6	79	78.6	79.2
Fourrage no 1	77.4	77.2	77.4	77.2	77.6
Fourrage no 2	74.4	74.2	74.4	74.2	74.6
Fourrage no 3	71.4	71.2	71.4	71.2	71.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	111	110.6	110.4	111	111.2
C.W. no 3—6 rangs	109	108.6	108.4	109	109.2
Fourrage no 1	96.2	96	95.6	96.2	96.4
Fourrage no 2	95	94.6	94.4	95	95.2
Fourrage no 3	92	91.6	91.4	92	92.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	107.6	106.6	107.6	106⅝	108.6
C.W. no 3	103.2	102.2	102⅞	102⅝	104.2
C.W. 2 rej.	104.2	103.2	103⅞	103	105.2
C.W. no 6	92.4	91.4	92⅞	91⅝	93.2
Ergot	90.4	89.4	90⅞	89⅝	91.2
Sur voie net	106	107	107⅝	106⅞	109
AVOINE —					
Mai	80⅞	80⅝	80⅞	80.6	81.2
Juillet	78⅝	78⅝	78.4	78⅝	78.6
Octobre	77	77⅛	77.2	77.2	77⅝
ORGE —					
Mai	99.6	99.4	99.2	99.6	100
Juillet	98⅝	98.6	98.6	99.2	99⅝
Octobre	98	98.2	98.4	98⅞	98⅞
LIN —					
Mai	341.4	338.6	339	334.6	336.4
Juillet	335.2	329.4	331.6	327.4	328.6
Octobre	320.4	316.2	317.2	312	313
SEIGLE —					
Mai	113.4	112.4	113⅛	112⅝	114.2
Juillet	112.4	111.6	112⅝	111⅝	113.2
Octobre	108⅛	109.4	111	111	111

Films français à l'AECFM

Dépendance

Bernard Asselin serait un garçon très bien, mais la vie lui fait peur. Le moindre obstacle le rebute au point de le rendre malade. Physiquement, c'est un homme; mais au moral, un bébé qui s'en remet sans cesse à sa mère, à sa soeur et à sa femme. A la suite d'un patient examen, le médecin découvre que ces craintes et ce manque d'énergie proviennent de troubles émotifs qui datent de l'enfance. Avec assurance, Bernard s'achemine alors vers la guérison.

Les Bannis imaginaires

Il est des troubles physiques qui sont physiquement inexplicables. Prenez le cas de Marguerite, une jeune fille qui souffre de maux de tête chaque fois qu'elle se trouve aux prises avec une difficulté. Scrutant son passé, un psychiatre lui révèle la cause de son mal; en l'élevant dans la ouate, en étouffant son initiative, ses parents ont détruit complètement sa confiance en elle-même. Maintenant qu'elle sait ce qui ne va pas, Marguerite peut reprendre courage et faire face à la vie.

Chants populaires no 3

Deux vieux refrains populaires chantés par le Quatuor Alouette et illustrés par les personnages sautillants des dessinateurs: "Là-bas sur ces montagnes" et "Meunier, tu dors".

Saint-Claude

Le premier bébé

Le premier bébé de la nouvelle année, né à l'hôpital de St-Claude est une petite fille de 7 livres 8 onces. Elle se nomme Odile et elle est la fille de M. et Mme Jean Deforel. Elle naquit à l'hôpital de St-Claude le 4 janvier.

Odile et sa maman sont les heureuses gagnantes de plusieurs dons, dont voici la liste: de Rocan Electrique, ensemble de jouets pour berceau et deux cartes d'épingles de sûreté; J.-L. Rouire, serviette à capuchon; Louis Hébert, sac pour les couches; Magasin Beaulieu, couverture pour bébé; Eatons, châle de laine; Magasin Red & White, vêtement pour bébé; Tougas Transfer, couverture pour bébé; St-Claude Transfer, petite robe; Mme Florence Laurent, ensemble 3-pièces et robe de nuit pour bébé; Mme Ted Byrialson, boîte de chocolat; Magasin Jobin, articles de toilette pour bébé; Coopérative de Haywood, couverture pour bébé; M. C. Bernard, couverture pour bébé; Mme Julia Wolfe, une permanente pour la maman; Bauer & Black, deux douzaines de couches (Curity); British Durg House, crème pour la peau de bébé; M. Gérald Burgoyne, livre pour bébé; Brathwaites, chauffe-biberon; Abbots Laboratories, crème "Convicone" et gouttes "Pdredaylin"; Mid West Soap, boîte de chocolat; Mère Provinciale des Filles de la Croix, gilet pour bébé; Les Filles de la Croix du Couvent de l'Assomption, gilet pour bébé; Les Filles de la Croix de l'hôpital St-Claude, culotte de caoutchouc; M. Lucien Bernard, crème à la glace; Locker, couverture pour bébé, Dr Champagne, $5.00; et Arbez Lumber & Hardware, sac à eau chaude.

Çà et là

M. l'abbé R. Prescott, ancien vicaire de St-Claude, est venu passer quelques jours parmi les paroissiens.

M. l'abbé Roger Bazin, du Grand Séminaire de St-Boniface est venu passer les Fêtes chez ses parents, M. et Mme Louis Bazin.

Baptêmes

Le 27 décembre: Albert-Joseph-Henri, fils de M. et Mme Albert Legras, né le 5 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Legras.

Le 27 décembre: Michel-Joseph-Ernest, fils de M. et Mme Robert Vandel, né le 20 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Vandel.

Il y eut 33 baptêmes en 1959 dans la paroisse de St-Claude: 17 garçons et 16 filles.

St-Norbert

Décès de M. A. Desgagnés

M. Albert Desgagnés est décédé subitement à sa résidence le 8 janvier à l'âge de 57 ans.

Né à La Salle, Man., le 10 janvier 1902, il demeura sur la ferme paternelle jusqu'en 1933. Il déménagea alors à St-Norbert.

Infirme depuis plusieurs années il accepta cette épreuve avec beaucoup de courage et résignation.

Il laisse dans le deuil, six soeurs, Mlle Alexandrine Desgagnés, de St-Norbert, Mme Emma Tellier, de La Salle, la Rév. Sr Marie-Pauline, des Soeurs de St-Joseph, de Grand Forks, D.-N., Mme Elise Forest, de Norwood, Mme Gus Wickberg, de Winnipeg et Mlle Alberta Desgagnés, de New York.

La dépouille mortelle fut exposée le dimanche 10 janvier au salon mortuaire Desjardins. Les funérailles eurent lieu à 10 heures le lundi 11 janvier en l'église de St-Norbert.

Les porteurs étaient MM. Gabriel et Gérard Forest, Edgar Chaze, Paul Desgagnés, Alphonse Dufault, tous neveux du défunt, et M. Edouard Charette, son cousin.

Remerciements

Mlle Alexandrine Desgagnés et ses soeurs désirent exprimer aux parents et amis leurs plus sincères remerciements pour les nombreuses marques de sympathie, visite à domicile, au salon mortuaire, honoraires de messes et prières, assistance aux funérailles.



M. Paul Brodie, joueur de saxophone de Toronto, sera l'artiste invité lors du 3e concert des Jeunesses Musicales dans l'auditorium de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface le lundi 18 janvier à 8 h. 30 p.m. M. George Brough, pianiste, l'accompagnera.

Né à Regina, M. Brodie est considéré par les critiques comme l'un des meilleurs joueurs de saxophone à l'heure actuelle. C'est à l'Université de Michigan qu'il a obtenu sa maîtrise en musique. Il se rendait ensuite à Paris pour des études très avancées sous la direction de M. Marcel Mule, virtuose de réputation internationale et professeur de saxophone au Conservatoire National de France. En septembre 1958, il revenait au Canada et devenait le premier professeur permanent de saxophone au Conservatoire Royal de Musique de Toronto. En plus de ses activités professorales, M. Brodie donne très souvent des concerts et des programmes radiophoniques au grand plaisir des auditoires de l'Ontario.

Au cours de ce mois de janvier 1960, il donnera une vingtaine de concerts dans l'Ouest canadien, spécialement devant les membres des diverses sections des JMC. Les jeunes mélomanes apprécieront certainement ce grand artiste, que les critiques ne cessent d'acclamer. Ceux de St-Boniface se rendront donc nombreux à l'Institut Collégial St-Joseph, lundi soir prochain, à 8 h. 30 précises.

Les planètes où l'homme pourrait vivre

OTTAWA — Plusieurs astronomes sont d'avis qu'il existe dans l'univers des millions de planètes propres à la vie de l'homme, comme celui-ci la connaît sur terre. Voilà ce qu'affirmait le professeur William Petrie, chef du groupe des recherches opérationnelles au Conseil de recherches pour la défense, dans une conférence sur l'astronautique à l'université Carleton d'Ottawa.

L'une des caractéristiques remarquables des galaxies, a-t-il dit, c'est qu'elles paraissent s'éloigner de la terre, et ce dans toutes les directions. "Il est généralement admis que l'univers s'étend et que les galaxies s'éloignent les unes des autres. Les calculs à rebours des vitesses mesurées indiquent que les matières constituantes de l'univers étaient beaucoup plus compactes il y a un milliard d'années.

"Si l'on admet cette hypothèse, plusieurs collisions se sont produites entre les étoiles et les groupes d'étoiles durant cette période. Il est probable que notre terre et d'autres planètes ont été formées à cette époque lointaine. Il est plausible aussi que plusieurs autres étoiles se sont conjuguées pour former des systèmes planétaires. Un bon nombre d'astronomes éminents estiment qu'il doit y avoir plusieurs millions de planètes qui, dans l'univers, sont propres à soutenir la vie comme la nôtre."

Mais, a précisé le professeur Petrie, le seul système solaire que nous connaissons occupera nos astronautes "pour un bon moment". Car il y a loin entre le soleil et les planètes, et l'étoile la plus rapprochée. La distance entre la terre et le soleil est de 93 millions de milles tandis que pour connaître la distance entre la terre et l'étoile la plus rapprochée, il faudrait multiplier 93 millions par 280,000.

L'esprit de l'homme ne suffit pas à apprécier l'immensité des galaxies.

Otterburne

Décès de M. F. Demers

M. François Demers est décédé à l'hôpital de St-Pierre le mercredi 9 décembre 1959, à l'âge de 67 ans, après une maladie supportée chrétiennement.

Le défunt, né à Wolseley, Sask., le 17 décembre 1892, laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Louise Brisson; huit filles, Alice (Mme Edouard Lebleu), Irène (Mme Jean-Yves Carrière), Lucille (Mme Léon Dumont), Jeanne (Mme Benoit Gaboriau), Cécile (Mme Aurèle Henry), Floriane (Mme Henry Boris), Léa (Mme Jean Gagné) et Thérèse (Mme Basile Forest); deux soeurs, Mme Joséphat Provost (Joséphine), de Chatham, Ont., et Mme Théodora Fortier, de Duluth, Minn., et un grand nombre de petits-enfants.

Le service fut chanté en l'église St-Viateur d'Otterburne par le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé, assisté des RR. PP. Adéodat Gagnon et Jean-Paul Langlois, C.S.V., de la Maison St-Joseph, comme diacre et sous-diacre. M. J.-T. Carrière, beau-frère du défunt, conduisait le deuil. MM. Albert, Eddy, Gédéon et Edouard Brisson, Claude et Donat Carrière, tous neveux du défunt, étaient porteurs.

Remerciements

Mme M.-Louise Demers et sa famille désirent remercier leurs parents et amis pour leurs témoignages de sympathie, soit par prières et offrandes de messes, visites et assistance aux funérailles.

Bingo

Les Chevaliers de Colomb ont organisé, en faveur de l'église paroissiale, une série de parties de bingo. La première a eu lieu le 20 décembre. Les gagnants furent Mmes Yvon Arpin, Jean-Yves Carrière, M. Godard et Hilaire Robidoux, MM. Yvon Arpin, Maurice Bourgeois, Aimé Carrière, L. Dupuis, Arthur Gobeil, Pierre LaRoche, Armand Poirier, Albert Péloquin, Edouard Robidoux et Charlemagne Vermette; la deuxième partie (3 janvier) a favorisé les gagnants suivants: Mlle Lucille Vermette, Mmes J.-Yves Carrière, W. Courcelles et Antoine Morin, MM. Aimé Carrière, Gilbert Carrière, Hubert et Joseph Gobeil, Omer et René Poirier, Claude Lacasse, Albert Péloquin et Maurice Saive et le R. F. Valiquette, C.S.V.

La prochaine partie aura lieu le dimanche 17 janvier. Les prix sont de: $6.00 par partie, un prix spécial de $10.00 et le grand prix de $115.00. On joue 15 parties et l'entrée ne coûte que $1.00. Bienvenue à tous!

M. Nazaire Fréchette, pionnier de Le Pas, est décédé le 23 décembre

LE PAS — Le mercredi 23 décembre, la paroisse perdait un pionnier bien connu et très estimé en la personne de M. Nazaire Fréchette, âgé de 72 ans. Il rendait son âme à Dieu à l'hôpital St-Antoine de Le Pas après une longue maladie endurée chrétiennement.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Marcel et Johnny; six filles, Mme Gilbert Garand (Germaine), de San Diego, Cal., Mme Fred Beach (Rolande), de Victoria, C.-B., Mme Robert Garand (Juliette), de Le Pas, Man., Mme K. P. Mulvehille (Fernande), de Regina, Sask., Mme Vern Bernstrom (Jeannette), de Le Pas, et Mme Dufour (Lucille), de Barrie, Ont.

M. Fréchette est né à St-Nicolas, P.Q., et vint à Le Pas en 1915. Il était propriétaire de "Frechette's Dairy" de Le Pas.

Le service fut chanté le 28 décembre en la cathédrale du Sacré-Coeur par Son Exc. Mgr P. Dumouchel, O.M.I., assisté du R. P. L. Poirier, O.M.I., provincial. Les RR. PP. J. Daniel, O.M.I., et R. Major, O.M.I., agissaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs actifs étaient MM. John Hamm, Léo Despins, Henri Langlois, Edmond Godin, D. E. Kennedy et Louis Lapointe; les porteurs honoraires, MM. A. Rivalin, A. Lafontaine, T. Smith, D. Leduc, G. Lauzé et J. Joyal.

L'enterrement se fit au cimetière local.

Une foule très nombreuse de parents et d'amis sont venus rendre un dernier hommage au cher disparu.

A cette famille éprouvée, les paroissiens offrent leurs profondes condoléances.

Concert de Noël

Le mardi 5 janvier, la salle paroissiale se remplissait à capacité de gens venus jouir une fois de plus du spectacle d'un beau concert de Noël. Les petits surent intéresser l'auditoire par des chants de Noël, déclamations et saynètes. Il y eut de très beaux tableaux représentant les mystères de Noël; toutes ces scènes vivantes avec jeux de lumières furent très touchantes. Le tout, sous l'habile direction des Rév. Soeurs de la Présentation, fut rendu à la perfection. Félicitations et merci aux dévouées religieuses.

Va-et-vient

MM. et Mmes Tom, Donald et Bob Lamb et Duncan Herbert sont tous partis en vacances à Hawaii.

M. et Mme Karras ont passé Noël chez leur fils, à Winnipeg, où leur fille, Jo-Anne, est allée les rejoindre. Ils sont ensuite revenus passer le Jour de l'An à Le Pas.

M. et Mme Colgan et leur famille ont passé Noël chez les parents de Mme Colgan, M. et Mme Crabb, à Swan River.

M. et Mme Frank Bickle sont allés passer le Jour de l'An chez leurs fils et bru, M. et Mme I. Bickle, de Saskatoon.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Mme Elisabeth Mailland est décédée à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac le 19 décembre.

Elle naquit en Belgique et vint au Manitoba avec ses parents en 1906. En 1908 elle épousait M. Léon Mailland, propriétaire de la crémerie de Ste-Rose. Mme Mailland était estimée des paroissiens de Ste-Rose et des environs.

Le service fut chanté par le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Joseph et Louis, de Ste-Rose; une fille, Marie (Mme Joseph Jamault), de Norwood, Man.; deux soeurs et un frère.

Remerciements

La famille Mailland remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes et fleurs ou assistance aux funérailles.

Ste-Agathe

Fiançailles

M. et Mme Adolphe St-Onge sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Thérèse, avec l'officier d'aviation, Roger Hébert, originaire de la province de Québec, et cantonné à la base d'aviation Canadienne en France où Thérèse enseigne depuis le mois de septembre dernier. Le joyeux événement eut lieu le jour des Rois, le 6 janvier. Les fiançailles furent bénites par le R. P. Benoit Paradis, aumônier.

Va-et-vient

M. Alfred Lafrance a passé la fête de Noël chez sa fille, Mme Joseph St-Onge, et partait le 27 décembre pour passer quelques mois à Pembroke, Ont., visiter deux frères et une soeur et beaucoup d'autres parents et amis des environs.

M. René Touchette, fils de M. et Mme Joseph Touchette, d'Aubigny, et élève de rhétorique au collège de St-Boniface, a participé activement à un congrès de J.E.C. au collège Garnier de Québec, du 27 au 30 décembre 1959. René est l'un des membres du comité diocésain de la J.E.C., secteur des garçons qui comprend 34 sections dans les écoles du diocèse de St-Boniface. C'était son premier voyage à Québec, et il a beaucoup apprécié l'hospitalité des Québecois et l'enthousiasme de ses confrères jécistes là-bas.

85e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 12 janvier, à son siège social, à Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, sa 85e assemblée générale annuelle.

Le vice-président et gérant général, M. Ulric Roberge, a soumis le rapport du Conseil d'administration relatif aux opérations de l'exercice terminé le 30 novembre 1959.

Les profits, accusant une augmentation de $488,875 relativement à 1958, ressortent à $5,492,709, ce qui constitue un nouveau sommet. Après provision de $2,080,000 aux fins de l'impôt et affectation de $776,995 à l'amortissement des immeubles sociaux, les profits nets s'établissent à $2,635,714, ce qui représente une augmentation de 16.21 pour cent sur l'exercice antérieur. En conséquence de l'émission de 300,000 actions, les profits sont l'équivalent de $3.02 par action, sur la base du nombre moyen des actions en cours durant l'exercice, contre $3.24 en 1958. Les dividendes payés aux actionnaires forment une somme de $1,656,444, en comparaison de $1,190,000 l'année précédente.

Le total des dépôts atteint le chiffre record de $696,942,053.

L'actif de la Banque, en augmentation de $14,315,632 s'élève à $743,381,415, un nouveau sommet. Les disponibilités de caisse se chiffrent par $152,861,900, soit 21.87 pour cent du passif envers le public, à rapprocher de $102,107,685 et de 14.64 pour cent il y a un an. L'actif rapidement réalisable se totalise par $339,105,231 et représente 48.51 de ce même passif.

Les prêts courants et escomptes, en augmentation de $38,677,728, atteignent le chiffre sans précédent de $368,240,729. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi sur l'habitation sont passés de $18,871,280 à $24,337,632. Afin de répondre à l'augmentation des demandes de crédit, la Banque a dû affecter à des prêts courants une partie de ses placements dont la somme a été ramenée de $255,548,887 à $182,217,010.

Les administrateurs se plaisent à reconnaître le dévouement et la loyauté du personnel de la Banque, qui constitue le premier élément de son actif et l'un des principaux facteurs de son progrès. Conscient d'être en même temps au service de la Banque et de la clientèle, il s'est efforcé de se rendre utile à l'une et à l'autre en apportant à l'exercice de ses fonctions une bonne volonté et une diligence digne d'éloge.

Le président a exposé la situation générale ainsi que l'état des relations extérieures du Canada. Il a montré comment la rapide évolution de l'économie mondiale influe sur notre commerce d'exportation. L'état de nos comptes internationaux, lesquels accusent un déficit croissant, soulèvera tôt ou tard des difficultés, a-t-il déclaré. Même si l'afflux de capitaux étrangers suffit pour combler les déficits, il n'en reste pas moins vrai qu'un pays, pas plus qu'un particulier, ne peut vivre d'emprunts indéfiniment.

Si le Canada veut rester maître de ses destinées, a-t-il ajouté, l'objectif le plus important et le plus urgent devrait être d'accélérer la formation des capitaux afin d'augmenter la contribution des Canadiens à la mise en valeur des richesses naturelles de leur pays ainsi que leurs participations dans l'industrie. Cet objectif ne sera atteint que par la pratique méthodique de l'économie dans tous les domaines.

D'encourageantes perspectives s'ouvrent pour la nouvelle année, a-t-il conclu, mais nous n'en devrons pas moins faire face à de sérieux problèmes, notamment le rétablissement de nos comptes internationaux sur des bases plus sûres, l'accroissement de l'épargne, source des capitaux, et la stabilisation de la monnaie, indispensable au progrès de notre commerce d'exportation.

Comme le capital autorisé de la Banque est entièrement souscrit, l'Assemblée a décidé d'en porter le montant de $10,000,000 à $25,000,000.

L'Assemblée a adopté une résolution aux fins d'augmenter de quatorze à seize le nombre des administrateurs de la Banque.

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Pierre Beauchemin, M. Wilbrod Bhérer, c.r., l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Aristide Cousineau, M. George A. Dally, M. Roger De Serres, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. A.-J. Major, M. Henri Oulmet, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., M. Jean Raymond, c.r., M. Ulric Roberge et M. Charles St-Pierre.

A une séance du Conseil d'administration, tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles St-Pierre a été réélu président et administrateur délégué de la Banque, et M. Ulric Roberge et l'hon. Wilfrid Gagnon ont été réélus vice-présidents.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous prômets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

40-483-41P.

Sainte-Claire

Décès

Le 31 décembre eurent lieu, dans l'église paroissiale, les funérailles de M. Damase Carrière, décédé à l'âge de 84 ans. Tous les paroissiens ont tenu à être présents aux funérailles pour rendre un dernier hommage à M. Carrière qui a toujours édifié les gens par sa distinction et sa politesse. Grand catholique, la veille de sa mort, à la grand-messe, il chantait encore en union avec tous les paroissiens.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Honoré et Gérard; quatre filles, Mme Léon Bouvier (May) et Emma, de San Clara, Mme John Bouvier (Irène), de Roblin, et Mme Norman Wilkinson (Stella), de Calgary.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Baptême

Félicitations à M. et Mme Ephrem Carrière (Irma Grenon) pour la naissance d'une fille (13e enfant) baptisée sous les noms de Rachel-Anne. Parrain et marraine, M. Dale Laliberté et Denise Carrière.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1959

PASSIF

Envers le public:

Dépôts	$696,942,053
Divers	4,009,981
	$700,952,034

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits inaffectés	42,429,381
	$743,381,415

ACTIF

Disponibilités de caisse	$152,861,900
Valeurs de gouvernements canadiens (dûment amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel	182,217,010
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	396,647,393
Immeubles sociaux et divers (déduction faite des amortissements)	11,655,112
	$743,381,415

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1959, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille		$ 5,492,709
Moins:		
Amortissement des immeubles sociaux	$ 776,995	
Provision pour impôt sur le revenu	2,080,000	2,856,995
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 2,635,714
Dividendes	$1,310,858	
Dividende spécial de 35¢ par action	345,586	1,656,444
Report à nouveau		$ 979,270
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1958		833,101
		$ 1,812,371
Porté au Fonds de réserve		1,000,000
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1959		$ 812,371

FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur au 30 novembre 1958	$ 22,000,000
Prime d'émission	8,712,758
Transport du compte Profits et Pertes	1,000,000
Solde créditeur au 30 novembre 1959	$ 31,712,758

Le gérant général, ULRIC ROBERGE — Le président, CHARLES ST-PIERRE



AVIS PUBLIC

La Division Scolaire RIVIÈRE SEINE No 14

Selon les articles du "MUNICIPAL AND PUBLIC UTILITY BOARD ACT" et du PUBLIC SCHOOLS ACT, avis est ici donné que le Règlement no 595 des Commissaires de LA DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE no 14 sera soumis au vote des ELECTEURS RESIDANTS de ladite Division Scolaire Rivière Seine no 14, qui ont le droit de voter à ce sujet, au temps et à l'endroit ici indiqués et décrits.

Le but dudit Règlement est de pourvoir à "l'érection de QUATRE NOUVELLES ECOLES SECONDAIRES, un total de 51 salles de classe, comprenant l'espace des auditoriums qui équivaut à l'espace de 17 salles de classe, au coût total de sept cent quatre-vingt-dix-huit mille dollars ($798,000.00)."

Les obligations issues en conséquence de ce Règlement seront payées en vingt versements annuels consécutifs de $73,868.22, incluant le principal et les intérêts au taux de 6¾% par année, si l'on excepte que le premier versement sera de $60,586.44 étant donné que les obligations seront datées du 1er mars 1960 et seront payables le 1er jour de décembre de chacune des années 1960 à 1979, inclusivement.

Le vote des électeurs résidants qui ont droit de voter au sujet dudit Règlement aura lieu le lundi 18 janvier 1960, entre 9 h. a.m., heure solaire centrale, de ce jour, et 8 h. p.m., heure solaire centrale, de ce même jour.

L'officier rapporteur, tel que nommé par les Commissaires de la Division Scolaire Rivière Seine no 14, sera présent au bureau municipal de Ste-Anne, le vendredi 15 janvier 1960, de 11 h. a.m. à midi, pour désigner les personnes qui seront responsables des bureaux de votation et pour une récapitulation finale des votes par le greffier, au profit des personnes désirant promouvoir ou s'opposer au passage dudit Règlement, respectivement.

Aussitôt que possible après 9 h. p.m. du jour de la votation au bureau municipal du village de Ste-Anne, Manitoba, l'officier rapporteur, en fonction de cette soumission dudit Règlement 595 additionnera le nombre des votes pour et contre ledit Règlement.

Une copie de ce Règlement et des plans tels qu'approuvés par le Département d'Education est dans les dossiers du bureau de la Division Scolaire Rivière Seine, à Ste-Anne, Manitoba, (M. G. Préfontaine, secrétaire-trésorier) et peut être étudiée pendant les heures de bureau par les personnes intéressées, avant que le vote à ce sujet ait lieu.

Les électeurs peuvent voter au bureau de scrutin de la sous-division où ils résident durant les heures susdésignées.

Quartier	Bureau de scrutin	Territoire	Lieu	Officier
1	1	D.S. Dubuc et Laramée	Salle Municipale St-Adolphe, Man.	M. L. Courchaine
1	2	D.S. Consolidé de St-Norbert	Club Athlétique St-Norbert	Mme Ed. Dufort
1	3	D.S. Consolidé St-Hyacinthe	Ecole La Salle	M. Germain Cormier
1	4	D.S. Coquart et Ile-de-Chênes	Résidence de M. David Guichon, Ile-de-Chênes, Man.	M. A. Trudeau
1	5	D.S. Vermette et Riel	Résidence de M. A. Bérard, Grande Pointe, Man.	M. R. Carrière
2	6	D.S. Lorette Centre et St-Cuthbert	Salle municipale Lorette, Man.	M. G. Jeanson
2	7	D.S. Lorette Ouest, Elm Grove et Heatherdale	Salle municipale Lorette, Man.	M. Alex. Landry
2	8	D.S. Rosewood et l'ancien D.S. Caledonia	Résidence de M. W. Yestrau	M. W. Yestrau
2	9	D.S. Arondale et Lorette Est	Résidence de M. Leslie Norman	M. Kai Winther
2	10	D.S. Gauthier, Pinewood et William	Salle paroissiale, Ross, Man.	M. Albert Legal
2	11	D.S. Dugas et Monominto	Salle paroissiale, Ste-Geneviève, Man.	M. C.-J. Bouvier
3	12	Les anciens D.S. Ste-Anne de l'Eglise et Ste-Anne Ouest	Salle municipale Ste-Anne, Man.	M. A. Legassé
3	13	St-Raymond, Talbot et l'ancien D.S. Ste-Anne Centre	Salle municipale Ste-Anne, Man.	Mme W. Blanchette
3	14	D.S. Lorraine, Richer et Barros	Salle paroissiale, Richer, Man.	M. Jos. Champagne
3	15	D.S. La Coulée	Résidence de M. G. Neault	Mme G. Neault
4	16	Les anciens D.S. St-Joachim et St-Alexandre et les D.S. Joffre et St-Roch	Résidence de Mme A. Fournier, La Broquerie, Man.	Mme A. Fournier
4	17	D.S. St-Etienne	Résidence de Mme Harel, Marchand, Man.	M. Emile Gomien
5	18	D.S. Lafortune et Kerry	Salle municipale Woodridge, Man.	M. O. Rivard
5	19	D.S. Grenier et Lorteau	Résidence de M. H. Grenier, St-Labre, Man.	M. H. Grenier
5	20	D.S. Sandilands	Résidence de Mme M. Kadobiansky	Mme M. Kadobiansky
5	21	D.S. Cedar Grove et Moose Meadow	Résidence de M. L. Wells, Marchand, Man.	M. L. Wells

Jour de votation: le lundi 18 janvier 1960. De 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
Daté du 28 décembre 1959, au village de Ste-Anne, Manitoba.

HENRI CAMPAGNE
officier rapporteur — Division no 14

Dunrea

Cinquantenaire

Le jour de Noël 1959, M. et Mme Alphonse Boulet célébraient, dans l'intimité familiale, le cinquantenaire de leur union matrimoniale. En effet, en l'an 1909, après la messe de minuit, le regretté M. l'abbé Wilfrid Jubinville, alors curé de St-Félix-de-Dunrea, bénissait cette union, et les heureux époux prenaient le train le matin même, pour aller passer leur voyage de noces dans la province de Québec, à Maria, lieu de naissance de la nouvelle épousée, née Brigitte Audet.

Par la suite, ils s'établirent sur une ferme, où sept enfants vinrent à tour de rôle grandir le nid familial, pour ensuite le quitter en formant d'autres nouveaux foyers. Un petit ange s'est envolé vers le ciel à l'âge de trois mois.

Les jubilaires sont maintenant les heureux grands-parents de 29 petits-enfants, résidant à Montmartre, La Salle et Dunrea.

Mme A. Boulet, ancienne institutrice, âgée de 83 ans, jouit encore de toutes ses facultés, mais depuis quelques années a de la difficulté à marcher; son époux, âgé de 74 ans, dans ses moments de loisir se livre aux plaisirs de la pêche et fait pas mal de victimes . . . Mais leurs moments les plus précieux à tous deux se passent en compagnie de leurs petits-enfants bien-aimés qui les visitent souvent, égayant leurs vieux jours de leurs joyeux ébats, tout en prenant plaisir eux-mêmes à se faire raconter des histoires par grand-mère Boulet, qui parfois doit faire des efforts inouis afin de les satisfaire.

Les jubilaires ont reçu à l'occasion de cet heureux anniversaire, la bénédiction de M. l'abbé J. Bertrand, curé, des félicitations, cadeaux et cartes de souhaits, de leur nombreuse parenté d'un peu partout.

Çà et là

Parmi les joyeuses réunions familiales du temps des Fêtes, mentionnons en particulier celle qui réunit tous les membres de la famille de Mme Florida Spurrill, à la demeure de son fils, Maurice. L'aîné de la famille, Willie, était venu de Vancouver, pour cette occasion, Mme Wery, Isabelle, avec ses enfants et petits-enfants, de Winnipeg, M. et Mme C. Vermeulen (Irène) et leurs enfants, de Fort Garry étaient aussi présents. Ce fût une fête parfaite à tous points de vue, qui réjouit tous les assistants, mais surtout la grand-maman Spurrill.

M. François Boulet, professeur au collège de Prince-Albert, Sask., a passé plusieurs semaines de vacances avec ses parents, M. et Mme Albert Boulet, qui ont joui aussi de la présence de leur fille, Antoinette, de St-Boniface, et de celle de M. et Mme Maurice Côté, accompagnés de leurs enfants, de St-Pierre.

MM. et Mmes Lucien Légaré et A. Lavoie ont reçu avec bonheur la visite de M. et Mme Léon Pineau et de leur fillette, Suzanne, de Ste-Rose-du-Lac.

MM. et Mmes Orlando Girouard et W. Rayne, accompagnés de leurs enfants, de Somerset, visitaient la famille de M. et Mme Thomas Boulet.

Les étudiants de St-Boniface et Otterburne, Paul Paradis, Denis Rondeau, Laurent et Raymond Bisson, Marcel et R. Boulet, ainsi que Pierre Carney, de l'Université du Manitoba, ont joui des douceurs de la vie familiale pendant la vacances de Noël.

Mmes Léopold et Charles Girardin sont de retour au foyer après quelques semaines de promenade parmi leurs parents et amis de Weyburn, Saskatoon et Regina. M. Emmanuel Girardin, qui était venu les chercher quelques jours avant Noël, les ramenait le samedi 9 janvier. Tous les amis étaient contents de les revoir.

Amusements

A la patinoire, les jeunes et les adultes, à tour de rôle, s'en donnent à coeur joie. Des joutes de gouret ont lieu de temps à autre; ainsi, une partie eut lieu entre les "midgets" de Ninette et de Dunrea, avec points égaux. A une autre joute, entre le club de Ninette et celui de Dunrea, les joueurs de Dunrea furent vainqueurs.

M. et Mme Paul Morin ont fêté leurs noces d'argent à Ferland

FERLAND — Le 30 décembre dernier eut lieu, dans l'église paroissiale, une messe d'Action de grâces chantée par M. l'abbé Gérard Couture, chancelier de Gravelbourg et cousin du jubilaire, aidé de la chorale paroissiale. Les jubilaires renouvelèrent leur promesse de mariage. M. l'abbé Couture les félicita pour leur belle famille et leur offrit des voeux de paix et longévité. M. l'abbé J. Bernier était au choeur. M. Adonias Morin, de Gravelbourg, et Mme Joséphine Tardif, de Lac-la-Biche, servaient de témoins.

M. et Mme Paul Morin (Jeannette Tardif) contractèrent mariage le 26 février 1935 à Lac-la-Biche, Alberta. De cette union naquirent dix enfants qui sont: Pauline (Mme Gilles Boisvert), Jeannine (Mme Léonard Bouffard), de Vanguard, Roméo, Rita, Hélène, Alfreda, Monique, André, Aline et Emilienne, tous à la maison, et cinq petits-enfants.

Après la cérémonie, on se rendit chez M. et Mme Paul Morin où un somptueux souper fut servi à toute la parenté, par les enfants. La veillée eut lieu à la salle où plusieurs amis se joignirent à eux.

Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, MM. les abbés G. Couture et J. Bernier, curé, Mme Louis Tardif, de Lac-la-Biche, Alta, M. le Dr et Mme Rosario Morin, de Gravelbourg, M. le Dr et Mme Jean-Marie Morin, de Laflèche, M. et Mme Claude West, de Calgary, Alta, M. et Mme Joseph Morin, de Ferland,, MM. et Mmes Jean-Baptiste Couture et Ovide L'Heureux, de Gravelbourg, ainsi que Mme Pauline Morin, M. et Mme Edmond Tardif, de Ferland, M. Paul Tardif, de Lac-la-Biche, MM. Laurent et Albert Tardif, de Bonnyville, Alta, M. Paul Carrignan, de Ponteix, M. Gérard Turgeon, de Regina, Mlle T. Lefebvre, de Gravelbourg, ainsi que tous les enfants des jubilaires. On se sépara en souhaitant aux jubilaires de fêter leurs noces d'or.

Çà et là

Mme Joseph Chabot et M. Wilfrid Lacasse sont partis en avion pour Québec visiter M. Adélard Dion, dangereusement malade.

M. Antonio Fournier, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, est de passage à Ferland, chez ses nombreux parents.

M. et Mme Antonio Turgeon sont partis pour quelques semaines dans la province de Québec visiter des parents.

Mme Cécile Hamel et sa famille, de Frenchville, visitaient M. et Mme Lucien Beaudoin, de même que M. l'abbé L. Poulin, de Lisieux, ainsi que M. et Mme Antoine Dorais, de Gravelbourg.

M. et Mme Lucien Beaudoin allèrent rencontrer M. Camille Hamel et sa famille, de Hussar, Alta, chez M. et Mme A. Dorais, de Gravelbourg, dimanche dernier.

M. et Mme Aimé Fournier sont allés à Gravelbourg et Regina, dernièrement.

M. Noé Chabot est patient à l'hôpital de Mankota et M. E. Bouffard et Mme Paddy Corcoran, à l'hôpital de Kincaid.

M. l'abbé J. Bernier, curé, doit s'absenter cette semaine pour un voyage de quinze jours dans l'Est. Il sera de retour le 4 février.

Le dimanche 10 janvier, dans la salle paroissiale, il y eut réception de huit nouvelles Jeannettes. Ont rejoint la ronde: Emilie Couture, Nicole Couture, Juliette Brisebois, Aline Morin, Claire Chabot, Geneviève Morin, Irène Nogue et Marie-Anne Morissette. M. l'abbé G. Couture, aumônier diocésain, présidait. La ronde compte maintenant dix-huit Jeannettes, sous la direction de la cheftaine, Adrienne Chabot. Un bon groupe de parents assistaient, ainsi que la compagnie Guide, sous les ordres de la cheftaine, Denyse Massé. Un goûter fut servi aux petites par le Comité protecteur des Guides et Jeannettes de Ferland. M. l'abbé J. Bernier, curé, dit l'aurevoir!

La paroisse de Ferland est reconnaissante à Mme Paul-Emile Lacasse, dévouée organiste, qui a contribué par son art musical à enjoliver les messes de la nuit de Noël.

M. et Mme Aristide Fournier ont célébré récemment leur trentième anniversaire de mariage. A cette occasion, tous leurs enfants, sauf le R. P. Albert Fournier, O.M.I., étudiant à Rome, étaient présents. M. le curé alla prendre le diner avec eux. Une messe fut chantée à leur intention, le 31 décembre.

M. le curé s'est rendu à Mankota pour rendre visite à M. l'abbé G. Thuot, curé.

La réunion de Foyer-Ecole eut lieu récemment. Un bon groupe de paroissiens ont étudié, sous la direction conjointe du R. P. B. Paris, O.M.I., et de M. l'abbé J. Bernier, la question de l'Unité de l'Eglise. Un lunch fut servi par Mmes Hector Massé, Joseph Nogue et Walter Morissette.

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Bernard Podevin et Mlle Rose Lagassé rendaient visite à des parents et amis de Regina et Winnipeg, dernièrement.

Le lundi 4 janvier, le feu a détruit la maison de M. Bernard Podevin. Tous les meubles furent sortis de la maison. Il n'y eut aucune victime.

Le vendredi 8 janvier a eu lieu le souper mensuel du Club de l'A.C.F.C. avec 31 membres présents. M. Paul Marchand présidait et Mlle Jeanne Beauregard agissait comme secrétaire. Il y eut une discussion sur la réunion des maitres et maitresses pour l'organisation du festival de la chanson française et aussi sur la possibilité d'avoir la télévision française à Gravelbourg. La réunion se termina à 8 h. 30 et tous ont joui de l'assemblée.

Mariage

Le lundi 29 décembre eut lieu le mariage de Mlle Eveline Beauchesne, fille de M. et Mme Philippe Beauchesne, avec M. Raymond Monvoisin, fils de M. et Mme Jean Monvoisin, tous de Gravelbourg. M. l'abbé Armand Guénette officiait.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en velours, garnie de dentelle. Son voile court était retenu par un diadème garni de pierres du Rhin. Elle portait un livre d'heure, garni d'une orchidée.

La dame d'honneur était Mme John Hardy, de Sceptre, Sask., soeur de la mariée. Elle portait une robe bleu royal avec petit chapeau en plumes de même nuance.

La réception a eu lieu à la salle de la Légion où 100 invités s'étaient réunis. M. Ernest Longpré était maitre de cérémonies et proposa le toast à la mariée.

M. et Mme Raymond Monvoisin sont partis en voyage de noces à Calgary. A leur retour, ils vont résider sur une ferme, au sud de Mankota.

Agent et Eve

Une jeune femme, au volant de son automobile, traverse tout bonnement une intersection malgré que les feux soient rouges. Un agent lui ordonne de stopper:

— Dites donc, madame, connaissez-vous quelque chose aux règlements de la circulation?

— Oui, un peu, répond naïvement la fille d'Eve. Puis-je vous être de quelque utilité? . . .

Ponteix

Mariage Fafard-Mercier

Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., bénit, le mercredi 30 décembre, le mariage de M. Jean Fafard, fils de M. et Mme Donald Fafard, de Broadview, avec Mlle Thérèse Mercier, garde-malade graduée, fille de M. et Mme Antoine Mercier, de Ponteix.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe de dentelle française sur satin blanc; son voile court était retenu par un béguin de tulle et de perles. Ses parures étaient un collier et des boucles d'oreilles de perles, cadeaux du marié. Son bouquet était composé de roses rouges.

M. D. Fafard servait de témoin à son fils.

Mlles Odélia et Lucille Mercier, soeurs de la mariée, étaient filles d'honneur. MM. Normand Fafard et Félix Stradeski, frère et cousin du marié, étaient garçons d'honneur. La petite Suzanne Legault, cousine de la mariée, était bouquetière et le page Roger Legault, son cousin, portait les joncs. MM. Joseph Mercier, frère de la mariée, et Allen Brown plaçaient les invités.

Après la messe, il y eut réception à la salle paroissiale. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de noces à Calgary et Edmonton.

Mariage Therrien-Lang

A Prelate, le 29 décembre, dans l'église catholique St-François, M. Louis Therrien, fils de M. et Mme Philippe Therrien, de Ponteix, unissait sa destinée à celle de Mlle Maxine Lang, de Prelate, fille de M. et Mme S. Wickenheiser.

La mariée, au bras de son beau-père, M. Wickenheiser, portait une robe de dentelle française sur satin garnie de perles. Son voile court était retenu par une couronne perlée. Son bouquet était composé de roses rouges.

M. Philippe Therrien était témoin pour son fils.

Mlle Thérèse Wickenheiser était fille d'honneur et M. Maurice McIntyre, garçon d'honneur.

Il y eut réception à la salle paroissiale. Les nouveaux mariés sont venus en voyage de noces à Ponteix voir Mme Therrien, malade à l'hôpital. Ils résideront à New Westminster, C.-B.

Décès de M. Sanders

Le 1er janvier est décédé à l'hôpital Gabriel de Ponteix M. Joseph-Gaston Sanders, âgé de 82 ans, après une longue maladie soufferte chrétiennement.

M. Sanders est né à Staden, en Belgique, le 21 août 1877. Il vint au Canada en 1904 et retourna en Belgique en 1908. Il épousa Mlle Marie-Héléna Verhaest. Ils vinrent à Fernie, C.-B. En 1912, ils vinrent s'établir sur une ferme, à Wallard, où ils demeurèrent jusqu'en 1946, année où ils se retirèrent au village, à Ponteix. Mme Sanders est décédée le 21 août 1955.

Le défunt laisse dans le deuil sa fille, Madeleine (Mme R. Murray; son fils, Odiel, et deux petits-fils.

Le 4 janvier, Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., a chanté le service, assisté de MM. les abbés G. Thuot, curé de Mankota, et M. Minne, vicaire à Ponteix, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Jean Stringer, Paul Froyman, Marceau Bourlon, Emery Demontigny, Léo Roberge et Armand Lallier. M. Roger Bourlon portait la croix.

Décès de Mme Brisson

Le jour de Noël au matin, jour de son 64e anniversaire de naissance, Mme Paul Brisson est décédée subitement à l'église St-Augustin de Vancouver. Née Eugénie Mainville à Detroit, Michigan, elle a épousé M. Paul Brisson à Detroit en 1913. Venus à Ponteix en 1918, ils ont demeuré à Frenchville et à Val Marie. En 1950, ils partaient à Vancouver.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre fils, Philippe, de Ponteix, Armand, Maurice et Raymond, de Vancouver; quatre filles, Rose (Mme A. Campbell) et Cécile, de Vancouver, Yvonne (Mme R. Kox), de Calgary, et Germaine, de Windsor, Ont., et 18 petits-enfants. Tous assistaient au service, excepté Germaine qui n'a pas pu se rendre. Mme Philippe Brisson, de Ponteix, a accompagné son mari.

Décès

Le mardi 5 janvier est décédé à l'hôpital Gabriel de Ponteix M. François Labbé, résidant du Manoir.

Mme Mélanie Gérard, autrefois de Ponteix, est décédée à Montréal le 27 décembre.

Va-et-vient

M. et Mme Benoit Cloutier ont eu la visite de leurs enfants à l'occasion des Fêtes: MM. et Mmes Georges Lorenz et Roger Paradis, de Calgary, et René Forget, de Saskatoon. Ces derniers ont aussi visité MM. et Mmes Willie Forget et Edouard Desautels.

M. et Mme Marceau Bourlon sont revenus d'un voyage à Mission, Texas.

M. et Mme Wilfrid Privé, d'Elie, Man., ont visité les familles Privé et Desharnais.

M. et Mme Louis Privé et leurs quatre enfants, de Calgary, ont visité leurs parents, M. et Mme Adrien Privé.

Mlle Rita Anctil, employée à la Banque Royale de Toronto, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Adrien Anctil.

Mlle Irène Brière, de Picture Butte, Alta, et Mlle Jeanne Brière, de Winnipeg, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme P. Brière.

Radville

Çà et là

Alain-Joseph, fils de M. et Mme Pierre Fradette, est le premier bébé de l'année, né le Jour de l'An à l'hôpital St-Joseph. Il est né à 6 heures du matin et pesait 6 livres et 7 onces. Il a été l'heureux héritier des jolis et généreux cadeaux donnés par les marchands et les entrepreneurs de Radville. La petite fête avait été organisée par les dames de la Ligue Féminine Catholique. Félicitations aux heureux parents. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Alvin Van de Sype.

Un nouveau genre d'arbre de Noël a été décoré par les religieuses de l'hôpital St-Joseph, cette année. Au lieu de chandelles et de décorations variées, les branches étaient couvertes de noeuds de ruban entourant les photos portant les noms de chaque bébé né à l'hôpital de Radville durant l'année 1959. 122 bébés, catholiques ou protestants, ont vu le jour l'an dernier à l'hôpital St-Joseph de Radville.

Les visiteurs qui sont venus à Radville pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An sont: MM. Gérald et Marcel Paulhus et une amie, de Calgary, chez leur mère, Mme Paulhus, de Souris Valley; M. et Mme Alphonse Martin, d'Edmonton, chez leurs parents, M. et Mme Frank Temple; Mlles Solange et Sylvia Martin, de Calgary, M. et Mme Norman Martin et leurs enfants, de Cedoux, M. et Mme Tony Verklan, Mlle Irène Martin et M. Philippe Moon, de Regina, chez M. et Mme R.-A. Martin.

Le 10 janvier, un diner à la dinde réunissait toute la famille de M. et Mme Porte, sauf M. Paul Vigoureux, de Gladmar, qui ne put se rendre à cause du chemin impraticable. Les invités présents étaient M. et Mme Jean Bert, M. et Mme V. Hall et leurs enfants, de Neptune, M. et Mme Laurent Pyle, de Regina, M. et Mme F. Porte et leurs enfants.

Mme Pierre Fradette, MM. Marcel Tétreault et Denis Bellavance sont hospitalisés.

Lac Pelletier

Shower

Un shower organisé par Mlle Luce Arcand et Mme J. Reidiger a eu lieu le dimanche 27 décembre en l'honneur de Mlle Florence Robitaille. Trente-six dames étaient présentes et l'après-midi fut employé agréablement à faire des jeux et quelques comédies. De beaux cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête qui remercia gentiment. Un délicieux goûter fut servi par les dames.

Fête de Noël

Le 22 décembre a eu lieu une fête de Noël dirigée par Mlle Perron pour les enfants d'écoles et du district. Les enfants exécutèrent plusieurs chants pour l'occasion, après quoi on leur distribua des surprises. Un goûter termina l'après-midi.

Va-et-vient

Mlles Lucille, Marie-Anna et Marguerite Perron, MM. Denis, Raymond et André Perron et Denis Pellerin, tous du couvent et du collège de Gravelbourg, et Mlles Rita Bonneau et Fern Paul, du couvent de Prelate, ont passé les vacances dans leurs familles.

M. et Mme Lucien Levasseur et leurs fils, de Gravelbourg, ont passé les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Narcisse Laverdière.

M. et Mme Philippe Monette et leurs filles, de Winnipeg, sont venus passer la Noël chez Mme Jos. Monette. M. et Mme F. Trépanier (Béatrice) et leurs deux enfants, d'Ottawa, étaient aussi en vacances chez Mme Monette.

M. et Mme Paul Alary ont passé la Noël chez les parents de Mme Alary, M. et Mme Labrie, de Moose Jaw.

M. et Mme Andy Feltig, d'Outlook, ont passé leurs vacances des Fêtes chez les parents de Mme Feltig, M. et Mme Alphonse Pelletier.

M. et Mme Narcisse Laverdière, M. Aquila St-Jacques et son frère, M. David Monette et M. Achille St-Denis sont partis pour l'Est dernièrement pour visiter leurs familles.

Avant son départ pour l'Est, M. David Monette a visité ses filles et M. et Mme Alphonse Chabot.

M. et Mme Gérard Chabot sont allés à Prud'homme pour Noël.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFRG—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

- 9.55L-Ouverture, horaire et prévisions
- 10.00L-La voix du Cap
- 10.15L-Le quart d'heure de Ste-Anne
- 10.30L-La messe paroissiale dominicale
- 11.45L-Musique sacrée
- 11.55L-Résumé des nouvelles de la semaine
- 12.00R-Le choc des idées
- 12.30R-Images du Canada
- 1.00R-Concert populaire
- 2.00R-Le tour des capitales
- 2.30R-Panorama du jazz
- 3.00R-Claves et Maracas
- 3.15R-Perspectives internationales
- 3.30R-Les jeux de la sagesse
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.10L-Lectures, musique (alt.)
- 4.15D-Regards sur le Canada français
- 4.30R-Match intercités
- 5.00R-Nouveautés dramatiques
- 5.30R-Festival des chorales
- 6.00R-Jeunesses musicales
- 7.00R-Chronique de terre et de mer
- 7.30R-Petit ensemble vocal
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Propos
- 8.30R-Récital
- 8.55R-Chronique sport.
- 9.00L-La pensée du soir
- 9.02-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Soleil levant
- 7.30R-Radio-Journal
- 7.33L-Soleil levant
- 7.50L-Soleil levant
- 8.00L-La prière du matin
- 8.15L-Variétés Swift Current
- 8.35L-Variétés Willow-Bunch
- 8.55L-Nouvelles
- 9.00R-Tour à tour
- 9.15L-Pot-pourri
- 9.25L-Rapport du marché des grains
- 9.30D-Fémina
- 9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
- 10.00D-Jeunesse dorée
- 10.15R-Un piano, une chanson
- 10.30D-Un homme et son péché
- 10.45D-Les visages de l'amour
- 10.59L-Signal-horaire
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Chronique sport.
- 11.15L-Musique de danse
- 11.30L-Chansons et succès (Assiniboia)
- 12.00L-Nouvelles
- 12.15L-Musique
- 12.30D-Le réveil rural (1ère partie)
- 12.45L-Au hasard
- 1.00L-Panorama féminin
- 1.55L-Rapport du marché des grains
- 2.00R-Radio-Journal (11.55-Premier mercredi du mois)
- 2.15L-Nos malades
- 2.30L-Requêtes et refrains
- 3.00L-Coeur à coeur (Val Marie)
- 3.15L-Le carnet mondain
- 3.30L-Radio S.-Coeur
- 3.45L-Tout me sourit
- 4.00R-Radio-Journal, revue, sport
- 5.00L-Le coin des tout-petits
- 5.30D-Don Quichotte
- 5.45L-Variétés
- 6.00L-Angélus
- 6.02L-Nouvelles et rapports des marchés
- 6.10L-En dinant (Gravelbourg)
- 6.45L-Le chapelet en famille
- 7.30-V. horaire du soir
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Commentaires
- 8.30-V. horaire du soir
- 10.30R-Nouvelles de St-Boniface
- 10.40L-La pensée du soir
- 10.42-Fin des émissions (xx janvier-Fin des émissions à 4 h. 30)

LUNDI

- 7.45L-Nouvelles locales
- 1.30L-L'heure de l'Est
- 2.05L-Deux coeurs, une valse
- 4.30R-Reportages, Rond point
- 7.00L-Lectures choisies
- 7.30D-Vie ouvrière
- 8.30D-Festivals européens

MARDI

- 1.30L-Méli-Mélo
- 2.05L-Musique et chansons
- 4.30R-Entre vous et moi
- 7.00L-Tombée du jour
- 7.30D-Théâtre dans un fauteuil
- 8.30D-Des idées et des hommes
- 9.00D-Lied et mélodie
- 9.30D-Concerts symphoniques

MERCREDI

- 7.45L-Nouvelles locales
- 1.30L-L'heure de l'Est
- 2.05L-A votre santé
- 4.30R-Reportages, Rond point
- 7.00L-Tombée du jour
- 7.30D-Les petites symphonies
- 8.30D-Festival du mercredi

JEUDI

- 1.30L-Méli-Mélo
- 2.05L-Musique et chansons
- 4.30R-Le monde du sport
- 7.00L-Convertis du XXe siècle
- 7.30D-Place publique
- 8.30D-Soirée littéraire (en 4 parties)

VENDREDI

- 7.45L-Nouvelles locales
- 1.30L-L'heure de l'Est
- 2.05L-Deux coeurs, une valse
- 4.30R-Reportages, Rond point
- 7.00L-Tombée du jour
- 7.30D-La science peut-elle répondre
- 8.30R-Petits artistes de renom
- 9.00D-Orch. symph. de Radio-Canada
- 10.00D-Vie économique

SAMEDI

- 6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Soleil levant
- 7.45L-Nouvelles locales
- 7.50L-Soleil levant
- 8.00L-La prière du matin
- 8.15L-Variétés Swift Current
- 8.35L-Variétés Willow-Bunch
- 8.45L-Soc. Can. Etablissement rural
- 8.55L-Nouvelles
- 9.00L-Commentaire Sask. Wheat Pool
- 9.15L-Musique campagnarde
- 9.30L-Le Maraudeur
- 10.00D-Les ondes enfantines
- 10.30L-Le vieux raconteur
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Chansons-vedettes
- 11.30L-Chansons - vedettes (Assiniboia)
- 12.00R-Opéra du Metropolitan
- 3.30L-Requêtes et refrains
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.10L-Le carnet mondain
- 4.15R-La langue bien pendue
- 4.30L-Radio S.-Coeur
- 4.45L-Tout me sourit
- 5.00L-La période des jeunes
- 5.30L-Blanc et Noir
- 6.00L-L'Angélus
- 6.02L-En dinant (Gravelbourg)
- 6.25R-Radio-Journal
- 6.30L-Nos missions sur les ondes
- 6.45L-Le chapelet en famille
- 7.00L-Folklore
- 7.30D-Quand l'opéra se donne des airs
- 8.00D-Chronique canadienne
- 8.30D-Revue de la semaine
- 9.00D-Concert léger
- 9.55L-Intermède
- 10.00R-Nouvelles de St-Boniface
- 10.10L-La pensée du soir
- 10.12-Fin des émissions

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

- 10.55—O Canada, ouverture
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Intermède
- 11.15—Nos missions sur les ondes
- 11.30—Petit concert
- 12.00—Le quart d'heure de Ste Anne
- 12.15—Intermède
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Image du Canada
- 1.00—Concert populaire
- 2.00—Le Tour des Capitales
- 2.30—Le Choc des Idées
- 3.00—Claves et Maracas
- 3.15—Perspectives Internationales
- 3.30—Programme russe
- 4.10—Intermède
- 4.15—Klein Kanada
- 4.30—Les Jeux de la sagesse
- 5.00—Nouveautés dramatiques
- 5.30—Festival des Chorales
- 6.00—Heure du Rosaire
- 7.00—Légendes Canadiennes
- 7.30—Le Petit ensemble vocal
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Propos
- 8.30—Récital
- 8.55—Chronique sport.
- 9.00—Jeunesse Musicale
- 10.00—Prévision de la météo et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.56—O Canada, ouverture et horaire
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Prière du matin
- 7.10—Bonjour, Compatriotes
- 7.45—Radio-S.-Coeur
- 8.00—Nouvelles
- 8.10—Bonjour, Compatriotes
- 9.00—Tour à Tour
- 9.15—Détente musicale
- 9.30—Au fil de l'heure
- 10.00—Jeunesse dorée
- 10.00—Un piano, une chanson
- 10.30—Un homme et son péché
- 10.45—Les visages de l'amour
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Intermède
- 11.15—Musique variée
- 11.45—Arc-en-ciel
- 12.00—Musique en dinant
- 12.30—Le réveil rural
- 1.00—Nouvelles
- 1.10—Communiqués
- 1.15—Prince-Albert sur nos ondes
- 2.00—Radio-Journal
- 2.06—Les Visages et le temps
- 2.30—Programme des villages
- 2.50—Intermède
- 3.00—Aux malades
- 3.15—Bienvenue Saskatchewan
- 4.00—Radio-Journal
- 5.00—Coeur à coeur
- 5.15—Pour les enfants
- 5.30—Don Quichotte
- 5.45—Sérénade au crépuscule
- 6.00—Nouvelles, sports
- 6.30—Musique en dinant
- 6.45—Chapelet

LUNDI

- 4.30—Rond-Point
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Festivals européens
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

MARDI

- 4.30—Entre vous et moi
- 5.45—En roulant ma boule
- 6.15—Chronique mariale
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Théâtre dans un fauteuil
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Mélodies
- 9.30—Concert symphonique
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

MERCREDI

- 4.30—Rond-Point
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Sur les voulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Quatuor 6 sur toutes les scènes du monde
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

JEUDI

- 4.30—Le monde du sport
- 6.15—A votre santé
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Place publique
- 8.00—Radio-Journal et commentaires
- 8.30—Soirée littéraire
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

VENDREDI

- 4.30—Rond-Point
- 5.45—Les affaires de l'Etat
- 6.15—Programme hollandais
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—La science peut-elle répondre
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Artistes de renom
- 9.00—Orchestre symphonique
- 10.00—Vie économique
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—Fin

SAMEDI

- 6.55—O Canada, ouverture et horaire
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Prière du matin
- 7.10—Bonjour, Compatriotes
- 7.45—Radio-S.-Coeur
- 8.00—Nouvelles
- 8.10—Bonjour, Compatriotes
- 9.00—Musique de ballet
- 9.30—Visite à la discothèque
- 10.00—Les ondes enfantines
- 10.30—Tante Lucille
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Commniqués
- 11.15—Reportage agricole
- 11.30—Rien qu'une chanson
- 12.00—L'Opéra du Metropolitan
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—Intermède
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Bienvenue Saskatchewan
- 6.00—Nouvelles
- 6.10—Sports
- 6.15—Programme hongrois
- 6.45—Chapelet
- 7.00—Programme ukrainien
- 7.45—Valses variées
- 8.00—Chronique canadienne
- 8.30—Revue de la semaine
- 9.00—Concert léger
- 9.55—Intermède
- 10.00—Nouvelles
- 10.10—Fin

Saskatoon

Club Alouette

Les yeux fixés sur une carte chiffrée, les doigts crispés sur un morceau de papier rouge, l'oreille tendue, ils attendaient. Passez la monnaie, faites vos jeux, la partie commença. Les lettres et les chiffres tombaient, réguliers et nets, de la bouche de M. Papen, imperturbable: B 6, I 19, N 41, G 52 et O 63. Tout à coup, dans l'immense auditorium de l'école St-Paul, deux syllabes résonnaient: bingo, deux syllabes qui déclenchaient une explosion de joie chez la personne qui les émettait, deux syllabes qui donnaient naissance, chez les autres, à toute une gamme de sentiments, déception chez les émotifs, indifférence chez les placides, espoir chez les optimistes. Le temps de défaire les jeux et de ramasser la monnaie et la deuxième rafale de chiffres et de lettres partait. La même scène se répéta sept fois. Ils étaient là près d'une centaine, à la merci du meneur de jeu.

Une séance de détente devait nécessairement faire suite à cette période de tension extrême; elle fut donnée par M. Marcel Préfontaine et par M. l'abbé B. de Margerie qui entonnèrent quelques airs du folklore et que toute l'assemblée reprit en coeur. Pendant l'entracte, Me Préfontaine, vice-président du Club Alouette de Saskatoon, expliqua, en termes simples et précis, les buts du Club. On procéda alors à la vente des cartes de membres à raison de un dollar la carte; elles se vendirent comme des petits pains.

On reprit ses places pour jouer, non plus au bingo, mais au whist. La tension fut moins forte que durant le bingo, mais l'annonce de l'atout par Raymond Marcotte donnait lieu cependant à des réflexions diverses. Les cartes s'abattaient avec régularité sur la table; on comptait rapidement ses plis et on changeait d'équipe. Ce manège dura jusqu'à ce que le maitre de cérémonies demanda aux joueurs de faire leurs comptes; ici encore, cris de joie, surprises et déceptions.

Pendant toutes ces activités, on avait complètement oublié l'estomac; mais à une heure assez avancée, il commença à se plaindre. Heureusement que la direction du Club Alouette avait pensé à tout. Pendant que l'on se divertissait dans l'auditorium, dans la cuisine moderne de l'école St-Paul, quelques femmes dévouées chauffaient saucisses et café, beurraient les petits pains, préparaient le comptoir, apprêtaient le goûter. On fit honneur au goûter; les personnes qui avaient fait le déplacement (il y en avait d'un peu partout, mais surtout de Saskatoon) dégustèrent au son d'une belle musique campagnarde, de délicieux chiens chauds, bien enduits de beurre et de condiments. Ce fut un succès.

Je ne suis pas persuadé qu'on mérite plus dans la privation et la sécheresse mais qu'on mérite d'une autre sorte; et j'aime mieux qu'on s'occupe de l'amour saint que du mérite qu'on acquiert en le pratiquant.

BOSSUET.

Deux professions religieuses au collège du S.-C. de Régina

REGINA — Le 6 janvier, à 10 h. a.m., eut lieu la première profession de deux religieuses de Notre-Dame des Missions au collège du Sacré-Coeur de Regina. Les élues qui prononcèrent leurs premiers voeux furent: Soeur Marie-Cabrini (Carole), fille du regretté juge W. G. Ross et de Mme Ross, de Regina, et Soeur Marie-Ste-Thérèse (Gaétanne), fille de M. et Mme Gérard Hamel, de Montréal.

Le R. P. Léonard Puesch, O.F.M., présida la cérémonie et prêcha en anglais et en français, comparant la vocation religieuse à la visite des Mages, qui virent l'étoile et qui la suivirent. Suivre l'étoile qui conduit au Christ demande du courage et de la persévérance, et une fois que l'âme a trouvé le Christ, elle ne peut plus retourner sur ses anciens chemins et ses anciennes vues, mais à l'exemple des Sages d'Orient, elle doit retourner par un autre chemin.

Le R. P. J. J. Farrell, S.J., recteur du collège Campion, avait pris place au choeur. Après la cérémonie, le diner fut servi aux parents et aux amis de ces deux nouvelles Soeurs.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Tous les habitants de la Saskatchewan, y compris les employés de CFNS, sont aux prises avec le froid; chacun réagit évidemment selon sa constitution physique et son tempérament. Jean Hardenne aurait pu maugréer contre l'hiver canadien lorsqu'il est tombé en panne d'automobile à quelques milles de la frontière américaine: un vent glacial lui gelait les membres et la figure, une neige épaisse de plusieurs pieds encombrait la route et la ferme la plus proche était distante de deux milles. Bravant les intempéries et s'armant de courage, Jean alla chercher de l'aide; ses efforts furent récompensés: une heure plus tard, notre Jean, confortablement assis dans sa petite voiture, se faisait tirer par deux gros chevaux de labour qu'un cultivateur, encore animé de l'esprit des Fêtes, avait mis à sa disposition . . .

Tableau vraiment grandiose; digne du pinceau des plus grands maitres: dans l'immensité blanche qui s'étendait à l'infini, par un froid intense qui semblait vouloir exterminer toute vie, deux chevaux tiraient un homme. A la vue de ces deux bons chevaux qui conjuguaient leurs efforts pour dépanner une voiture dotée de plusieurs chevaux moteurs, Jean ne pouvait que faire la comparaison entre les inconvénients de la vie moderne et les avantages de l'âge des pionniers. Mesdemoiselles, si vous demandez à Jean Hardenne quel est le plus fidèle ami de l'homme, ne soyez pas surprises s'il vous répond: le cheval.

Touché par l'aventure de Jean, Georges de Govin songerait sérieusement à faire l'acquisition d'un mulet ou d'un cheval pour se rendre au travail; il y a belle lurette qu'il s'est débarrassé d'une voiture un peu rétive. S'il y en a parmi vous qui ont les talents d'un Cervantès, venez à Saskatoon; si la transaction mentionnée plus haut se matérialise, vous n'aurez aucune difficulté à écrire: Le Retour de Don Quichotte.

Quant à Roger Gautier qui avait acheté cet été une voiture de troisième main, il a cru bon de la mettre sur cales pour le restant de l'hiver. Les personnes qui ont un faible pour les monuments historiques ne devraient pas manquer de passer dans la rue Cascade où demeure Roger lors de leur séjour à Saskatoon; elles pourront admirer une antiquité qui ressemble par plus d'un côté à l'arche de Noé.

La nouvelle année a apporté quelques changements à l'horaire. Le Wheat Pool de la Saskatchewan a retenu un quart d'heure dans l'horaire du samedi; le Pool fournit les nouvelles et les commentaires de cette émission rurale que l'on entend à 11 h. 15 du matin.

L'horaire du dimanche a été quelque peu bouleversé; c'est ainsi qu'à 2 h. 30 retentit le "Choc des Idées". "Les jeux de la sagesse" sont faits à 4 h. 30, tandis que les "Jeunesses Musicales" nous arrivent à 9 h. du soir.

Jean Hardenne était visiblement heureux d'apprendre que le village de Prud'homme organisait une soirée d'amateurs le 17 janvier; cette soirée, d'après lui, constituera un excellent entrainement pour les candidats qui participeront, le dimanche suivant, à l'émission: "Les voix de chez nous". La variété est de mise dans nos programmes locaux; les auditeurs de la 11e heure remarqueront que notre amie, Julienne Théoret, fait un bon usage de notre discothèque.

Les derniers vainqueurs du concours des 10 sous furent MM. Clotaire Denis et Adjutor Laventure. Félicitations.

Coderre

Çà et là

La messe de minuit fut célébrée dans une atmosphère de recueillement. Un bon nombre de personnes reçurent la sainte communion. Le dimanche suivant, M. l'abbé Roger Ducharmé célébra la messe et donna le sermon.

Etaient de passage à Coderre pour la Noël ou le Jour de l'An: MM. et Mmes Lorance Labbie et Jake Nosall, de Regina, et Roger Gaucher, de Gravelbourg, chez M. Armand Gaucher; M. et Mme G. Martel, de Mossbank, chez M. Armand Desnoyers; M. et Mme Bill Terry, chez M. Ernest Brin; M. et Mme Richard Marceau, chez M. William Marceau; MM. et Mmes Louis Peltier et Mac Wilson, chez M. Eugène Peltier; Mlle Diane Marceau, de Regina, chez ses parents, M. et Mme Hilarion Marceau; Mlle Diane Gaucher, MM. et Mmes Edgar et Olivier Gaucher, de Moose Jaw, chez M. Emile Gaucher.

M. et Mme Ernest Brin sont partis dans la province de Québec visiter leur mère et belle-mère qui était gravement malade. Depuis les paroissiens ont appris son décès.

M. et Mme Origène Gaucher, de Winnipeg, ont visité leurs nombreux parents et amis durant une quinzaine de jours.

Baptême

Le 10 janvier: Joanne Mary, fille de Louis Peltier et d'Alice Hickson. Parrain et marraine, Denis Gaucher et June Hickson.

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme Kasimir Letkowski et leurs enfants sont retournés à Creston, C.-B., après avoir visité leurs parents, M. et Mme Edouard Bernier, et leurs soeurs et belles-soeurs, durant les Fêtes.

M. et Mme Henri Pelletier et leurs petites filles, ainsi que Georges, Arthur et Armand, sont tous partis pour Canal Flat, C.-B., où ils seront employés.

Mlle Joan DesRoches, institutrice à Cold Lake, Alta, et Mlle Francis DesRoches, institutrice à Eston, Sask., sont retournées à leurs classes.

Mlle Denise Dubé est revenue prendre charge de ses classes après avoir passé les Fêtes chez son père, M. Louis Dubé, à St-Brieux.

M. Adélard Patenaude est retourné à Saskatoon pour finir son cours après avoir visité son père, M. Henri Patenaude, ainsi que ses frères, durant les vacances.

M. Adrien Côté est revenu d'Edmonton, Alta, où il a visité ses parents durant les Fêtes.

M. Daniel Choquette est retourné à son emploi à Fife Lake, C.-B., après avoir visité ses parents, M. et Mme A. Choquette. Il était accompagné de M. Albert Beaumont.

M. et Mme Roland Bossé et leur bébé sont allés à Saskatoon pour affaires, la semaine dernière.

M. Jean-Marie Bossé, de Churchill, Man., est venu passer les Fêtes avec sa famille.

Sont venus passer la fête de Noël chez leurs parents: Mlle Lorraine Dubé, de Kelvington, chez M. et Mme Jean Dubé; Mlle Yvonne Dulude, de Regina, chez M. et Mme Wilfrid Dulude; M. Harvey Choquette, de Lestock, chez M. et Mme Albert Choquette.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Wilfrid Dulude et André Langlois et à Mlle Jeannine Plante, hospitalisés à Kelvington.

Naissance

A M. et Mme Donat Langlois est née une fille le 18 décembre.

Bellegarde

Çà et là

Le mardi 22 décembre, les élèves de l'école, sous la direction des religieuses, des religieux et de Mlle Simone Roussel, ont présenté un concert de Noël qui fut très apprécié par toutes les personnes présentes.

La messe de minuit fut célébrée en la nouvelle église dans une atmosphère de recueillement et de piété. Les chants de Noël furent exécutés par les chantres, assistés des religieuses et des élèves. Merci au R. P. R. Lapointe, O.M.I., de Lebret, qui vint aider à M. l'abbé E. Toupin, curé, à l'occasion de Noël.

Mme Trefflé Roussel, qui a dû subir une opération pour appendicite à l'hôpital de Redvers la semaine de Noël, est revenue chez elle en bonne voie de guérison.

Tous les étudiants de l'extérieur sont venus chez leurs parents pour les Fêtes.

Sont venus passer quelques jours dans leurs familles à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Jean Gaudet, de Brandon, Mlle Simone Wilvers, garde-malade, de Swift Current, Mlle Eva Gervais, de Saskatoon, Mlle Alma Gervais, de Ste-Anne-des-Chênes, Mlles Thérèse George et Lilianne Sylvestre, de St-Boniface, M. Maurice Bauche, de Winnipeg, MM. Eddie Perraux, A. Blezy et Georges Moreau, de Regina, et M. Raymond Paulhus, de St-Boniface.

M. Paul George est patient à l'hôpital de Regina depuis quelques jours; sa femme alla lui rendre visite samedi dernier.

M. et Mme Félix Sylvestre ont passé le jour de Noël chez leurs fille et gendre, M. et Mme Gérard Bourgeois. MM. Arthur, Roger et Guy Sylvestre les accompagnaient.

MM. et Mmes Gabriel Sylvestre, Eugène Monin et Cliff Sytch et leurs enfants ont passé le jour de Noël à St-Boniface où ils ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme L. Fréchette. Mme Francis Sylvestre revint avec eux après avoir passé un mois chez sa fille.

M. et Mme Alphonse George sont allés passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme H. Stringer, à Ponteix.

M. André Aimé passa quelques jours chez sa mère, Mme Xavier Aimé, à St-Boniface.

M. et Mme Len Donais et leurs enfants sont allés passer le jour de Noël chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Gustave Boulanger, à Fannystelle.

M. et Mme Leclerc, de Brandon, ont passé le jour de Noël chez leurs parents, M. et Mme O. Poirier.

Réunion Foyer-Ecole tenue à Bellegarde

BELLEGARDE — Le temps des Fêtes n'est pas un moment pour les grandes conférences, mais l'esprit d'intérêt et de gaieté que les personnes ont démontré en faisant acte de présence à la réunion du 28 décembre fit preuve de leur intérêt envers l'organisme Foyer-Ecole et mérite certainement des félicitations.

Après la prière présidée par M. l'abbé E. Toupin, curé, on fit la lecture des minutes, suivie de la présentation du sujet par le R. F. Yvan, S.C., principal de l'école de Bellegarde.

La lecture fut le thème de la soirée. La vraie lecture accumule les idées dans le cerveau. Parmi les moyens massifs qui font appel à la masse humaine, comme la radio, la télévision, le cinéma, la lecture est un moyen de culture pour celui qui lit le livre. Les maux généraux des moyens massifs consistent en ce que ça rend les esprits paresseux. Comme la lecture demande un effort, la génération moderne a une tendance à l'abandonner. La lecture approfondit les idées dans les cerveaux à cause de l'effort qu'ils ont fait pour lire.

Les lecteurs modernes ont une tendance à ne prendre que des livres qui n'enrichissent pas l'esprit, comme les revues avec violence physique ou des livres où la justice n'est accomplie que par des personnes extraordinaires, ou bien encore des revues immorales.

Après les quelques impressions du Frère Yvan, les quelque trente-cinq personnes présentes se divisèrent en quatre commissions pour étudier les dix questions basées sur la lecture. Après une demi-heure d'étude, les Rév. Srs M.-Adélard et Rose-Marie, Mme F. Perreaux et M. Georges Martine présentèrent des rapports très intéressants.

M. l'abbé Toupin donna ensuite quelques aperçus pour faire mieux comprendre l'importance de la bonne lecture. Il donna l'adresse Madonna House, Combermere, Ont., où l'on peut se procurer des livres de lecture aux prix de $2.00 par année. Et il y a un grand nombre de volumes au presbytère qui seront à la disposition des paroissiens dès qu'ils seront préparés et enregistrés. La Rév. Sr M.-Adélard a accepté de diriger ce travail.

Le Comité de la bibliothèque paroissiale se compose comme suit: président, le R. F. Yvan; conseillers, la Rév. Sr M.-Adélard, Mme Berthe Moreau, M. A. Aimé et M. Jean Perreaux.

Le sujet de la prochaine réunion, le 29 janvier, sera "Le cinéma et la télévision".

La soirée se termina par un goûter, suivi de deux films. Merci à M. F. Perreaux qui voulut bien se charger de la projection des films.

Saint-Hubert

Çà et là

Le dimanche 10 janvier, à la salle paroissiale, M. l'abbé J. Nelson, de Powers Lake, D.-N., a donné une courte conférence et montré des films représentant plusieurs sanctuaires mariaux: Notre-Dame des Prairies de Powers Lake, Lourdes, Fatima, La Salette et autres. L'assistance n'était pas très nombreuse, vu le mauvais état des chemins. Espérons que M. l'abbé Nelson reviendra au cours de la belle saison.

Mme W. Nent et sa fille, Beverley, et M. Guy Istace, d'Edmonton, sont en visite chez leur nombreuse parenté pour une quinzaine de jours.

Les patients de l'hospice Jeanne d'Arc remercient sincèrement les Chevaliers de Colomb pour leur offre généreuse de douceurs à l'occasion des Fêtes.

Prince-Albert

Activités de la L.F.C.

Dix membres étaient présents à la dernière réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Michel, tenue dans la salle paroissiale, sous la présidence de Mme Léo Servatius. Leur directeur spirituel, M. l'abbé F. Coursol, ouvrit l'assemblée par la prière.

Les rapports furent entendus et on rapporta que la vente de pâtisseries a réalisé un profit satisfaisant.

Un poêle et un réservoir pour l'eau chaude furent achetés pour leur cuisine. $350.00 furent présentés à leur directeur et cela contribuera à réduire l'intérêt sur l'emprunt pour l'église.

Des cadeaux de Noël furent distribués au sanatorium, au Mont St-Joseph et à l'hôpital mental, ainsi que des cartes de bons souhaits aux malades des différents hôpitaux. Mmes A. Henry et Hilda Reding étaient les visiteuses à l'hôpital mental pour décembre. Elles distribuèrent des boîtes de chocolats qui furent fort appréciées par les patients.

Une discussion animée sur différents aspects de la Ligue et de la paroisse clôtura l'assemblée proprement dite. On lut l'acte de consécration, puis un délicieux goûter fut servi par Mmes A. Henry et R. Lavallée.

Au Club Canadien

Dans la salle des Chevaliers de Colomb, le soir des Rois, le Club Canadien donnait sa première soirée de l'année. On débuta par une bonne partie de cartes très animée. Dix mains furent jouées et les heureux gagnants furent MM. Adonias Gaudet et André Parent et Mmes A. Goddue et Augustine Sarrazin.

Puis, sous les vibrants accords d'un bon orchestre, plusieurs jeunes et des moins jeunes s'en donnèrent à coeur joie et égayèrent l'auditoire par leurs danses variées.

Un excellent goûter fut servi par Mmes A. Trudeau, W. Houle et U. Charlebois, puis la sauterie continua encore pendant plusieurs heures. Tous retournèrent chez eux très satisfaits de leur joyeuse soirée familiale.

Çà et là

Me H.-J. Coutu, C.R., et son épouse sont partis samedi dernier pour les vacances de quelques mois. Ils visiteront des parents et amis à Vancouver, C.-B., dans la Californie et l'Arizona. En route, ils rendront visite à leurs fils et bru, M. et Mme Paul Coutu, de Saskatoon.

M. et Mme Marcel Pagé et leurs enfants, Maurice et Louise, allèrent passer les fêtes du Jour de l'An chez M. et Mme Wilfrid Carpentier, de Zenon Park, beau-frère et soeur de Mme Pagé.

M. Denis Dobson est retourné à l'Université de Saskatoon après avoir passé les fêtes de Noël et du Jour de l'An avec ses parents, M. et Mme Frank Dobson.

Mme Firmin D'Amours alla visiter ses enfants et petits-enfants à Regina.

M. et Mme Thomas Quinn, de Regina, M. W. J. Quinn (fils), d'Edmonton, et M. et Mme Jim Quinn, de Saskatoon, sont retournés dans leurs familles après avoir passé le temps des Fêtes chez leurs parents, M. et Mme W. J. Quinn.

En 1959, on enregistra presque quatre fois plus de naissances que de décès à Prince-Albert, soit 1,046 naissances et 264 mortalités.

UNE LIGNE LISSE ET DETACHEE FIXE LE STYLE DE FARGO



Le chef de file de la série de camions Fargo 1960 est bien ce pick-up express d'une demi-tonne qui offre une plus grande contenance cubique et de plus gros freins que n'importe quel modèle semblable en existence. Ce Fargo express est offert avec le moteur économique six cylindres de 125 chevaux ou le V8 robuste de 188 chevaux. Sa gamme considérable de bennes de différentes longueurs offre une capacité de charge de pas moins de 1,775 livres.

Titanic

Çà et là

Sont venus en visite chez leurs parents, soit à Noël ou au Jour de l'An: Mlle Suzanne Rio, de Grimshaw, Alta, chez M. et Mme B. Rio; M. et Mme C. Krack et leur fille, Hélène, de Prince-Albert, chez M. et Mme B. Arcand; M. et Mme Auguste Mercereau et leurs enfants, de Meacham, chez M. et Mme L. Delisle; M. et Mme Alain Dumont et leurs enfants, chez M. G. Mercereau et autres parents; M. et Mme Arthur Forseille, chez M. et Mme Arsène Fiolleau; Mlle Doris Fiolleau, chez M. et Mme M. Fiolleau, et M. Claude Mercereau, chez M. et Mme Arsène Mercereau. Ces derniers visiteurs sont tous de Duck Lake.

M. Edmond Mercereau, après avoir passé deux semaines chez ses parents, est retourné à l'ouvrage à Northside.

M. Fernand Arcand, après avoir passé plusieurs mois à Churchill, Man., est de retour chez lui.

Plusieurs personnes assistèrent aux funérailles de M. René Lanovaz, de Duck Lake, le 2 janvier. M. Lanovaz fut un résidant de Titanic pendant plusieurs années dans le passé. Sincères condoléances à la famille en deuil.

St-Victor

Va-et-vient

Sont venus dans leurs familles à l'occasion de Noël: chez M. H. Bissonnette, M. Denis Bissonnette, de Victoria, C.-B., M. et Mme C. Stregger et leur famille, de Regina; chez M. Léo Côté, M. et Mme P. Pepre et leurs deux enfants, de Moose Jaw; chez M. E. Caron, Mme A. Mercier et Mlle Irène Bonneville, de Regina, M. et Mme J. Dorval et leur famille, de Ponteix; chez M. L. Collin, M. et Mme B. Daku, de Cadillac, M. et Mme G. Bonokoski, de Lestock; chez M. L. Beaubien, Mlles Réjeanne Beaubien, de Moose Jaw, et Raymonde Beaubien, de Vancouver; chez M. I. Lalonde, MM. et Mmes J. Grill et S. Kreklowich, de Regina; chez M. W. O'Reilly, M. et Mme N. Blanchette, de Coderre, et M. Henri O'Reilly, du collège Mathieu; chez M. Vaudrin, M. et Mme K. Miller, de Fir Mountain.

M. et Mme Denis Lalonde se rendirent à Gravelbourg, le 27 décembre, pour assister au conventum du collège Mathieu.

Mme L. Préfontaine a passé quelque temps à visiter ses enfants de Lisieux.

Plusieurs paroissiens sont allés visiter des parents à l'occasion du Jour de l'An: M. et Mme J.-D. Lalonde, à Regina; M. et Mme R. Lalonde et leur famille, à Winnipeg; M. et Mme D. Lalonde et leur fillette, à Bellegarde; MM. et Mmes L. O'Reilly et R. Legault et leurs fils, à Radville; M. et Mme F. Caron et leur fillette, à Ponteix; M. et Mme M. Langlois et leur famille, à Ferland.

MM. et Mmes Roland et Conrad Ducharme eurent la visite de leur frère et beau-frère, M. l'abbé Roger Ducharme, le 1er janvier.

M. et Mme L. Deforme et leur famille, de St-Joseph, Manitoba, passèrent quelques jours chez M. et Mme Armand Lalonde.

Penticton, C.-B.

Çà et là

M. L. Bideaux, d'Eastend, Sask., vient d'arriver pour passer ici, comme l'hiver dernier, une partie de l'hiver, son état de santé s'améliorant dans le climat de la Colombie-Britannique.

M. Léo Beaudin est remis de sa crise cardiaque et est de retour chez lui.

Mme Aurèle Lambert est entrée à l'hôpital.

M. Charles Gingras est reparti pour Meadow Lake après avoir passé un mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Bombardier.

M. et Mme Regis Bert sont de retour d'Alberni où ils allèrent passer les Fêtes près de leurs enfants. Ils se disent enchantés de revoir Penticton où ils vinrent s'installer il y a près de trois mois.

Mme de Savigny est revenue de l'hôpital; son était s'améliore. Mme Jeanne Verville a eu une crise cardiaque et est entrée à l'hôpital.

M. Armand Chauleur est allé à l'aéroport rencontrer sa jeune femme et sa fillette de 10 ans arrivant de Mulhouse, France. Ces dernières ont aussitôt aimé la ville de Penticton et son climat; encore une famille de plus de langue française.

M. et Mme Granger et leurs enfants sont allés se promener à Merritt.

M. Léon Runot, de Jura, France, est en visite chez M. et Mme Gabriel Saunier. Avant de venir à Penticton, il passa plusieurs mois dans les Prairies.

Chronique du

Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Bonne et Heureuse Année

Chers amis lecteurs, voici de nouveau le coin du Collège qui vous revient, de ce Collège pour qui vous conservez encore un peu de votre coeur parce que vous y avez fait votre cours, que vous y avez connu des éducateurs dévoués, que vous y avez peut-être présentement un de vos enfants, un parent ou un ami.

De toute façon, le collège Mathieu de Gravelbourg est heureux de vous souhaiter à l'aube de cette nouvelle année les meilleurs voeux de santé et de bonheur. Que la divine Providence veille sur vous et que la Vierge Immaculée vous soit favorable tout au long de cette nouvelle année!

Quelques changements . . .

Le 8 janvier, dès le petit jour, commençaient à arriver des automobiles remplies de collégiens qui revenaient au bercail après une belle quinzaine au chaud foyer familial: on voyait se déballer les bagages sans oublier les petites sucreries, biscuits et gâteaux, que la bonne maman n'avait pas manqué d'insérer au milieu du linge.

Au Pavillon, tout semble bien à l'ordre: le seul changement à remarquer, c'est la salle de consultation qu'on a aménagée en chambre. Les surveillants des dortoirs toutefois sont changés: le R. P. R. Châtelain sait imposer un religieux respect chez les petits et il semble qu'on se soit endormi rapidement ce soir-là; au deuxième dortoir c'est le R. P. M. Robitaille qui prend la succession du R. P. A. Levasseur qui nous a quittés pour Ste-Rose. Nous tenons à remercier ce dernier pour le dévouement dont il a fait preuve durant son court séjour parmi nous.

Les professeurs ressemblent passablement à ceux du premier semestre: la syntaxe, cependant, a reçu un professeur d'expérience dans la personne du R. P. G. Nogue qui nous arrive avec un tas de diplômes et fera bénéficier les élèves et les Pères de sa compétence et de sa jovialité.

Fête patronale des Petites Soeurs de la Ste-Famille

Le 10 janvier, la liturgie célèbre la fête de la Ste-Famille et nos dévouées religieuses, leur fête patronale. Les collégiens désirent exrimer à nos bonnes mamans du Collège toute leur reconnaissance pour leur dévouement et les assurer de leurs ferventes prières, tout en espérant bénéficier des mérites de leur vie de prières et de dévouement caché.

Les vacances des "Collégiens du Québec"

"Salut les gars! Bonnes vacances". C'est le 22 décembre: les collégiens sont nerveux comme des chevaux de course avant le signal; quelques heures encore et ils quitteront livres et cahiers, devoirs et leçons; ils oublieront tout pour goûter pleinement ces quelques quinze jours de vacances. "Salut les gars! Bonnes vacances".

Le Collège s'est vidé de cette vie bouillante qui tantôt l'animait; bientôt c'est le silence un peu triste qui suit les bruits joyeux du départ; on dirait une descente de rideau après les applaudissements des spectateurs.

Mais nous, les "gars de l'Est", il faut bien rester. Ça nous fait peur quelque temps, mais nous nous rappelons que l'an passé les gens de Gravelbourg ne nous ont pas oubliés et nous espérons bien qu'ils feront de même cette année.

En effet, il fallait compter sur l'hospitalité de ces bonnes gens. M. Noé Morin, bijoutier de Gravelbourg, nous invita tous pour le réveillon de Noël et c'est chez M. Dumont Lepage que nous devions aller passer la première soirée du Jour de l'An. Nous les remercions sincèrement d'avoir voulu nous faire partager avec eux la joie du temps des Fêtes.

Tandis que Guy Richard, de Trois-Rivières, travaillait au poste CFRG, Serge Poulin, de St-Jean, pratiquait son hockey avec les Hornets de Gravelbourg. Le soir, nous donnions parfois un coup de pinceau aux chambres du Pavillon.

Le 4 janvier, Claude Morin, de Black Lake, P.Q., revenait parmi nous. On sait qu'il avait dû nous quitter le 9 décembre dernier après la mort tragique de sa mère dans un accident de la route.

Il y eut aussi d'excitantes parties de Canasta qui se terminèrent souvent aux petites heures du matin: là, c'était Jean-Paul Grimard, de Prud'homme, qui mettait un peu de couleur dans le décor par ses violentes discussions.

Claude Doutre, de Montréal, disparut vers la fin des vacances. Il allait rendre visite à son bon ami, Gérald Pinsonneault, fils de M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg.

"Salut les gars! Vous avez aimé vos vacances?" C'était le 8 janvier, jour de la rentrée; et nous ne croyons pas avoir menti quand nous avons répondu: "Les vacances . . . Parfait, mon vieux!"

Jean-Pierre DOUTRE,
Arts II.

* * *

Chronique sportive

Ring . . . Ring . . . C'est le téléphone qui fait sursauter ma soeur qui attendait précisément un appel. Malheureusement ce n'était pas pour elle, mais pour moi et je reconnus la voix du R. P. F. Turgeon, directeur des jeux au Collège. Après quelques banalités sur les vacances et la température, il me demanda si je n'abrégerais pas mon séjour à la maison pour aller participer à un tournoi de ballon-panier à Weyburn: voilà ce qui m'a amené au Collège une journée avant les autres au début de janvier.

Vendredi midi, deux automobiles s'acheminaient vers Weyburn en compagnie du R. P. M. Charest. A notre arrivée, nous fîmes une petite tournée dans la ville, puis nous allâmes suivre la partie qui mettait aux prises Swift Current contre Western Christian College: la partie fut chaudement disputée, mais Swift Current remporta tout de même la victoire.

Suivit notre partie contre Weyburn Collegiate: les émotions ne manquèrent pas, mais nous sommes parvenus à ajouter un point de plus que l'adversaire pour l'emporter par 30-29. Ce soir-là, nous fûmes reçus dans des familles de l'endroit et il faut dire que l'hospitalité fut excellente.

Le lendemain, à onze heures, trois équipes de Moose Jaw vinrent continuer le tournoi: Moose Jaw Central défit St-Louis dans une partie serrée, pendant que Moose Jaw Tech doublait le compte d'Estevan. Notre adversaire devenait donc Central: chaque équipe se donnait l'avance alternativement. Avec un compte de 30-30 et 5 secondes de jeu, un homme de Central réussit un panier qui décida de la partie, 32-30.

Estevan et Weyburn Collegiate y allèrent ensuite d'une intéressante partie pour le prix de consolation: c'est Weyburn qui l'emporta en temps supplémentaire. Les deux équipes de Moose Jaw, Tech et Central, se mesurèrent ensuite pour le trophée. Le compte final, 41-36, donna la victoire à Tech.

Mentionnons que nos meilleurs compteurs furent Louis Marchand et Daniel Couture.

La foule repartit contente de ce spectacle vraiment intéressant et, cela va sans dire, les collégiens revenaient à Gravelbourg heureux de ce voyage dans le sud-est de la province.

Léo PINEL,
Versification.

North Battleford

Sincères condoléances à Mme Paul Dewitte, affligée du décès de sa mère décédée le 5 décembre à Verviers, Belgique.

Félicitations au R. P. O. Lafrance, O.M.I., pour le beau chant rendu par lui et son choeur de chant lors de la messe de minuit.

M. et Mme B. Prince eurent le bonheur d'avoir avec eux toute leur famille pour Noël: M. et Mme N. Kretz, de Saskatoon, Louis, d'Edmonton, Emile, de Calgary, et Yvette, garde-malade, de Drayton Valley.

M. et Mme J. Jeanneau visitèrent M. et Mme O. Loiselle, de Saskatoon, et M. et Mme A. Jeanneau, de Prud'homme, pour Noël.

M. et Mme R. Marcotte eurent la visite de M. Ernest Marcotte et sa fille, Lucille, M. et Mme Ray Marcotte et M. Robert Marcotte, de Saskatoon, à Noël, et de M. et Mme Ludger Painchaud, de Prud'homme, au Jour de l'An. Mlle Vivianne Marcotte, du couvent de Prud'homme, est retournée à ses études, le lundi 11 janvier.

Mlle Béatrice Baillargeon, garde-malade à l'hôpital Général d'Edmonton, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme A. Baillargeon.

M. et Mme A. Baillargeon visitèrent plusieurs membres de leur parenté à Vawn, à Noël.

M. et Mme M. Herman et M. René Choque, de Hafford, étaient en visite chez M. et Mme Léo Desmarais, à Noël.

M. Louis Desmarais et sa fille, Mme E. Bedier, de Hafford, allèrent visiter Mme L. Gonda à Grand Forks, D.-N.

M. et Mme Turcotte, d'Edmonton, étaient en visite chez Mme F. Parent et chez Mme S. Manègre.

M. Raymond Manègre, en vacances de Noël, est retourné à ses études au collège St-Jean d'Edmonton, le jeudi 7 janvier.

Mme Blanche Duhaime, de Meadow Lake, était en visite chez MM. et Mmes G. Hébert, E.-J. Duhaime et L. Duhaime.

MM. et Mmes H. Bilodeau et R. Fortier et M. Léo Fortier, de Debden, étaient en visite chez M. et Mme W. Fortier, le 2 janvier.

M. W. Fortier retourna à ses études à Winnipeg après avoir passé le temps de Noël avec sa famille.

M. et Mme M. Dumonceaux et leur famille passèrent Noël avec Mme J.-B. Dumonceaux, de Ponteix.

Mme Ginet est en visite chez Mme Tessier.

M. et Mme Léo Manègre visitèrent MM. et Mmes Albert Côté et Lang à St-Paul, à Noël.

M. Norman Bourassa est rendu à Saskatoon où il suivra un cours de gérance des affaires et de comptabilité au Saskatoon Business College.

Baptême

Ronald-Albert-Joseph, fils de M. et Mme Adélard Parent, né le 12 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Laflamme, de New Bedford, Mass., oncle et tante de l'enfant.

Cadillac

Soirées

Le dimanche soir 20 décembre, au soubassement de l'église, eut lieu une petite soirée pour les enfants des classes de catéchisme. Ils reçurent tous des récompenses et bonbons pour leur application.

Le concert d'école eut lieu le lundi 21 décembre. Un programme très intéressant fut présenté par tous les enfants. La distribution des cadeaux à tous clôtura la soirée.

Çà et là

M. Rouzault réside au Manoir de Ponteix pour l'hiver.

M. Deschamps est patient à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Laurent Roy se sont rendus à Morinville, Alta, pour la Noël.

Mme Conrad Roy, d'Edmonton, était en visite chez son fils, Lucien, et sa famille, pour quelques jours.

M. Johnny Albinet, de Moose Jaw, et Mlle Lydia Hermann, de Weyburn, et Mlle Yvonne Lacelle, de Regina, étaient en visite chez leurs parents.

Les étudiants de Gravelbourg, Madeleine Evesque, Alain, Pauline, Raymond et Louis Duclos, ainsi que M. Roger Duclos, de Prince-Albert, et Mlle Christiane Colin, institutrice à Gravelbourg, ont passé les vacances chez leurs parents.

M. et Mme Marcel Duclos se sont rendus au Manitoba visiter leurs parents, à l'occasion du Jour de l'An.

M. l'abbé G. Laprise, curé, a passé le Jour de l'An chez ses parents, à Cranbrook, C.-B., et a ramené sa soeur pour être sa ménagère.

M. et Mme François Michel, d'Eastend, sont en visite chez leurs parents de Cadillac.

Le mercredi 23 décembre eut lieu un shower en l'honneur de Mlle Lina Waddington.

Mariage

Le 28 décembre, à 11 heures du matin, eut lieu le mariage de Mlle Lina Waddington, fille de M. et Mme Georges Waddington, avec M. Tony Schmidt, de Val Marie.

La mariée, revêtue d'un costume beige, était accompagnée de Mlle Joséphine Heisler, comme fille d'honneur. Le garçon d'honneur était M. Eugène Waddington, de Calgary, frère de la mariée.

Des invités de Swift Current, Moose Jaw, Mankota et de l'Alberta étaient présents au mariage, à la réception qui suivie et au souper pour les parents et amis intimes dans la salle paroissiale.

Décès

M. François Labbé, ancien paroissien, est décédé à Ponteix et y fut inhumé le 7 décembre. Condoléances à la famille éprouvée.

St-Brieux

Çà et là

M. et Mme J.-P. Bédard ont eu le bonheur d'avoir leurs douze enfants auprès d'eux durant les Fêtes. Ce sont: les Rév. Srs Elisabeth, de la Congrégation de Jésus-Marie, de St-Boniface, et Marie-Estelle, Fille de la Providence, de Léoville, Mmes Lorette Choquette, de Falher, Alta, Cécile Connor, de Pathlow, Marie Stuckle, de Daylesford, et Catherine Cavanagh, de Carrot River, Philippe, de Sherbrooke, P.Q., Joseph, de Vancouver, C.-B., Jean, de Meadow Lake, Joeffrey, de Daylesford, Joshua et Antoine, de St-Brieux. M. Bédard, âgé de 99 ans, a dû garder le lit depuis deux semaines. Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, toujours plein d'égard envers ses ouailles, lui apporte la sainte communion chaque matin.

M. et Mme Léo Pirart, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme John Rice, pour Noël.

M. Camille Rohel est parti en Ontario pour les mois d'hiver.

Durant l'année 1959, il y eut 48 baptêmes, dont deux d'adultes; onze mariages et dix décès, dont celui d'un bébé.

M. et Mme Pierre L'Henaff ont adopté un garçon, âgé de cinq mois.

A M. et Mme Louis Horvath est né un garçon le 26 décembre.

A M. et Mme Adrien Fagnou est né un garçon le 28 décembre.



VIVE "LEUR" JEUNE TEMPS!

Le 2 janvier, en dinant avec ma grand-mère, j'eus le plaisir de l'entendre conter divers incidents très intéressants touchant sa jeunesse, ses ami(e)s d'alors, ses sorties, amusements, etc.

Avez-vous déjà questionné vos grands-parents et vos parents sur leur "jeune temps"? Par exemple sur la manière dont on fêtait Noël et le Nouvel An, sur les cadeaux qu'on recevait, etc. Ces récits sont très captivants et provoquent tour à tour, la surprise, l'ébahissement, l'incrédulité, la pitié, le rire . . .

Il y a quelque temps, une Manitobaine, de La Broquerie, amie des jeunes, a publié à leur intention un album à colorier intitulé "Le Jour de l'An 1889". L'album contient 15 beaux dessins réalisés par une étudiante de La Broquerie, Liliane Fournier. Ces dessins sont vivants, variés et très intéressants à colorier. Alors que les textes racontent une belle histoire de l'ancien temps, les dessins permettent aux jeunes "peintres" de colorier à loisir avec toute une gamme de couleurs.

Mlle Marie-Louise Bolly est l'initiatrice de cet album à colorier qui fait suite à la brochure "Nos braves pionniers", souvenirs de colonisation en terre manitobaine, dont elle est aussi l'auteur.

A CKSB, depuis mardi dernier, au programme "L'Heure Bleue" (de 4 heures à 5 heures) réalisé par M. Christian Leroy, votre ami Christian vous parle d'un concours spécial en rapport avec l'album à colorier. Soyez donc aux écoutes sur les ondes de "votre poste" pour entendre "l'oncle Christian" vous parler de l'album et du concours.

Cousine JOSETTE.

Le Gouverneur général conseille aux jeunes de participer aux mouvements de jeunesse

OTTAWA — S. Exc. le gouverneur général du Canada, le major général Georges-P. Vanier, a exhorté les jeunes Canadiens, "l'actif le plus important du pays", a-t-il dit, à adhérer aux divers mouvements de jeunesse.

"Je suis convaincu, a déclaré notre vice-roi, qu'il n'y a pas de meilleur moyen que les mouvements de jeunesse pour canaliser et diriger les ambitions enthousiastes, les aspirations, et impulsions généreuses de la nouvelle génération."

S'adressant à la jeunesse du Canada, au cours de l'émission "Jeunesse 1960", télédiffusée sur le réseau anglais de Radio-Canada, le représentant personnel de la souveraine au pays a notamment dit dans son message:

"Vous croyez probablement que nous, les plus âgés, nous n'avons pas trop bien réussi et que nous vous avons laissé un monde qui semble quelque peu en désordre, un monde dont vous n'êtes pas très fiers et dont nous ne sommes pas très fiers nous-mêmes. Il n'y a vraiment pas à se vanter de deux guerres mondiales dans une période de 25 ans".

Rôle futur

En rappelant ensuite les immenses progrès matériels réalisés en si peu de temps, M. Vanier a cependant déploré que, sur le plan des valeurs spirituelles et morales, on n'avait pas autant progressé. Il a dit qu'il n'en tenait qu'aux jeunes et aux plus vieux de donner un coup de barre du bon côté dans ce domaine délicat.

"Plus tard, a-t-il poursuivi, vous serez appelés à des postes de direction. Vous vous devez donc de bien vous y préparer en étudiant avec ardeur et en vous entrainant en conséquence."

Le châtelain de Rideau-Hall a alors conseillé aux jeunes Canadiens de se préparer avec grand soin en vue de leurs futures responsabilités, en se joignant aux organisations de jeunesse qui l'ont si bien impressionné depuis qu'il occupe ses hautes fonctions.

Le major général Vanier a souligné que de tels mouvements offrent à la jeunesse "la chance unique de profiter des nombreux contacts avec autrui, d'acquérir plus de connaissances pratiques et, ce qui est plus important, d'apprendre à aimer son prochain."

Au pays des merveilles

par Ellsworth Jaeger

Il se peut fort bien qu'une visiteuse royale passe l'hiver dans votre cour. Cependant, elle s'est cachée à vos yeux, car à cette époque, elle est profondément endormie. C'est la reine des bourdons.

Pendant que les bancs de neige se forment et que les tempêtes sont à l'ordre du jour, la reine-mère des bourdons est cachée à l'abri des atteintes de la gelée. Elle sera en hivernement jusqu'à ce que reviennent les jours ensoleillés de mai. Alors, elle se mettra à la recherche d'un endroit convenable pour construire son nid. Les souris semblent être les propriétaires préférées des bourdons, car "Sa Majesté" parait avoir une prédilection particulière pour les nids de souris, pour y pondre ses oeufs.

Après avoir travaillé de très longues heures pour recueillir le pollen et le nectar des fleurs printanières, elle en fait une masse sur laquelle elle pond de petits oeufs. Quand la température est mauvaise elle se repose sur ces oeufs comme une poule.

Comme les abeilles qui donnent le miel, leur société est composée de mâles, de femelles et de travailleuses. Les travailleuses sont les "vieilles filles" qui naissent les premières et ont soin des enfants de la reine-mère.

Les "cousins" écrivent . . .

Chère cousine Josette,

Je vous remercie pour tous vos bons souhaits et votre "cadeau". Etant en retard pour Noël, je puis tout de même souhaiter que l'année 1960 vous apporte que de la joie et du bonheur.

Camille PREFONTAINE,
St-Pierre, Man.

☆ ☆ ☆

Chère cousine,

J'ai reçu votre gentille lettre et les deux dollars que vous m'avez envoyés, je les ai reçus le soir de la messe de minuit, un beau présent du petit Jésus, n'est-ce pas?

L'école de Prud'homme a recommencé le 11 janvier.

J'espère que vous nous donnerez d'autres beaux concours au cours de la nouvelle année.

Une cousine,
Diane RIOUX,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

J'étais très fière quand j'ai vu mon nom dans **La Liberté et le Patriote**, et surtout très heureuse quand j'ai reçu le prix quelque temps plus tard. Combien je vous remercie!

J'ai eu bien des idées déjà pour dépenser cet argent mais j'ai enfin décidé de mettre la somme en banque pour grossir mon dépôt.

En mon nom et celui de toute la classe de Soeur Emilia, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 1960.

Votre petite amie très reconnaissante:

Colette CALVEZ,
grade VI,
La Salle, Man.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Je regrette d'avoir tardé à vous remercier pour le beau livre que vous m'avez envoyé. C'est que j'étais malade et pas du tout en veine d'écrire. J'avais l'esprit trop lourd de fièvre pour réfléchir.

Ne me croyez pas une ingrate. Cette mauvaise grippe a bien voulu me laisser en paix et je viens vous remercier du fond de mon coeur. J'ai hâte d'avoir rattrapé mes études pour me donner le plaisir de le lire.

Chère cousine, je vous souhaite en mon nom et au nom de Soeur Emilia et de tous les élèves de notre classe, une Bonne Année.

Patricia CORMIER,
grade VI,
La Salle, Man.

Problème

Hélène vous pose cette devinette: Quel nombre entre 40 et 50 peut être divisé en 4 parties, de façon que si vous multipliez la première partie par 2, si vous ajoutez 2 à la seconde, si vous soustrayez 2 de la troisième et si vous divisez la quatrième par 2, la réponse dans chaque cas sera la même?

Le nombre: 45 (5-8-12-20).

Eveil à l'étude du français en Ontario

FORT WILLIAM — Une étudiante de 18 ans, Colleen Kelly du collège St. Patrick, a lancé une campagne visant à introduire la conversation française dans les écoles élémentaires d'Ontario. Elle a exprimé son opinion dans un article de journal: "La langue française doit être plus qu'une autre matière du programme, dit-elle, c'est un actif."

Mlle Kelly qui a voyagé deux été dans les provinces de l'est du Canada écrit avoir rencontré plusieurs Canadiens français. Bien que pourvue d'un diplôme de 10e année en français, je fus plus d'une fois embarrassée et me rendis enfin compte de la pauvreté de mon vocabulaire. On devrait insister un peu plus sur la conversation et un peu moins sur la grammaire.

L'été dernier, Mlle Kelly accueillait un délégué français de la Croix-Rouge junior de Monaco. Pendant son séjour d'une semaine, il ne parla que l'anglais. Et pourtant, dit-elle, il n'avait appris l'anglais que depuis trois ans à deux heures de cours par semaine et il s'exprimait fort bien. Toute diplômée de high school a pourtant passé beaucoup plus de temps à bûcher le français.

En Colombie, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, l'étude du français est programme des écoles élémentaires. Le français est aussi enseigné dans les centres ontariens où la population qui parle français est prédominante et, dans les grands centres d'Ontario, certains groupes sont à faire l'expérience du français. Mlle Kelly invite tous les citoyens de Fort William à réclamer une révision du programme scolaire en ce qui concerne le français.

Elle insiste sur l'échange d'étudiants anglais et français et sur la formation de clubs français. Elle soulève d'elle-même la difficulté de trouver des professeurs qualifiés pour enseigner le français dans les écoles élémentaires, quand ce problème sera résolu, les enfants apprendront rapidement à le parler, dit-elle. Elle a déjà fait sa petite expérience en apprenant à son cadet, Michel, âgé de 5 ans, comment désigner en français, les objets familiers qui nous entourent.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

1 - Sous l'impulsion de l'esprit

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no. 14



1. Le cortège rappelle celui du Maître: Etienne encadré de soldats, la foule qui vocifère. Par ces rues en escalier qui convergent vers le sommet de la ville où est bâti le Temple, ils se dirigent vers le tribunal. Attiré par le bruit, chacun sort de sa demeure.



2. Voici le prévenu et ses gardiens arrivent à l'entrée du tribunal que précède une de ces belles cours chères aux Orientaux. La lumière joue sur les colonnes et les palmes font des ombres mouvantes sur l'eau des bassins.



3. Etienne est au tribunal. Les faux témoins ayant débité leurs mensonges, le grand-prêtre lui demande: "En est-il bien ainsi? Trouvez-vous ces accusations exactes? Qu'avez-vous à répondre?" Etienne connait leur haine et leur fanatisme. Nier ces fausses accusations ne servirait à rien, il ne serait pas cru. Il va procéder autrement: il se lève et commence un long discours.



4. Alors son visage est comme transfiguré; l'Esprit-Saint qui l'anime fait rayonner son front, la profondeur de son regard semble pénétrer le mystère des choses divines. Dans l'assemblée court un mouvement de stupeur et d'admiration.

Ecole St-Pierre Centre

On fêtes les "philosophes"

Déjà la saison des Fêtes est écoulée! C'est triste de voir fuir à grands pas ce beau temps de l'année. On aime tellement les soirées de famille et avec les amis. Et je pense avec joie à la soirée en notre honneur, cette belle fête préparée par nos amis du onzième grade.

Le 21 décembre donc, tous les élèves des grades XI et XII se sont mis sur leur trente-et-un. A six heures précises, on nous conduisait à la salle de bibliothèque. Les filles du onzième nous avaient préparé un souper que nous dégustons à la lumière de bougies entourées d'un magnifique décor de Noël. Au loin, des airs propres à la saison arrivaient jusqu'à nous. A vrai dire, c'était romantique!

Mais cette atmosphère est vite transformée et hélas, comme dit Laura, nous "avons horreur de vous dévoiler ce qui s'est passé devant le tribunal de l'illustre "Juge Le Cram". Il excella dans l'art de nous faire rougir en nous surprenant par la révélation de faits, malheureusement trop vrais — et trop honteux — de notre tendre enfance et de notre adolescence! Chaque fille du grande XII dut paraître à son tour devant la Cour (composée des sept garçons du grade XI) et subir son procès. Chacune reçut sa sentence. Pauvres nous autres . . . on revenait tête basse, je vous l'assure!

Puis les jeux, quelle variété! Celui qui m'éreinta le plus fut la joute de gouret; celui de la "magie noire" m'intrigue encore. Dès qu'un moment libre se présentait, entre les jeux, nous courions au piano pour entonner des chants de Noël. A onze heures, tous retournaient à la maison avec une grande joie au coeur — celle de se voir plus près l'un de l'autre à l'occasion de cette belle fête de Noël.

Nous remercions très sincèrement soeur Louise-Gabrielle et ses élèves de la onzième année pour leur jolie fête en notre honneur et nous leur répétons encore: "Grade onze, grade onze, ce n'est pas du bronze mais bien de l'or en barres."

Corinne GARAND,
12e année.

• • •

Regrets sur ma "queue de cheval"

Imaginez l'audace . . . c'était effrayant, me jouer un pareil tour! Oui, la Cour de Justice du grade XI me jugeait, me condamnait et puis prononçait ma sentence . . . rédiger au cours de la soirée (ce soir mémorable du 21 décembre 1959!) un paragraphe intitulé: "Regrets sur ma queue de cheval". C'était bien assez cruel de me punir ainsi, mais la justice inexorable va encore plus loin: ma composition devra subir l'opinion du public! La voici:

Regretter ma queue de cheval? Je dois admettre que oui, malheureusement. Souvent encore, je revois cette longue crinière lisse, d'un beau noir luisant. Elle était élégante, charmante même! Ah, mais elle était ma fierté, ma joie! C'est avec elle que j'ai appris à paraître en public. Vous comprenez, ma crinière me donnait du cran. De jour en jour, elle allongeait, devenait plus ondulée, plus éblouissante . . . Le temps passait . . . A ma tristesse, je voyais ma précieuse "couette" s'amincir petit à petit, si bien que je craignis qu'il ne me restât qu'un fil. Il fallait me décider. Dans un coup de foudre, ma résolution était prise. Le lendemain, en toute vitesse je courais — il ne fallait pas que mon courage fléchisse — chez la coiffeuse. Et ma chère queue de cheval, pour toi: "Sur l'autel de l'oblation, j'ai sacrifié, ô Vanité!

Paulette MULAIRE,
12e année.

• • •

Un honneur pour notre école

Le mardi 5 janvier, figuraient au programme de télévision "Calling All Children" deux élèves de l'école: Anita Rochon, 7e année, et Fleurette Couture, 6e année. Nos gentilles amies étaient bien mises et dès leur entrée sur la scène elles ont su, par leur beau sourire et leurs manières polies, captiver tous les téléspectateurs de St-Pierre. Elles ont répondu avec clarté et aisance aux questions demandées. Puis, c'est avec un souci de perfection quelles ont joué, chacune leur tour puis ensemble, de beaux morceaux de piano.

Au nom de tous les élèves de l'école, je désire féliciter sincèrement Fleurette et Anita de leur succès dans la participation à ce programme télévisé. Votre professeur de piano, soeur Gérard-de-Ste-Croix, vos parents et amis, vos compagnes, le personnel de l'école, tous, nous sommes fiers de vous. Nous avons montré notre admiration en envoyant pour vous un grand nombre de votes et des lettres d'appréciation. Nous vous encourageons à poursuivre avec application vos études musicales et nous vous souhaitons d'autres beaux succès.

Claire PREFONTAINE,
12e année.

• • •

Bienvenue à nos campagnes d'Otterburne

Une rumeur court à travers les branches . . . Vous dites que les grades supérieurs d'Otterburne se joindront à St-Pierre . . .?

En effet, le 4 janvier, nous avions le plaisir de rencontrer douze nouvelles compagnes. Les visages ne nous sont pas totalement étrangers car, comme voisines, nous avons eu maintes fois l'occasion de se réunir, soit pour une journée d'étude en J.E.C., soit pour une joute de balle molle.

Trois pimpantes demoiselles viennent augmenter le nombre de "jeunesses" au grade XII. De fait, sur douze filles dans notre classe, six n'ont que seize ans. Mais, à titre d'aînée, je me permets d'ajouter avec conviction (preuves à l'appui, s'il le faut!): elles sont jeunes, "il est vrai, mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années". Laissons à Camille la joie de vous présenter nos trois nouvelles compagnes:

Alice Gobeil, une jolie blonde, réservée et affable tout à la fois; Alma Roy, un peu grassouillette, très apte à se faire des amies; Yvette Bell, une svelte brunette aux manières gentilles.

Le grade XI a eu également la joie d'accueillir dans ses rangs Mlles Dolorès Raffard, Rose-Marie Lacasse et Lucille Lacroix. Là aussi, j'ai l'impression qu'Otterburne est bien représenté. On dit souvent, ce n'est pas la quantité qui fait la qualité. A en juger d'après les aptitudes, ce sont d'intéressants types que les demoiselles Annette Carrière et Darlene Johnson (du couvent de St-Charles, cette nouvelle) au grade X. On peut en dire autant des cinq nouvelles au grade IX: Angèle Carrière, Lorraine Carrière, Laurette Poirier, Hélène Robidoux et Lorraine Raffard.

C'est au nom de tous les élèves du cours supérieur que je vous adresse un mot de cordiale bienvenue, chères étudiantes d'Otterburne. Nous voulons bien que vous soyez parfaitement à l'aise et que vous vous sentiez "chez vous, chez nous!"

Henriette RUEST,
12e année.

• • •

Et nos nouvelles compagnes nous communiquent leurs impressions . . .

Un autre événement important s'inscrit dans le grand livre de ma vie. Avant Noël, nos autorités scolaires décidèrent de discontinuer l'enseignement des grades supérieurs à l'Ecole Centre d'Otterburne. Nous devions aller nous nicher ailleurs . . . Mais où . . .? La question fut vite tranchée. Toutes, avec l'assentiment de nos parents, nous choisissions l'Ecole de St-Pierre. Et l'aventure se continue pour moi car mes parents jugent bon de me mettre en pension: c'est mon premier départ du nid familial!

Nous arrivons dans une école très moderne. Un point surtout m'a beaucoup frappée, c'est la propreté de l'édifice — rien ne traîne dans les corridors.

Maintenant, il me semble déjà être une ancienne de l'école . . . Je suis confiante que je garderai durant tout ce semestre scolaire l'excellente impression de ma première semaine de classe à St-Pierre.

Alma ROY,
12e année.

• • •

C'est avec peine que, le 23 décembre dernier, mes compagnes et moi-même nous quittions l'Ecole d'Otterburne et nos dévouée maîtresses. Ensemble, nous avions vécu de beaux jours . . . Et, le 4 janvier 1960, avec une certaine appréhension, j'entrai pour la première fois à l'Ecole St-Pierre.

Aujourd'hui, après une semaine de classe, je fais miennes les paroles de notre institutrice, soeur Anna-Josèphe, dans son mot de bienvenue à notre arrivée ici: "nous ferons partie d'un beau groupe d'étudiantes." Mes nouvelles compagnes sont distinguées, aimables et avenantes.

Alice GOBEIL,
12e année.

• • •

A mon entrée dans la classe du douzième, je fus accueillie par Laura Marion et Estelle Goulet. Elles furent si gentilles, si bienveillantes, que j'oubliai vite que j'étais dans une nouvelle école: "fais comme si tu étais chez vous", me dit en souriant Laura et alors je me sentis encore plus à l'aise . . .

Je fus impressionnée par la propreté de l'école, de ma classe surtout qui est bien éclairée, bien attrayante. Il y règne beaucoup de sérieux durant les heures d'enseignement, de la gaieté aussi surtout pendant les récréations, atmosphère qui me permettra, à ma grande joie, de continuer à vivre les heureux jours passés à Otterburne. Vous le comprenez, nous avons de la peine de quitter l'école d'Otterburne, école que nous fréquentions depuis neuf, dix, onze ans même. Cependant, nous constatons que nous serons heureuses ici et nous remercions les institutrices et les élèves de St-Pierre pour leur chaleureux accueil.

Yvette BELL,
12e année.

• • •

Un appel téléphonique reçu lundi matin, 11 janvier, nous apprend que Fleurette Couture et Anita Rochon sont gagnantes au programme "Calling All Children" du mardi, 5 janvier. Félicitations, chères amies!

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)

Le 12 janvier

BEURRE

Crémerie, admissible	.62⅞
Crémerie, non admissible	.63¼

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.15
Grade A moyens	.11-.12
Grade A petits	.10
Grade B	.11-.12
Grade C	.07

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Poulets:			
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.28	.22	.12-.13
Poules			
Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.11-.14	.09-.11	.06
Dindons:			
Dindes	.27-.29	.21-.23	.15-.17
Dindons	.22-.24	.20-.22	.15-.17

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$22.00-$23.00
Bons	21.00- 22.00
Moyens	17.00- 20.00
Ordinaires	14.00- 16.00
Génisses:	
Bonnes	$19.50-$20.50
Moyennes	16.00- 19.00
Ordinaires	13.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$13.50-$14.50
Moyennes	12.50- 13.50
'Canners' et 'Cutters'	10.00- 12.00
Taureaux:	
Bons	$16.50-$17.50
Ordinaires	15.00- 15.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$32.00-$35.00
Bons	32.00- 35.90
Moyens	26.00- 31.00
Ordinaires	15.00- 25.00
Porcs:	
Grade A	$20.90-$21.50
Truies	9.50- 10.50
Moutons:	
Agneaux	$17.75

NOS AMIS, LES LIVRES



(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Quoi de neuf à la Bibliothèque en cette nouvelle année? Des livres, bien sûr. En voici quelques-uns:

L'Atlas du Canada (référence)

Edité par le Ministère des Mines et des Relevés Techniques à Ottawa. C'est la plus récente acquisition de la Bibliothèque et son livre vedette, jugez plutôt des dimensions: seize pouces sur vingt-deux et trois d'épaisseur. Son récit cartographique embrasse la géographie historique, physique, humaine, économique, sociale et politique de notre pays. En lisant les cartes, nous étudions des sujets aussi variés que les étapes de la découverte, l'utilisation des ressources naturelles, l'évolution des institutions et gouvernements.

Plus clair que mille soleils de Robert Jungk (science)

L'auteur retrace le destin des savants qui, de 1920 à 1956, ont acheminé le monde vers l'ère atomique. Il répond à de nombreux points d'interrogation de notre temps. Pourquoi les Allemands n'ont pas cherché à construire une bombe atomique, qui est Oppenheimer, etc.

Les espoirs de la chirurgie par le groupe des six (science)

Michel de Saint-Pierre et les Editions du Centurion ont réuni six spécialistes des questions médicales et leur ont demandé comment se développe actuellement la prodigieuse aventure de la chirurgie: usine opératoire, sang, transfusion et réanimation, chirurgie réparatrice et reconstructrice, etc.

Ecrits du Canada français (littérature)

Au sommaire des troisième et quatrième volumes, nous relevons les noms de Jean Simard, Michel Brunet, Roland Giguère, Gilles Marcotte, Anne Hébert, Marcel Dubé, Muriel Guilbault et Yves Thériault qui écrivent nouvelles, contes, télé-théâtre, essais, poèmes.

Coup de soleil au péloponèse de Marie-Céline Laurent (humour)

Quinze jeunes Parisiennes découvrent la Grèce. Elles sont plus sensibles à l'accueil des gens qu'aux vestiges archéologiques et la joie de vivre domine tout autre sentiment.

Mont Blanc aux sept vallées de Frison-Roche (géographie)

Le Mont Blanc est le pilier d'angle de l'Europe. Des sept vallées, trois sont savoyardes, deux valdostaines (Italie) et deux valaisanes (Suisse), mais toutes sont de langue française et on y retrouve les mêmes coutumes, les mêmes traditions. Merveilleuses photos.

Un printemps arabe de Benoist-Méchin (voyage)

L'auteur a passé quatre mois en Proche-Orient, il a été reçu par 3 rois, 2 présidents de la République, 3 prince-héritiers, 6 chefs de gouvernement, 22 ministres, 35 émirs, 50 ambassadeurs. Et que dire de toutes les villes visitées? tous les paysages entrevus? l'auteur assure n'être plus le même homme depuis son retour — selon ses propres mots, il a dû réviser les assises de sa pensée.

Honneur et liberté du chrétien d'Alfred Delp (biographie)

Alfred Delp est un jésuite allemand qui fut condamné à mort en 1945 en relation avec l'attentat du 20 juillet 1944 sur la personne d'Adolf Hitler. Le Père Rondet nous le présente en un préambule. Le témoignage "Honneur et liberté du chrétien" a été écrit en prison de 1944 à 1945.

Le pont des sorts de Joseph Peyré (roman)

Roman d'un Basque français qui s'expatrie vers l'Espagne après la première guerre mondiale. Il y trouve une patrie selon son coeur. La Guerre Civile le surprend à Saint-Jean de Lux. Le flot des réfugiés espagnols déferle vers la France, passant par le petit pont sur la Bidassoa, entre l'Espagne et la France: "Le pont des Sorts".

L'outrage de Paul Tillard (roman)

Un communiste allemand fait le voyage de Moscou par pur scrupule d'honnête homme. Les cachots, la déportation en Sibérie seront la récompense de 25 ans d'idéalisme militant. Ce livre a la sobriété d'un document. Il défend la dignité de l'homme et de la pensée humaine.

Synode du diocèse de Rome, le 25 janvier

CITE DU VATICAN — Le synode du diocèse de Rome commencera le 25 janvier. Cette assemblée d'ecclésiastiques romains a été convoquée par le Souverain Pontife pour discuter les problèmes modernes de l'Eglise catholique dans la capitale italienne.

Le révérendissime Luigi Traglia, archevêque titulaire de Césarée, en Palestine et vice-administrateur de Rome, a fait savoir au cours d'une conférence de presse que le Saint-Père assistera à la cérémonie d'ouverture.

Lorsqu'il a annoncé ce synode pour le 25 janvier, le Souverain Pontife a parlé de "graves problèmes . . . touchant l'aide spirituelle à la population", qui ont été provoqués par l'expansion de la ville de Rome.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

NUMERO 13

Et cela fut soudain si doux à son coeur qu'elle ne put empêcher un sourire pâle et timide, comme un rayon d'avril, de rayonner à travers ses larmes.

Il vit le sourire qui pardonnait, et, dans un élan de reconnaissance, il posa ses lèvres sur les petites mains qu'il retenait, frémissantes comme des oiseaux pris au piège.

— Chérie, soupira-t-il, pardonnez-moi! Et puis, si vous pouvez, confiez-vous à moi, comme à votre meilleur ami. Je ne veux plus être autre chose pour vous maintenant. Je ne veux songer à autre chose qu'à la peine qui écrase votre coeur, et qu'une main amicale, fraternelle, peut vous aider à supporter . . . Dites, mon petit, voulez-vous décharger sur moi un peu du fardeau de votre chagrin? A deux, peut-être sera-t-il moins lourd à supporter?

Elle secoua la tête.

— A quoi bon! C'est une triste histoire qui ne pourra qu'ajouter votre chagrin au mien. Puisque je ne suis pas libre, mieux vaut me laisser fuir, m'éloigner de cette maison où j'avais espéré trouver un asile sûr, un abri pour ma solitude. Ne me retenez pas. Ne cherchez pas à savoir plus. Vous souffrirez davantage. N'est-il pas suffisant que je sois, moi, désespérée. Laissez-moi emporter loin d'ici ma peine et oubliez-moi!

— Je ne vous oublierai jamais! dit vivement Vincent. Le mal est irréparable: je vous aime pour la vie et l'éternité. De loin comme de près, vous serez la grande douceur et le cher regret de ma vie. Jacquemine, écoutez-moi; notre séparation ne pourrait rien contre mon chagrin que l'accroître au delà des forces humaines! Mais vos confidences, si pénibles soient-elles pour moi, soulageront votre coeur. Vous êtes seule, si seule, ma pauvre petite, que vous vous êtes peut-être exagéré certaines choses? Peut-être pouvez-vous être heureuse encore, sans le savoir?

Elle se révolta:

— Heureuse, quand la vie nous sépare?

Une douceur nouvelle coula dans le coeur de Michel. Quel aveu pouvait être plus sincère que cette protestation? Mais il avait promis de ne songer qu'à elle en cette minute, et, résolument, il insista:

— Oui, heureuse, avec moi ou sans moi, qu'importe! Mon seul désir est de reconstruire votre bonheur, de vous aider, tout au moins, à supporter votre malheur s'il est vraiment irréparable. Croyez-moi, ma petite chérie, et confiez-vous à l'être qui vous aime plus que tout au monde.

A bout de force, de résistance, elle murmura, en pleurant doucement:

— C'est une histoire à la fois très simple et très triste, très décevante et incompréhensible. J'ai à peine connu mes parents; vous ne le savez pas, car j'ai toujours fui les détails de mon passé, craignant de laisser échapper une parcelle de la vérité douloureuse.

— Mais pourquoi, méchante enfant?

— Parce que, murmura-t-elle, le front bas, je n'avais d'abord pas à en être très fière; et puis . . . ce passé, ce mariage; le nom que, légalement, je porte. Je ne souhaitais que de les faire oublier, de les oublier moi-même . . . Je redoutais toujours aussi de me voir poursuivie par celui auquel la loi donne des droits sur moi. Je voulais me terrer loin de la vie, loin du monde, du mouvement . . . Le poste que Me Lureau m'avait conseillé de prendre près de vous, ici, dans ce château isolé, au milieu d'une campagne peu fréquentée, semblait me mettre à l'abri de ce côté. Et puis, je craignais, si vous appreniez la vérité, si vous me saviez mariée, que ma situation ne vous semblât si étrange qu'elle vous inspirât le désir de me renvoyer . . .

— Chérie, murmura Vincent, c'est pour cela que vous ne vouliez pas prendre vos vacances, c'est pour cela! . . .

Elle hocha son front charmant.

— Pour cela, oui . . . et puis . . .

Il l'aida:

— Peut-être pour ne pas me quitter aussi?

Cette fois, la petite tête se baissa davantage, cherchant à cacher sa rougeur. Il se releva et s'asseyant auprès, attira ce front pur contre son épaule fraternelle.

— Jacquemine, petite enfant douloureuse, ne craignez rien. Je n'abuserai pas de cet aveu pour vous importuner. Je vous ai promis de ne penser qu'à vous dans cette triste minute. Continuez votre confidence, ma chérie.

— Quoique ayant perdu ma chère maman à cinq ans, j'ai gardé le culte de sa mémoire et de sa volonté si vivace que rien au monde ne saurait être plus fort en moi, encore maintenant. Quand elle me fut arrachée, mon père était mort depuis deux ans déjà. Tout naturellement, sentant venir sa mort, elle a pensé à mon avenir . . . Lorsque j'eus dix-huit ans, mon tuteur et ma marraine qui m'avaient fait une triste existence d'enfant sans parents, ne quittant le couvent où je poursuivais mes études que pour me rendre, pendant les mois d'été, dans un autre couvent à l'étranger où je passais mes vacances, ces gens, qui ne s'étaient occupés de moi que dans la stricte mesure dont ils ne pouvaient se dispenser de le faire sans encourir le blâme de leur conscience et du monde, furent bien aises de trouver mon avenir tout tracé dans une lettre de ma chère morte.

Elle soupira et se montra si puérilement jeune qu'on ne pouvait croire que ces événements fussent éloignés de deux ans déjà.

— J'avais dix-huit ans, murmura-t-elle, et, trop studieuse pour leur désir, j'avais eu le mauvais goût de décrocher le baccalauréat. Qu'allaient-ils faire de cette fillette libérée du couvent et dont ils ne se souciaient, ni l'un ni l'autre, de s'embarrasser?

"Heureusement,, les dernières volontés de maman étaient là pour les soulager de tout souci à ce sujet. Avant de venir me chercher au couvent, ma marraine, afin d'être certaine de n'être pas trop longtemps embarrassée de ma présence, vint me lire une lettre écrite par maman sur son lit de mort.

Après un instant de triste rêverie, elle expliqua:

— Ma pauvre mère avait eu, pendant sa jeunesse, une amie très aimée: elle souhaitait, de toutes ses forces, me voir épouser son fils. Mais, soucieuse avant tout de mon bonheur, elle insistait sur la liberté de choix qu'elle me laissait . . . Hélas! cette liberté, ceux qui auraient dû la remplacer auprès de moi ne s'en souciaient guère . . . Ils surent si bien m'influencer, peser sur moi de tout le poids que pouvait représenter pour une fille aimante ce voeu d'une mourante, et puis, je sentais si bien que, hors du mariage, je ne pouvais trouver nulle part un foyer, une famille, que j'acceptais, avant d'avoir vu Antoine Raveau, l'idée de devenir sa femme . . .

Un peu jaloux, Vincent ne put s'empêcher de demander:

— Il était?

D'un mouvement d'épaules, indifférente, elle repoussa la question précise.

— Comme tout le monde, plutôt sympathique, et il sut se mettre en frais pour l'héritière que j'étais, sans le savoir au juste. Nous nous sommes vus trois fois, et, chauffée à blanc par ma marraine, qui avait assez de ma présence dans sa maison bien rangée . . . je consentis à ce mariage qui devait être pour moi, pour ma jeunesse comprimée, avide de vivre, pour mon coeur privé de toute affection, une véritable évasion! Tout a été bâclé si vite que je le connaissais à peine plus le jour où on nous a mariés.

Elle était devenue si pâle, les paroles semblaient si cruelles à ses lèvres tremblantes, qu'il dit, en prenant sa main:

— Ecoutez, si la confession vous est trop pénible, ne dites rien! Je ne veux pas en savoir davantage. Je ne veux pas vous faire souffrir encore! Il était indigne de vous, cela, je l'ai déjà compris.

Elle hocha la tête, puis, d'un seul trait:

— Le jour même du mariage, il est parti: il a disparu pendant le voyage de noces! Voilà!

Et, sanglotante, elle s'abattit sur son épaule, ne sachant où trouver un autre réconfort, un autre refuge contre son désespoir et sa honte.

Bouleversé, il la berçait, murmurant des mots sans suite, comme on en dit aux petits enfants désespérés. Une lueur d'espoir, maintenant, brillait dans sa détresse. Mais le chagrin de ce petit corps désespéré, secoué de sanglots, l'affolait.

— Mon enfant chérie, ma toute petite fille, ne pensez plus à ces choses . . . Taisez-vous, ne dites plus rien si cela vous est tellement cruel!

Doucement, involontairement, ses lèvres s'étaient posées sur les cheveux au doux parfum. Et cela suffit à réveiller Jacquemine du songe grisant et vague où se laissait aller son coeur désespéré.

Eperdue, elle se redressa et elle s'éloigna de lui, en disant d'une voix tremblante:

— Et maintenant, voilà, vous savez tout! Vous voyez bien qu'il faut que je parte!

— Que vous partiez! s'écria-t-il. Ah! moins que jamais!

— Cependant, balbutia-t-elle, désemparée, je ne puis demeurer ici, près de vous, puisque j'appartiens à un autre pour toujours! Nous avons voulu essayer de vivre ainsi, mais je sens bien que cela n'est plus possible!

"Tant que je ne savais pas que vous m'aimiez, que vous pouviez souffrir, je suis restée, espérant que vous n'aviez obéi qu'à une fantaisie passagère. Maintenant, je ne peux pas demeurer ici . . . Je ne peux pas, je ne le dois pas!

Elle avait exhalé cet aveu dans un souffle, les yeux baissés, très pâle. Mais il s'emporta:

— Ah! cette fois je ne vous laisserai pas vous échapper! Non . . . non!

— Mais, que comptez-vous faire? demanda-t-elle d'un air égaré.

— Vous garder, dit-il avec ferveur. Vous garder pour vous protéger et vous défendre, ma pauvre enfant, contre tout ce que votre situation a d'équivoque. Contre toute la méchanceté, la duplicité des autres, et aussi contre vous-même et votre ignorance, votre confiance. Vous protéger et vous sauver, conquérir votre bonheur.

— Mon bonheur, murmura-t-elle, quand la vie nous sépare? Il est condamné à jamais!

Avec beaucoup de douceur, de réserve, il suggéra:

— Voyons, un tel mariage ne saurait vous lier pour toujours, ma pauvre enfant. Vous pouvez facilement en être libérée, sans doute!

Mais elle répétait, toujours avec la même douleur: "Non, non, il n'y a rien à faire!", en cachant son visage entre ses mains frémissantes.

Il les écarta doucement et, plongeant ses yeux dans le regard effrayé, un peu fou, qu'elle levait vers lui:

— Non? dit-il en souriant. Alors, pour me rendre un peu de courage, dites-moi simplement, ma petite bien-aimée, que si, un jour, vous êtes libre, vous pourriez . . .

Elle lut la supplication des yeux qui l'enveloppaient d'une caresse, à la fois impérieuse et implorante, et l'aveu jaillit de son coeur, de tout son être, passant sur ses lèvres sans qu'elle eut la force de le retenir:

— Vous aimer? Ah! de toutes mes forces et plus que nul autre homme au monde!

Mais, enivré par cet aveu si passionné, si spontané, il n'eut pas le temps de baiser les petites mains qui s'arrachaient aux siennes.

Eperdue, pleine de confusion, elle s'enfuyait déjà vers la maison, le laissant savourer son bonheur au chant monotone des cigales.

(à suivre)

Foyers préparés, monde meilleur, futures épouses fiancées d'aujourd'hui,

Un vent de fausse indépendance souffle actuellement sur la femme et lui fait chercher le bonheur dont elle a soif dans ce qui n'est pas fait pour elle: une carrière, le travail à l'extérieur, les mondanités excessives, les voyages continuels, etc. Combien de jeunes filles, pour échapper au mariage que dans leur ignorance elles considéraient comme un esclavage, ont perdu volontairement leurs plus belles chances de bonheur et se sont retrouvées trop tard seules, le coeur et les mains affreusement vides. Combien de jeunes femmes ont connu, dans leur vie d'épouse et de mère, déceptions sur déceptions parce que, par inconscience ou égoïsme, elles ont méconnu la grande loi de l'amour qui est le don de soi-même sans partage et sans reprise.

Si nos grands-mères revenaient sur la terre, elles suivraient toutes sans exception un Cours de Préparation au Mariage . . . Cette boutade contient, à n'en pas douter, un fond de vérité. Combien d'entre elles ont profondément souffert dans leur vie d'épouse et de mère à cause de l'ignorance où elles étaient tenues sur les choses concernant l'amour et le mariage. Les temps ont changé! Aujourd'hui, nous leurs petites-filles averties, nous savons tant de choses (du moins nous le pensons) sur ces brûlants sujets que nous nous sommes bien souvent mêlées dans le fratras de nos connaissances. . . Lectures, amies, cinéma, tout cela a quelque peu faussé nos idées en matière d'amour. Nous aussi, nous devons retourner à l'école pour mettre de l'ordre dans nos idées et les accorder à l'échelle des valeurs chrétiennes.

En cette semaine consacrée aux foyers, levons les yeux vers le groupe éternel de la sainte Famille et demandons-nous honnêtement ce que nous avons fait jusqu'ici pour nous préparer à notre tâche plus ou moins future d'épouse et de mère. Si nous sommes fréquentées sérieusement, bien sûr nous avons commencé à rêver à la jolie bague qui ornera bientôt notre doigt; si nous sommes fiancées, tous les détails extérieurs de la cérémonie sont arrêtés, au moins dans notre tête. Tout cela est bon et légitime sans doute, mais si nous partons pour la grande aventure conjugale et familiale avec ces seuls préparatifs, c'est là un bien mince bagage et nous n'irons pas loin sur la route du bonheur . . . Nous avons droit à plus de connaissances sur l'état de vie que nous choisissons librement, c'est même un devoir que nous devons remplir généreusement, sous peine de mettre en péril notre bonheur et celui des êtres de qui nous serons responsables devant Dieu.

Si vous ne pouvez vous inscrire au cours oral de Préparation au Mariage, vous pouvez écrire au Service par correspondance de Préparation au Mariage du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa qui vous enverra les informations nécessaires.

LA NAISSANCE DES PRÉNOMS AU PAYS DE FRANCE

(Suite)

Une tradition générale et très suivie, veut que l'on donne aux enfants non pas un, mais plusieurs prénoms. C'est une bonne initiative et une sage précaution. Cette pluralité permet souvent d'éviter des confusions par homonymie et présente l'avantage de fournir un prénom de remplacement pour le cas où le premier prénom ne serait pas du goût de l'intéressé(e). La loi française n'autorise pas le changement de prénom; celui qui a été inscrit le premier sur les registres de l'Etat-civil restera, aux yeux de l'autorité, le prénom officiel et définitif, celui qui figurera sur tous les actes administratifs, bulletins de naissance, livret de mariage, listes militaires et électorales, passeports, etc. Néanmoins, on tolère que l'intéressé(e) adopte un ordre différent dans l'énumération de ses prénoms en faisant intervenir le second ou le troisième au lieu, du premier. Ainsi, tel qui n'entend pas qu'on l'appelle Séraphin fera entrer un autre ligne de compte. Le compositeur Massenet avait horreur de son prénom officiel (Jules) et ne répondait jamais aux lettres qui en faisaient mention. Le conventionnel français Bonnier d'Arco préférait nettement son troisième prénom aux deux premiers (Ange-Elisabeth-Louis-Antoine).

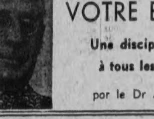
Le général Boisgérard, un rude soldat, se prénommait "Marie-Anne-François". Hector n'était que le second prénom de Berlioz (le premier étant Louis). Le compositeur Bizet adopta le prénom sous lequel il est connu (Georges), son état-civil ne fait mention que d'Alexandre-César-Léopold.

On donne généralement trois ou quatre prénoms aux enfants français, rarement plus. Des listes de cinq ou six prénoms sont tout à fait inhabituelles. Les prénoms doubles, constitués par deux prénoms réunis par un trait-d'union sont parfaitement admis et sont d'un emploi très répandu à l'heure actuelle. Exemple: Jean-Pierre, Marie-Louise, Anne-Marie, etc. Très rares en revanche les prénoms du genre: Saint-Paul, Jean-de-Dieu, etc. Je n'ai relevé qu'un "François-de-Salle, un "Vincent-de-Paul", deux ou trois "Saint-Jean-Baptiste", une "Sainte-Marie, mais aucune "Jeanne-d'Arc". Le prénom masculin "Jésus", que l'on rencontre parfois en Espagne, n'est, pour ainsi dire, jamais utilisé en France.

Les traditions régionales continuent de jouer un certain rôle dans l'attribution des prénoms. Il existe des sainte que l'on ne fête que dans une région plus ou moins étendue de notre pays et qui continuent d'inspirer quelques prénoms, par exemple: "Virgile", encore noté, presque exclusivement dans le Midi de la France, "Fulgence", en Bretagne, "Corneille" dans les Flandres, Mathias et "Aloys" (un dérivé de Louis) dans les régions frontalières de l'Est de la France, "Palmyre", "Désiré", "Ildefonse", "Omer", "Géry", (quelques-uns dans le Nord de la France). "Hervé" et "Yves" très à l'honneur en Bretagne, mais qui se sont généralisés, de même que le prénom féminin "Annick". En Lorraine, on relève nombre de "Charles", "Nicolas", et de "Blaise". Le prénom "Marius" est bien représenté dans le Midi (Marseille). "Baudoin" et "Léopold", nombreux en Belgique, et que l'on rencontre dans les régions frontalières du Nord de la France. Toujours dans le Nord, il existe encore quelques prénoms de l'époque révolutionnaire comme "Kléber" et "Marceau". J'y ai trouvé dernièrement un "Voltaire" et un "Attila"!

Il est d'autres traditions qui tendent à disparaître. Pour commencer, le parrain et la marraine ne sont que rarement consultés sur le choix du prénom à donner à leur filleul(e), tandis que jadis, il était de règle que le parrain donnât son prénom au filleul (et la marraine à la filleule), ou à défaut, le choisisse. Le prénom du parrain ou de la marraine figure parfois comme second ou troisième prénom, mais cette façon de faire est loin d'être une règle.

(à suivre)



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une discipline s'impose à tous les cardiaques

par le Dr Adrien Plouffe

Celui qui est affecté d'une maladie de coeur doit se résigner à une vie tranquille, sans heurts, sans secousses, bien à l'abri des tempêtes d'une activité débordante. C'est un régime sévère et dont la rigueur ne plait aucunement à ceux et à celles qui étaient naguère entraînés à une existence vertigineuse, mais ces malades doivent se rendre compte de leur état. S'ils suivent sagement leur régime, ils peuvent vivre encore plusieurs années. **Malheur à eux, s'ils s'en écartent, ils risquent de mourir en quelques minutes.**

Mme X a failli passer de vie à trépas. Une attaque de thrombose coronaire l'a terrassée et elle a été sauvée de justesse par son médecin. Elle aimait à se mêler aux réunions mondaines. Elle s'occupait de diverses associations sociales. Elle a maintenant à peine le droit de marcher. La moindre fatigue la jette par terre. Très sage, elle a compris l'importance du repos. Par bonheur, elle peut se laisser vivre et elle vivra plusieurs années, **pourvu qu'elle continue de suivre les directives de son médecin.**

M. Z ne peut arriver à accepter son sort de cardiaque. Il se repose quelques semaines et il se remet à la besogne. A trois reprises, il a entendu la sonnette d'alarme et le médecin est arrivé à temps pour administrer le traitement d'urgence qui s'impose. Si ce malade persiste dans son entêtement à mépriser les conseils du praticien, il s'effondrera, un de ces quatre matins, **et ce sera la fin d'une existence qui aurait pu être prolongée, grâce à l'hygiène et à la médecine préventive.**

On ne peut pas jouer avec un coeur malade. Si l'on joue, on risque de mourir en quelques secondes. Les cardiaques qui ont le bon esprit de se courber sous les fourches caudines de leur pitoyable destin, **peuvent réussir à ajouter plusieurs années à leur vie.**

C'est ennuyeux, insupportable parfois, mais, seul un régime rigoureux est de nature à leur permettre de vivre plus longtemps.

Personnellement, nous connaissons un homme qui résiste à sa maladie de coeur depuis dix ans. C'était un type d'une grande activité, mais il a dû se résigner à son sort et il vit. Il a même une existence tranquille. Il a accepté de supporter son épreuve et, quand il mourra, il pourra dire que la soumission aux règles de l'hygiène et de la médecine préventive l'a grandement aidé **à ne pas mourir quinze ou vingt ans auparavant.**

Les hygiénistes semblent parfois des sermonneurs qui nous ennuient avec leurs directives, et pourtant, c'est en les suivant qu'on arrive aux meilleurs résultats, surtout quand on a une maladie grave. La santé et la vie demeurent toujours la richesse qui passe toutes les autres. Et les dollars comptent bien peu dans la balance de notre destin, **quand nous sommes définitivement terrassés par la mort.** (à suivre)

Adrien PLOUFFE.

Un cadeau précieux

— Ma bonne Mélanie, dit madame, je vais vous donner ma robe rouge. J'espère qu'elle pourra vous servir?

— Oh! oui, madame . . . Je remercie bien madame . . . J'en ferai un bonnet . . .

868

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 868

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.



Boulettes de biscuit au bacon

Fait: 50 boulettes
- 1 livre de bacon tranché
- 4 c. à soupe de piment vert haché
- 3 c. à soupe de champignons hachés
- 1½ tasse de farine tamisée
- 2. c. à thé de poudre à pâte
- ¼ c. à thé de moutarde en poudre
- 1 oeuf, battu
- ½ tasse de lait
- ¼ tasse de graisse fondue du bacon

Faire frire le bacon jusqu'à ce qu'il soit croustillant. Garder la graisse fondue. Emietter le bacon et le mélanger avec le piment verts et les champignons. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et la moutarde. Mélanger le bacon et les légumes avec la farine. Mélanger l'oeuf, le lait et la graisse fondue du bacon. Ajouter le liquide au mélange de farine en remuant avec une fourchette. Faire tomber par cuillerées à thé sur une tôle graissée. Faire cuire environ 8 minutes à four chaud (425°F.). Servir sur des cure-dents avec une sauce tomate chaude.

Courrier de Louise

Q. — Dernièrement vous avez publié une lettre dans laquelle une personne accusait une amie de répandre des calomnies à son sujet. Je crois connaître l'auteur de cette lettre et c'est moi qu'elle accuse. En faisant ainsi, c'est elle qui me fait tort. Je comprends difficilement comment vous avez pu lui répondre avec tant de sympathie. J'ai toujours apprécié votre courrier, mais je crois qu'à l'avenir, je m'abstiendrai de le lire. — DECUE.

R. — Si vous vous êtes reconnue dans la lettre de ma correspondante, chère amie, c'est tout simplement que "le bonnet vous fait", ou vous avez trouvé "chaussure à votre pied". Pour ma part, je n'ai eu aucun scrupule à publier cette lettre, car elle ressemblait à tant d'autres. De plus, je change toujours un peu le texte, souvent je dois le raccourcir, d'autres fois pour que le problème se pose plus clairement, je dois ajouter. Je dirais donc qu'il est impossible d'identifier les auteurs. Je vous prie de croire que j'essaierai toujours de me montrer sympathique envers les victimes des mauvaises langues. Votre conscience n'est certainement pas tranquille. Vous feriez bien de l'examiner longuement et objectivement. Il serait même bon, qu'au début de cette année, nous fassions tous et toutes un petit examen afin de prendre la résolution d'être plus charitables envers notre prochain à l'avenir.

* * *

Q. — Je m'adresse au courrier pour apprendre, si possible, s'il y a des lecteurs ou des lectrices qui ont visité l'Europe en 1950 en profitant du billet "Eurailpass" qui coûtait $125. Ce voyage se faisait par train et durait deux mois. Comme j'ai l'intention de l'entreprendre cette année, j'aimerais obtenir des renseignements. Je vous envoie mon adresse que je vous prierais de transmettre aux personnes qui pourraient répondre. Merci.
UNE CANADIENNE.

R. — Si quelqu'un désire écrire à cette lectrice, je me ferai un plaisir de communiquer son adresse.

* * *

Q. — Est-il absolument nécessaire de porter des bas noirs lorsqu'on est en grand deuil? Nous ne sommes pas riches et nous portons, ma mère, mes soeurs et moi, des bas de teinte neutre, mais je sais qu'on nous a grandement critiquées. Merci. — PEINEE.

R. — On voit de plus en plus rarement les bas noirs pour le deuil. La veuve, si elle assiste aux funérailles, les porte généralement à cette occasion, ainsi que pendant les premières semaines, mais ils ne sont pas de rigueur. Ceux que vous portez sont parfaitement convenables et vous ne devez pas vous faire de tracas. Même si, toutes, vous portiez de grands voiles noirs qui vous couvriraient la figure, il y aurait encore des gens qui ne vous trouveraient pas assez endeuillées. Que voulez-vous, les hommes, et les femmes surtout, sont ainsi faits.

* * *

Q. — Nous habitons à la campagne et les planchers de notre maison sont recouverts de linoléum. Quoi qu'il ne soit pas usé, les dessins en sont fanés dans certaines pièces. Y aurait-il un moyen de donner une meilleure apparence au linoléum? Je profite souvent de vos conseils et vous en remercie. — CAMPAGNARDE.

R. — Ce linoléum défraichi reprendra un air de jeunesse et de fraicheur si vous l'enduisez d'une peinture pour plancher de bonne qualité. Vous n'avez qu'à suivre les indications données sur le contenant de la peinture et je suis certaine que vous serez très satisfaite des résultats que vous obtiendrez.

* * *

Q. — Que pensez-vous des personnes qui ne cessent de demander l'âge des autres? Il me semble que c'est une indiscrétion impardonnable. Les dames, surtout, n'aiment pas se voir poser cette question.
JEANNE.

R. — Ces personnes sont indiscrètes, mais, en général, elles ne le sont pas délibérément. Depuis longtemps, chez nos gens, la coutume était de demander leur âge aux parents ou aux amis. Cela se faisait tout bonnement. Aujourd'hui, où tout le monde veut être jeune à tout prix, la question ne se pose plus, sauf pour remplir des formules officielles. L'étiquette décrète qu'on ne demande jamais l'âge d'une femme de plus de 21 ans. Certains vieillards alertes et bien portants sont fiers de dire qu'ils ont plus de 80 ans, mais, même à ceux-là, on ne pose pas la question. D'ailleurs, c'est l'âge du coeur qui compte et non pas le nombre des ans.

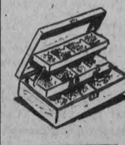
* * *

Q. — Est-ce vrai que quand le rhume entre dans la maison, il n'y a rien à faire et que tous les habitants l'attraperont? Aussi, qu'il faut "qu'il fasse son temps"? Merci.
ENRHUMEE.

R. — Il arrive trop souvent que tout le monde y passe, mais ce n'est pas inévitable. Si les personnes affligées d'un rhume prennent les précautions qu'exige la plus élémentaire hygiène, elles peuvent éviter de répandre leur rhume à toute la maisonnée. En le soignant bien et en se reposant, on en raccourcit la durée. Ces deux opinions sont donc erronnées.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Jeudi prochain sera la fête de sainte Agnès, vierge martyre. Elle était âgée de douze ans lorsque les soldats lui demandèrent d'offrir des hommages et de l'encens à Minerve. A son refus, ils la frappèrent brutalement en la sommant de renier Jésus-Christ. Au jeune homme qui lui promit de la sauver si elle consentait à l'épouser, elle répondit: "J'appartiens entièrement à mon Sauveur". Elle fut tuée d'un coup d'épée.

Jeunes filles qui devez traverser l'âge critique de l'adolescence, confiez-vous à sainte Agnès en ce 21 janvier 1960; elle, amante de la chasteté, saura vous guider à travers les épines sans que votre innocence soit effleurée.

✦ ❊ ✦

Même si on remarque qu'un bon nombre de personnes utilisent leur couteau pour couper pain et brioches à table, l'étiquette demande qu'on les rompe avec ses doigts et que chaque morceau soit beurré à mesure qu'on le mange.

✦ ❊ ✦

— Chéri, demande la jeune fille, avez-vous annoncé nos fiançailles à votre mère?

— Oui, ce matin, pendant qu'elle se lavait les dents.

— Et pourquoi donc?

— C'était la seule chance qu'elle réfléchisse quelques secondes avant de répondre.

✦ ❊ ✦

Les hydrates de carbone, source principale d'énergie, sont fournis par le sucre, les confitures, le pain, les gâteaux, les pommes de terre. Ils doivent être employés avec modération pour assurer un régime équilibré.

✦ ❊ ✦

Des taches de corps gras sur votre tapisserie disparaîtront si vous appliquez sur la tache un buvard que vous soutenez avec un fer à repasser chaud. La chaleur du fer fera fondre l'huile ou la graisse qui sera absorbée par le buvard.

Je ne veux ni gémir sur le passé qui n'est plus, ni rêver follement de l'avenir qui n'est pas. Le devoir de l'homme se concentre sur un point, l'action du moment présent.

Cardinal Mercier.

✦ ❊ ✦

— Incompréhensible ce télégramme! Il est d'un décousu . . .

— Pas étonnant, monsieur. Il a été transmis par télégraphe sans fil!

✦ ❊ ✦

Si vous désirez mettre des betteraves dans la salade que vous préparez, on vous conseille de ne les placer dans le plat qu'à la dernière minute afin que leur jus n'affecte pas la couleur des autres légumes.

✦ ❊ ✦

Petit fait

Une histoire macabre nous vient de Toronto où une lavandière âgée de septante-deux ans, qui avait refusé pendant toute sa vie d'utiliser une essoreuse mécanique, a consenti enfin à faire un essai. Malheureusement pour elle, son écharpe resta calée dans les engrenages, l'étouffant.

✦ ❊ ✦

Quand vous lavez les vitres des fenêtres, essuyez la partie intérieure de bas en haut et la partie extérieure en travers. De cette façon-là, s'il subsiste des raies, vous saurez immédiatement de quel côté elles se trouvent.

✦ ❊ ✦

— Quelle différence y a-t-il entre une pomme et une paire de patins?

— Aucune: de même que la pomme, les patins peuvent causer la chute de l'homme.

✦ ❊ ✦

Un travail honnête, c'est une prière constante. A dix ans, vingt ans, trente ans, même si l'on est pris par une besogne intense, c'est possible d'épanouir sa vie chrétienne puisque tout le travail réalisé selon le plan divin est une élévation vers le Maître.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 40

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

PERSONNEL

VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40? Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 60c. Toutes pharmacies.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

2 PERSONNES D'AGE MOYEN aimeraient acheter maison: 4 ou 6 pièces à St-Boniface, Norwood, St-Vital ou Sacré-Coeur de Winnipeg, près église. Paieraient comptant. S'adresser à Boite 481, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-481-41C.



ON DEMANDE — Jeune dame ou demoiselle bilingue de bonne apparence, intelligente, ambitieuse ayant belle personnalité. Expérience comme commis de bureau et de vente désirable. Travail plein temps. S'adresser en personne, le matin seulement, à 135, rue Marion, Norwood, ou signalez: CEdar 3-4941 pour demander un rendez-vous. 40-480-40C.

A LOUER — St-Boniface, 536, rue Aulneau. Logis: 2 pièces et cuisine. 2e étage. Adultes de préférence. Signalez: CHapel 7-1379. 39-471-40C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces meublées avec réfrigérateur. AUSSI grande chambre avec facilités de cuisine. Pour demoiselles tranquilles qui travaillent. Signalez: CHapel 7-6082. 39-478-40C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 ou 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signalez: CHapel 7-6491, après 6 h. 38-462-40C.

A LOUER — Norwood, 217, rue Traverse. Chambre: 12' x 15' meublée. Pour une ou deux personnes. Signalez: CEdar 3-5388. 40-482-40C.

Elargissez vos connaissances par la correspondance. Augmentez votre collection. Obtenez 5 noms et adresses contre $0.50. Indiquez vos préférences. Service national, sérieux et discret. Adressez KEN-AMI ENR., Kénogami, P.Q.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital et autobus. Logis dans duplex: 1er étage, 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse électrique, chauffage. Cave, salle de jeu. Signalez: CHapel 7-1785. 40-488-TF

A LOUER — St-Boniface, 343, rue Provencher. Chambre meublée pour homme ou jeune fille. Frigidaire inclus. Signalez: CEdar 3-5168. 40-487-TF

A LOUER — 38 milles est de Winnipeg. Grande route no 15. Ferme: bonne grande maison avec électricité et eau. Bonne grande étable avec puits. 20 acres en culture. Environ 100 acres en foin. S'adresser à R. Toupin, Ste-Rita, Man. 40-486-41C.

A VENDRE — Ustensiles "Wear-Ever" pour cuisson sans eau. S'adresser à M. J. Pelletier, CEdar 3-5618. 39-479-41C.

A VENDRE — Manteau en "Seal" tout neuf. Taille: 36. Prix très raisonnable. Signalez: SPruce 4-8549. 39-473-TF

A VENDRE — St-Claude, Man. Deux édifices et terrain. Prix réduit à $1,000 pour vente rapide. Cette aubaine ira au premier acheteur qui fera parvenir un chèque visé au montant de $1,000 à: Mid-West Produce Co. Ltd., 1001, édifice Confederation, Winnipeg, Man. Téléphone: WHitehall 3-0677 39-470-40C.

A VENDRE — St-Bonfiace, rue De la Morénie. Maison: 4 pièces. Bon état. Planchers: bois dur. Chauffage: huile. Belle location. Près écoles, magasins, autobus, etc. Pas d'agent. Signalez: CHapel 7-3116. 40-484-41C.

A VENDRE — Poteaux de cèdre et de sapin rouge: 18c chacun, sur location 28 milles à l'est de Ste-Anne, Man., sur route Trans-Canada. S'adresser à Boite 489, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-489-43P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces près école et modes de transport. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,300. Taxes: $120. Pour renseignements, signalez: WHitehall 3-3000, le soir, ou WHitehall 3-0581, le jour. 40-485-42P.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

Chapeau . . . de paille

— Pourriez-vous défrayer le coût d'une opération si je la jugeais nécessaire? demande le médecin à son patient.

— Jugeriez - vous l'opération nécessaire, rétorque le client, si je n'avais pas d'argent pour la payer?

MATADOR PIPE LINE COMPANY, LTD.

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, lors de la prochaine session ou à celle qui suivra immédiatement, pour un projet de loi d'intérêt particulier incorporant une compagnie sous le nom de Matador Pipe Line Company Ltd., pour construire et faire fonctionner des pipe-lines extra-provinciaux et / ou internationaux de transport d'huile et autres liquides hydrocarboniques et produits semblables dans le Manitoba au Canada, et hors du Canada, conformément aux dispositions du National Energy Board Act, Chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, et de toute autre loi générale du Parlement du Canada au sujet des pipe-lines.

Les demandeurs réclameront les autres pouvoirs et dispositions d'incorporation jugés nécessaires pour remplir les obligations de la Compagnie.

DATE à Calgary, ce 12e jour de janvier 1960.

CHAMBERS, MIGHT, SAUCIER, PEACOCK, JONES, BLACK & GAIN, conseillers juridiques des Demandeurs. Troisième plancher de l'Edifice Bentall, Calgary, Alberta.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of FRANCOIS DEMERS late of the Postal District of Otterburne, of the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL claims against the above party must be sent to the undersigned at 147 Provencher Avenue, in the City of St. Boniface, in Manitoba, on or before the 20th day of February, A. D. 1960.

DATED at St. Boniface, in Manitoba, this 8th day of January, A. D. 1960.

LOUIS P. ROY
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ADONAI DUFRESNE, late of the Village of Elie, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 4, 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 17th day of February, A. D. 1960.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 11th day of February, A. D. 1960.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the Executrix.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
35-425-40C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. 2 ou 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Chauffage: huile. $8,900 à termes.
St-Boniface — Duplex: 10 pièces. 6 au 1er, 4 au 2e. Plomberie double. Entrée privée. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: substantiel.
St-Boniface — Bungalow: 3 pièces. Eau chaude et froide. Soubassement à la grandeur. Egouts rendus au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50', $5,000.
Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate. Comptant requis: $3,000.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
39-477-40C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 7 pièces. Près écoles. 2 cuisines. Chauffage: huile. Lot: 33' x 120'. Taxes: $140. $9,500. $3,000 comptant. Balance portée par vendeur.
St-Boniface — Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Taxes: $125. $10,500, à termes.
Rue St-Jean-Baptiste — Maison: 15 ans. 5 pièces, 2 chambres à coucher. Cave à grandeur. Planchers: bois dur. Taxes: $169. $3,500 comptant, balance à termes.
Norwood — Maison: 5 pièces. 11 ans. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 50' x 120'. $4,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Près hôpital. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Taxes: $148. $3,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Maison de rapport: 8 pièces. Chauffage: huile (neuf). Garage. Lot: 40' x 120'. $5,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Près basilique. Magasin: épiceries et viandes. Chiffre d'affaires mensuel: $6,500. Loyer: $115. Logis: 4 pièces pour propriétaire. Prix: appareils et accesoires. $9,000 à termes. Stock: $6,000.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
39-472-40C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F



M. le Dr Jean-J. Trudel, acteur depuis 50 ans, d'abord comme étudiant du collège de St-Boniface, puis comme membre du Cercle Molière et de l'Association des Anciens, joua en 1953 avec son fils, Robert, dans la comédie "Le Stradivarius" de Max Maurey. Cet événement unique dans les annales théâtrales du Cercle Molière se répètera ces jours-ci, mais cette fois dans une comédie anglaise "The Reclining Figure" de Harry Kurnitz, au théâtre Beacon, du 14 au 23 janvier. L'intrigue de cette pièce tourne autour d'un faux Renoir et l'action de cette désopilante comédie saura beaucoup plaire. Elle est présentée par le Manitoba Theatre Centre, sous la direction de John Hirsch. Les deux comédiens du Cercle Molière feront certainement honneur à leurs compatriotes et ils ont droit à notre encouragement, en venant les applaudir nombreux. L'on voit ci-dessus dans la photo l'acteur Murray Sennens qui joue le rôle de Lucas Edgerton, riche amateur d'art dans la comédie "Reclining Figure". M. le Dr Trudel, qui pratique sa profession médicale depuis 40 ans, se transformera à l'occasion en critique d'art. Réservez vos billets: Whitehall 2-3683.
(Photo Winnipeg Tribune)

M. le Dr Georges-M. LaFlèche, président de la Coterie des Castors

MONTREAL — Les seigneurs des lacs et forêts sont, à nouveau, en marche. Cette fois, c'est pour rendre hommage à un citoyen de Winnipeg.

Ce mystérieux groupe d'aristocrates canadiens fit une apparition publique, et elles sont très rares, à l'occasion du second festin annuel du Beaver Club, le 14 janvier à l'hôtel Reine Elizabeth. Le couvert était mis pour quelque trois cents voyageurs d'autrefois et leurs épouses.

Il faut dire que les seigneurs des lacs et forêts sont gouverneurs du Beaver Club qui renaquit à l'enseigne du Reine Elizabeth l'année dernière. Le seul ennui, c'est que personne est tout à fait au courant de ces personnages et de leurs faits et gestes.

L'année dernière, le festin inaugural a eu lieu sous la présidence de M. Donald Gordon, président des Chemins de fer Nationaux, et de M. John Fisher, président du club et directeur exécutif de la Canadian Tourist Association. Les invités à la table d'honneur, au nombre de 19, étaient tous membres de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, société qui veille à la préservation du Château de Ramezay, l'un des plus importants musées au Canada.

Au 14 janvier de cette année, M. John Fisher résigna sa fonction de président en faveur de M. le Dr Georges-MacKenzie LaFlèche, médecin de distinction de Winnipeg. Avaient pris place tout alentour de la table du banquet les officiers présentement commandants des différents régiments cantonnés à Montréal à l'époque du Beaver Club et un représentant du Fort Ticonderoga, site historique d'intérêt dans l'état de New-York. Le major général J. M. Rockingham, officier commandant général du Québec, dirigeait cette délégation militaire.

A ce banquet, les hivernants et leurs épouses se sont régalés de mets canadiens auxquels s'adonnent les seigneurs des lacs et forêts, à savoir de la queue de castor, de l'ombre de l'artique du riz canadien en provenance du grand nord-ouest. Cette année, les steaks de bison, qui ont toujours été servis au cours des banquets du Beaver Club, hélas, brillaient par leur absence. Le motif: la qualité de l'approvisionnement de cette année laisse à désirer, au dire du maitre d'hôtel du Beaver Club.

Winnipeg

Décès

M. N. T. Carey, de Winnipeg, est décédé le lundi 4 janvier, à l'âge de 90 ans. Né à Railton, Ontario, il vint au Manitoba avec ses parents en 1882. Ils demeurèrent quelque temps à Portage-la-Prairie avant de s'installer à St-Pierre.

En 1894, M. Carey épousa Mlle Lucienne Desjardins, fille de M. et Mme Pierre Roy dit Desjardins, de St-Pierre. En 1907 ils déménagèrent à Winnipeg et devinrent paroissiens de Ste-Marie. M. Carey était membre des Chevaliers de Colomb en 1921-1922.

Le défunt laisse dans le deuil, trois fils, James, de Californie, Patrick, de Vancouver, et Léo, de Montréal; deux filles, Irène et Jeanne, de Winnipeg; deux frères, James, de Winnipeg, et Frances, de Vancouver.

Le service fut chanté le jeudi 7 janvier en l'église Ste-Marie de Winnipeg et l'enterrement eut lieu dans le cimetière de Ste-Marie.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Le progrès

Nous sommes en pleine ère de progrès en cette année 1960. De notre vivant, nous aurons constaté des découvertes très importantes qui affectent notre vie journalière. Tous sont familiers avec les découvertes telles que la télégraphie, l'avion, la télévision et que d'autres prodiges encore. Non, le moindre de ces prodiges semble bien être la fission de l'atome. Quelle merveille que de constater enfin les forces incroyables déclenchées par cette fission d'un organisme beaucoup trop petit pour être vu par l'oeil humain. Est-ce que l'homme en sa soif effrénée de tout savoir, au plus tôt, aurait soudain découvert un moyen infaillible pour se détruire? Sommes-nous assez civilisés pour posséder et nous servir de ce "joujou"? Ou sommes-nous encore au stage enfantin où l'on ne doit pas jouer avec des allumettes, surtout assis sur des monceaux de poudre?

Tout en perfectionnant leurs armes atomiques, les Russes et les Américains ont eu la géniale idée de divertir les nations effrayées par une course vers la lune . . . et encore beaucoup plus loin encore. Nos gens de la science n'ont-ils pas déclaré qu'il y aurait grande possibilité de trouver une planète apte à recevoir le surpeuplement de la terre, Oui-da, en voyageant pour 5 ou 6 mille ans à la vitesse de la lumière! Petits détails vite résolus dès que nous aurons vaincu une malheureuse inclination vers la mort! C'est donc l'ancienne histoire de la tour de Babel avec ses conséquences funestes. L'histoire a un don remarquable vers la répétition. Souhaitons que cela ne sera pas trop tôt.

En cette année 1960, nous saurons par l'entremise de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII les derniers secrets des révélations de Fatima. Ces secrets furent révélés non aux puissants de la terre, mais à de tout petits enfants encore ignorants du mensonge et de la duplicité humaine. Tels les premiers, ce message de la sainte Vierge contiendra, sans doute, des directives et peut être des avertissements pour l'humanité. Il faudra en tenir compte afin d'éviter les périls de la route sur laquelle elle s'est engagée.

Mais à quoi bon s'en faire, Frères chevaliers. Déjà vous possédez les principes et les vérités qui mènent à l'éternité heureuse. Nous n'avons qu'à les suivre. Au plaisir donc de vous revoir beaucoup plus tard, nous l'espérons, en un endroit que nous nommons le ciel et situé . . . peut-être, à quelques millions d'années de voyage.

BISTOURI.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

L'assemblée mensuelle des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 17 janvier, à 2 h. 30, au local habituel.

Comme cette réunion est la première de l'année, vous êtes spécialement invités à vous y rendre, afin d'élire l'exécutif pour 1960, et discuter les projets d'activités futures.

* * *

Hockey

L'équipe de hockey du Club du Sacré-Coeur rencontrait l'équipe des Indiens de l'école Assiniboine, dimanche dernier. Arthur Lacoste et Gérard Roy comptèrent chacun un point et René Paradis, assisté d'Hervé Gamache, compta le troisième point. Les deux équipes égalisèrent dans un résultat de 3 à 3.

Le dimanche 17 janvier, nos joueurs se rendront à Headingly. Les intéressés sont bienvenus.

* * *

Quilles

Voici les résultats de la première série de la Ligue des Dames dans la position des équipes:

	G	P
Roy	24	11
Carlow	19	17
Hedstrom	16	20
Patenaude	12	24

Equipe Carlow, haute partie: 716; équipe Patenaude, haute 3 parties: 2,089; haute partie individuelle, Mme J. Hedstrom: 288; haute 3 parties de la série, Mme A. Patenaude: 649.

* * *

Echos du banquet

Les convives du banquet paroissial du 9 janvier dernier ont certainement joui d'une agréable soirée. Après le succulent souper servi par le restaurateur Pelland de St-Boniface, un régal artistique a réjoui les paroissiens: c'était d'abord les "trois gentils petits Lord", Marc, Claude et Denis, enfants de M. et Mme Paul Lord, de St-Norbert, qui, joliment costumés, ont charmé l'auditoire par trois beaux morceaux en parties: "Qu'est-ce que j'ai dans ma p'tite tête" du Père Duval, "Minuit chrétiens" et "Hilo". Leur maman les accompagnait au piano. Leurs talents précoces font certes présager qu'ils continueront la lignée de la famille. Bravo, chers petits et merci!

M. Georges-Edouard LaFlèche s'acquitta avec humour de sa charge de maître de cérémonies.

Les paroissiens ont eu le plaisir d'entendre une amusante comédie intitulée "Roncevaux" par quelques artistes du Cercle Molière, sous la direction de M. Robert Séguier, il tenait lui-même un rôle qui soutint le rire durant toute la durée de la comédie. Merci à ces aimables acteurs..

Le R. P. C. Lafrenière, curé, remercia les paroissiens qui sont venus au souper, et exprima sa reconnaissance et celle des paroissiens à M. Bolger pour sa générosité et son dévouement envers la paroisse durant les trop courtes années qu'il y passa. M. Bolger partira bientôt avec sa famille pour son nouveau poste de travail à Toronto. On lui chanta "Il a gagné ses épaulettes". Bon succès et heureux voyage!

La soirée se continua par une sauterie, entrainée par l'orchestre de M. Joseph Cloutier. L'on se sépara heureux de s'être si bien amusés. Merci aux Dames de Ste-Anne et à leur présidente, Mme G. Pelland, pour l'organisation de ce souper.



Chevaliers de Colomb

Conseil Maillardville, no 3239

Le Conseil a voté le montant de $150.00 pour achat de sirop et de sucre d'érable pour la Fête de la Cabane à Sucre projetée pour le 24 avril.

Le dimanche 24 janvier, communion du mois à N.-D. de Fatima à 8 h. a.m., pour tous les Chevaliers, les Scouts, les Louveteaux et les Jeannettes.

Les prix de catéchisme ont été donnés aux élèves les plus méritant(e)s des écoles de N.-D.-de-Lourdes et de N.-D. de Fatima, pour le premier terme finissant à Noël.

Décès

Le père du frère Georges Perron est décédé à Ste-Anne-des-Chênes, Man. Le frère Eugène Perron avait été un des premiers frères Chevaliers du Conseil Provencher, premier conseil canadien-français au Manitoba. A la famille éprouvée, sincères condoléances.

Le frère Joseph Lecomte et Mme Lecomte ont la joie de célébrer leur 60e anniversaire de mariage sous peu. Nos plus sincères félicitations.



